66555 Eure-et-Loir = décembre 1922

SÉNAT

Secrétariat Général de la Présidence

M. Regismanset

République Française

Monsieur le Président

du 7e Bureau (octobre 1922)

Paris, 27 rue Croix des Petits Champs, 18 décembre 1922

ARRIVÉE
LE 19 DEC 1922

Monsieur le Président,

Le refus du journal le "Petit Parisien" d'insérer ma réponse ayant influé sur le scrutin d'hier à Chartres, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien transmettre la présente protestation et la minute ci-jointe de la réponse non insérée à la Commission chargée de vérifier les résultats de l'élection sénatoriale d'Eure-et-Loir.

Je demande qu'il soit surseis à cette vérification jusqu'à ce que M. le Procureur de la République près le tribunal de la Seine ait fait droit à la requête formulée dans

la lettre en date du 14 décembre courant dont je vous ai adressé copie avant-hier, sous pli recommandé.

Agréez, Monsieur le Président l'assurance de ma haute considération

R. Martin-Fortuz

Paris, 27, rue Croix-des-Petits-Champs
16 décembre 1922

Monsieur le Président

N'ayant encore reçu aucune réponse à la lettre transcrite ci-après, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien transmettre la présente communication et celle que je vous ai adressée le 8 décembre courant à la Commission chargée de vérifier le résultat de l'élection législative qui doit avoir lieu demain en Eure-et-Loir

Agréez, Monsieur le Président,

l'assurance de ma haute
consideration.

R. Martin-Fortiz

Copie

Paris, 27 rue Caumartin - des Petits Champs, 14 décembre 1920

Monsieur le Procureur de la République

Aussi exactement que je puis m'en souvenir le jugement rendu hier par le Tribunal correctionnel de la Seine repousse ma demande d'insertion de réponse dans le "Petit Parisien" en attendant que cette réponse mette en cause le Président du Tribunal de Nogent-le-Rotrou et le juge de paix du canton d'Authon-du-Perche dans des termes de nature à porter atteinte à la considération de ces magistrats."

J'ai l'honneur de vous demander de me faire connaître avant dimanche prochain date de l'élection à laquelle je suis candidat, si l'un ou l'autre des magistrats sus-mentionnés va exercer contre moi une action en diffamation pour avoir donné lecture hier à l'audience de la 12e Chambre correctionnelle du texte de ma réponse au "Petit Parisien" et pour avoir affirmé notamment que la bonne foi du Conseil de famille assemblé à Authon le 24 Septembre 1920 sous la présidence de M. Valet juge de paix a été surprise.

Si aucune action n'est exercée, c'est que la vérité de ce fait est reconnue par les magistrats même à la considération desquels la publication peut porter atteinte. J'attends, en ce cas, de votre équité que vous interpétiez l'appel du jugement rendu par la 12e Chambre puisque il est clairement spécifié dans le Supplément au répertoire de jurisprudence générale de Dalloz article Presse-outrage. Publication, N° 304 que "l'insertion ne peut être refusée qu'autant que la réponse serait contraire aux lois, aux bonnes mœurs, à l'intérêt légitime des tiers ou à l'honneur du journaliste."

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

R. Martin-Fortis

[Cette lettre a été mise à la poste le 15 décembre 1922, sous enveloppe recommandée et adressée à "Monsieur le Président du Tribunal de la Seine pour être remise à Monsieur le Procureur de la République"]

91e année — No 43 | Le Dimanche | 15 centimes | Téléphone 14 | 22 Octobre 1922

ABONNEMENTS 6 mois un an
Eure-et-Loir et limitrophes 4 fr. 7.50
Autres départements..... 4 fr. 8 fr.
On s'abonne au Bureau du Journal
43, rue Gouverneur, à NOGENT-LE-ROTROU
et dans tous les bureaux de poste
Compte Chèque Postal : 158-01-PARIS

(EURE-ET-LOIR)
NOGENT
AUTHON
- BROU -
LA LOUPE
THIRON

Le Nogentais

(ORNE & SARTHE)
BELLÊME
- NOCÉ -
REMALARD
LE THEIL
LA FERTÉ

INSERTIONS la ligne
Annonces judiciaires et légales.... 0.80
— volontaires et avis divers 0.50
Réclames (avant les annonces)..... 0.60
Prix minimum d'une insertion.... 2.50
(Réduction pour réclames commerciales)
Directeur-Propriétaire : Georges FAUQUET

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

A l'intérieur

Faisant trêve à la cinquantaine d'interpellations qui occuperont la tribune d'ici la fin de l'année, la Chambre a consacré une séance à la loi sur la spéculation illicite qui arrivait à expiration. Les propriétaires vautours et les négociants mercantis n'ont donc qu'à bien se tenir ?

Au Sénat, la Commission compétente a modifié la taxe sur le chiffre d'affaires, qui serait perçue à la production seulement ou à chaque transformation d'un produit, mais non plus à la vente au détail. Ce serait, pour les commerçants, la fin d'un cauchemar.

A l'extérieur

Voici donc le conflit gréco-turc provisoirement apaisé ; il n'en reste pas moins que l'anarchie gagne jusqu'aux chancelleries, puisque le grand pacificateur fut un de nos plus bouillonnants parlementaires, M. Franklin-Bouillon, qui conseilla à son copain Mustapha Kemal de mettre bas les armes pour lui faire plaisir.

Tout l'appareil du Foreign Office et du Quai d'Orsay remplacé par un commis-voyageur chargé des arrangements pour tous pays, voilà qui simplifiera les rouages compliqués de notre vieille diplomatie...

INFORMATIONS

Election

M. René Viviani, ancien président du Conseil, a été élu, dimanche dernier, sénateur de la Creuse, en remplacement de M. Simonet, décédé.

Aviation

Après avoir tenu l'air en avion pendant 34 heures 14 minutes et 7 secondes, Bossoutrot et Drouhin ont été proclamés recordmen du monde de durée; le vol de 35 heures, effectué par Mac Ready et Makley Kelly n'étant pas encore officiellement homologué.

Bossoutrot et Drouhin ont volé à une vitesse horaire moyenne de 130 kilomètres, ce qui représenterait un parcours de 4.450 kilomètres sans escale.

Les jetons-monnaie

S'il faut en croire le ministre des Finances, une distribution de jetons-monnaies aurait lieu dans tous les départements vers le 15 novembre.

Acceptons-en l'augure !

Voyageurs de commerce

M. Petitjean, député de la Seine, vient de déposer une proposition de loi tendant à accorder aux voyageurs de commerce l'accès de tous les grands express, en dehors des trains dits « de luxe », et, en outre, de leur donner la possibilité d'augmenter dans des proportions à déterminer le poids des échantillons ou collections nécessaires à l'usage de leur profession.

Explosion de grenades

Au moment de procéder, sur le champ de tir de Châlons-sur Marne, à la destruction de grenades non éclatées, un soldat, chargé d'enterrer les engins, a heurté de sa pelle l'amorce de l'un des projectiles.

Une explosion formidable s'est aussitôt produite, tuant deux hommes et en blessant dix huit dont un capitaine.

BULLETIN POLITIQUE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La mise en valeur du capital humain dont il dispose est une condition primordiale de la productivité et du relèvement du pays. A cet égard, il est hors de doute qu'en dépit d'heureuses mesures prises au cours des dernières années, il reste fort à faire pour la formation professionnelle de la jeunesse française. Le recrutement de la main-d'œuvre qualifiée est bien loin encore d'être organisé d'une manière rationnelle.

Pourtant, il semble qu'un effort soit fait dans le sens d'une meilleure utilisation de l'enseignement technique. Une récente information nous apprend qu'une entente est intervenue entre les services de l'instruction publique et de l'enseignement technique pour faire cesser la regrettable rivalité trop souvent constatée entre les écoles primaires supérieures et les écoles professionnelles.

Ceci ne saurait manquer de donner d'excellents résultats quant à la formation des jeunes gens destinés à prendre rang de techniciens dans notre activité économique. Il y a plus et mieux à faire. Il importe, pour l'avenir de notre production, qu'une véritable liaison soit établie dès l'école primaire entre les maîtres chargés de former notre jeunesse et les grands organismes économiques dans lesquels les enfants d'aujourd'hui devront s'incorporer demain pour gagner leur subsistance et participer à la production des valeurs.

Une réforme de l'enseignement qui laisserait à l'écart cette si importante question manquerait son but qui est d'assurer l'avenir de la Patrie. Ajoutons que l'institution de cadres régionaux en est partie intégrante, car il faut éviter de déraciner nos jeunes gens et leur donner sur place l'emploi bien rémunéré de leur activité. A. N. O. D.

On peut s'abonner au « Nogentais » dans tous les bureaux de poste

DEUX MOTS EN PASSANT

DU TOUPET ! — Les pauvres poilus du front se doutaient bien qu'une fois passé l'ouragan les héros terrés dans les embuscades de l'intérieur ne tarderaient pas à reprendre du poil de la bête et à plastronner dans les assemblées.

C'est ce que vient de faire au Palais-Bourbon le jeune député Ernest Lafont, qui n'ayant pas pris part au péril commun ne s'en intitule pas moins communiste.

Bien qu'âgé seulement de 35 ans en 1914, il opta d'abord pour les tranchées du Parlement, puis se replia sur la manufacture fraternelle, à Lyon, où il prit part à la guerre en fournissant des capotes à l'armée.

De si reluisants états de services commanderaient le silence à tout homme sensé ; à tout le moins l'empêcheraient-ils d'insulter la mémoire de ceux qui servirent la France d'une façon plus efficace, mais aussi plus périlleuse.

Car, par un singulier contraste, qui n'échappe pas au public averti, si tant d'arriérés se trouvèrent à l'avant pendant la grande tourmente, il n'y eut tels que nos avancés pour fournir les contingents de l'arrière.

BONSENS.

Conseil d'Arrondissement

De Nogent-le-Rotrou

Le 16 octobre 1922, à 10 heures 1/2, le Conseil d'arrondissement s'est réuni à la Sous-Préfecture.

Etaient présents : MM. Guérin, docteur Levillain, Gohon, Péan, Couronne, Chevallier, Colas et Vanvooren.

Absent : M. Dupré, retenu en sa qualité de secrétaire général à la semaine de motoculture de Lyon.

M. le Sous-Préfet donne communication à l'assemblée des pièces relatives au répartement et sous-répartement des contributions directes.

Après examen des états de répartition les décisions suivantes sont prises.

le contingent de la contribution personnelle mobilière est fixé pour 1923 à 74.035 francs.

Deux projets de répartition de ce contingent ont été prévus : l'un basé sur les principaux fictifs utilisés pour les rôles de l'année en cours, l'autre sur les valeurs locatives d'habitation imposable.

Le Conseil d'arrondissement adopte le premier mode de répartition.

Le contingent de la contribution des portes et fenêtres est fixé pour 1923 à 35.510 francs.

Le Conseil d'arrondissement, considérant que le système de répartition du contingent de la contribution des portes et fenêtres, adopté par le Conseil général dans sa séance de septembre dernier, lui paraît le plus équitable, est d'avis de faire le sous-répartement de la contribution des portes et fenêtres suivant les bases adoptées par le Conseil général pour l'année 1923.

Les sommes ainsi réparties ont été détaillées dans un état fixant la part mise à la charge des 54 communes de l'arrondissement.

Ensuite le Conseil a émis les vœux suivants :

1° L'école laïque étant la base des institutions démocratiques, le Conseil d'arrondissement proteste contre la réduction d'un certain nombre de postes d'instituteurs et estime que le Parlement, en demandant la suppression de 50.000 fonctionnaires, n'a pas entendu viser l'école primaire, mais d'abord les emplois créés pendant et depuis la guerre, ainsi que les gros traitements aussi nombreux qu'abusifs, (M. Chevallier, appuyé.)

2° Considérant que, par la dernière loi de finances, le Parlement a décidé la suppression de 50.000 fonctionnaires dans le cours de l'année 1923, émet le vœu que, pour l'application de cette loi, une liste générale des emplois supprimés et le nom des fonctionnaires visés soient publiés au *Journal Officiel* afin, d'une part, que les contribuables puissent se rendre compte de l'exécution de la mesure votée et, d'autre part, les fonctionnaires touchés, qu'ils ne sont pas victimes de l'arbitraire, (M. Gohon, appuyé.)

3° Qu'un projet de décentralisation soit étudié pour réduire au strict minimum toutes les formalités administratives, en donnant aux sous-préfets des pouvoirs plus étendus et en élargissant les attributions des Conseils d'Arrondissement, (M. Guérin, appuyé.)

4° Que la halte de Coudray-au Perche soit ouverte au public au moment du passage du train de 21 h. 55 venant de Courtalain et se dirigeant sur Nogent-le Rotrou, (M. Couronne, appuyé.)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, M. le Président déclare close la deuxième session du Conseil d'arrondissement et lève la séance à midi et demi.

NOUVELLES MILITAIRES

Classe 1922

Les jeunes gens appartenant à la deuxième fraction du contingent de la classe 1922 sont informés que les dates d'appel sous les drapeaux sont fixées aux **13, 15 et 17 novembre prochain.**

La médaille de la victoire

Les candidats à la médaille interalliée dite « médaille de la Victoire » peuvent, dès à présent, faire valoir leurs droits. Les demandes d'autorisation du port de la médaille seront centralisées dans les mairies. Il ne sera, toutefois, pas délivré de diplôme.

Les candidats dont les mérites de guerre ne paraîtront pas suffisants pourront prétendre à la médaille commémorative française de la grande guerre, qui sera accordée à tous les mobilisés.

PIEUSE MANIFESTATION

L'inauguration de la plaque [illegible] à la mémoire des anciens p[illegible] et élèves du Collège de Noge[illegible] au champ d'honneur a eu lie[illegible] che matin, dans la cour de [illegible] du Bailli, en présence des fa[illegible] glorieux défunts, de la Mu[illegible] des professeurs et des élèves.

Dans un silence impres[illegible] devant la plaque émergeant [illegible] sif de fleurs, M. Eigenschen[illegible] le premier la parole. Il dépei[illegible] ciation, gardienne des trad[illegible] Collège, remettant à la garde [illegible] rations les noms des héros [illegible] montreront comment accon[illegible] grandes gloires de la vie.

M. Pelletier donne lec[illegible] trente-cinq noms gravés sur l[illegible] puis M. Raguis lit à ses camar[illegible] ode remarquable que nous r[illegible] de ne pouvoir reproduire.

M. Leclerc, principal du Co[illegible] un vibrant éloge des anciens pr[illegible] et élèves tués pendant la guer[illegible]

M. Charles Gauberi, sous-pr[illegible] porte ensuite l'hommage de l[illegible] naissance du Gouvernement [illegible] rieux défunts et, après avoir é[illegible] souvenir des années de guerre [illegible] les bienfaits de l'union entre [illegible] citoyens.

M. Villette-Gaté, sénateur-m[illegible] lue le collège où il a été élevé, [illegible] la mémoire de M. Papillon, p[illegible] de la Société, exalte le sacrifice [illegible] qui sont morts pour la plus b[illegible] causes et adresse ses cond[illegible] émues aux familles éplorées.

Les collégiens défilent ensuite devant la plaque, et chacun se retire profondément impressionné par cette manifestation si digne en sa simplicité.

A l'issue de la cérémonie, un banquet, servi dans la maison du Bailli, a réuni les membres de l'Association. Au dessert, MM. Eigenschenck et Villette-Gaté ont prononcé des toasts chaleureusement applaudis. *Un assistant.*

Tribunal correctionnel de Nogent

Audience du 14 octobre 1922

NOGENT. — ***Procès de presse.*** — L'action intentée contre l'*Ere nouvelle* par M. Leroy, fondé de pouvoirs à l'agence de la Société générale de Nogent, est rappelée à l'audience de ce jour.

M. Ghys Albert, mis en cause comme gérant du journal, déclare accepter la responsabilité des articles incriminés.

Me Le Roy, remplaçant Me Dominique, avocat de l'*Ere nouvelle*, demande le renvoi de l'affaire au 25 novembre, d'accord avec Me Geneslay, du barreau du Mans, avocat de M. Leroy, assisté de Me Chabosseau.

Le Ministère public intervient pour déclarer que le renvoi à deux mois semble s'imposer car l'instruction de l'affaire Denoual ne sera vraisemblablement pas close à la fin de novembre.

Me Geneslay répond que le premier acte de diffamation remonte au 25 mai et donne lecture d'une circulaire du garde des Sceaux invitant les tribunaux à solutionner à bref délai ces sortes d'affaires.

Le Ministère public s'en rapporte à la décision du tribunal et la cause est renvoyée au 16 décembre.

Faisant état d'un nouvel article diffamatoire, toujours à l'égard de M. Leroy, inséré dans le numéro du 30 août dernier de l'*Ere nouvelle*, Me Chabosseau assigne la Société du journal et le gérant en 100.000 francs de dommages intérêts.

Sur la demande des parties cette seconde affaire est également renvoyée au 16 décembre.

AUTHON. — ***Délits de chasse.*** — Privé de permis pendant cinq ans pour avoir chassé sur le terrain d'autrui, M. Martin-Fortris René, qui avait réussi néanmoins à s'en faire délivrer un par la sous-préfecture de Vendôme, a été surpris deux fois en attitude de chasse.

L'inculpé demande le renvoi à quinzaine pour des motifs énumérés dans une lettre qu'il a adressée au garde des Sceaux. M. le Président ne lui accordant pas l'autorisation d'en donner lecture, M. Martin Fortris déclare alors faire défaut.

Le tribunal le condamne : 1° à 8 jours de prison et à 200 francs d'amende ; 2° à 15 jours de prison et à 200 francs d'amende. Il y aura cumul des peines, mais le délinquant devra verser pour chacune des deux infractions, 100 francs, prix du permis de chasse général, et déposer son fusil au greffe sous une contrainte de 200 francs.

BRUNELLES. — ***Mendigot.*** — Inculpé de mendicité avec menaces, Jégou Emile, manœuvre, sans domicile fixe, voudrait bien être jugé illico, mais les renseignements concernant son état-civil n'étant pas arrivés, il lui faudra patienter jusqu'à une prochaine audience.

COMBRES. — ***Trop pressé.*** — M. Lorin François a cru pouvoir chasser muni du récépissé du percepteur constatant le versement du montant de son permis. En somme l'Etat n'a rien perdu ; aussi le tribunal inflige-t-il à ce brave garçon une légère amende de 16 francs avec sursis ; mais il lui faudra néanmoins payer 100 francs, prix du permis de chasse général, et se voir confisquer son flingue sous contrainte de 50 francs.

— Merci, Messieurs ! dit poliment la maman Lorin du fond du prétoire.

L'Avocat des Porettes.

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'une lettre au garde des sceaux dont M. Martin-Fortris voulait donner lecture à l'audience. C'est après s'en être vu refuser l'autorisation qu'il a fait défaut.

Authon-du-Perche, le 9 octobre 1922.

Monsieur le Ministre,

Afin de pouvoir faire devant le jury la preuve que la bonne foi d'un Conseil de famille assemblé à Authon le 24 septembre 1920 sous la présidence de M. Valet, juge de paix, a été surprise et obtenir ainsi justice pour ma sœur interdite, j'ai dû, à l'occasion d'un double procès de chasse que M. Valet m'a intenté l'an dernier, donner lecture à l'audience du 3 décembre 1921 du tribunal correctionnel de Nogent-le-Rotrou, d'un jugement rendu par le tribunal d'autorité [illegible] à l'audience [illegible] Un jugement aux termes duquel un habitant d'Authon du-Perche est accusé d'avoir diffamé M. Valet, juge de paix, ayant été prononcé à l'audience du 17 décembre 1921 du tribunal correctionnel de Nogent-le Rotrou, l'action réservée à ce magistrat conformément à l'article 41 de la loi du 29 juillet 1881 *et non exercée par lui* sera-t-elle exercée d'office devant la Cour d'assises d'Eure et Loir afin que le jury se prononce sur la vérité des faits que le tribunal de Nogent-le-Rotrou a qualifié de diffamatoires et réponde notamment à la question suivante :

« La bonne foi du Conseil de famille assemblé à Authon le 24 septembre 1920 sous la présidence de M. Valet, juge de paix, a-t-elle été surprise ? »

LES SPORTS

FOOTBALL - ASSOCIATION

Dimanche dernier

La section sportive *Amicale Nogentaise* première s'est rencontrée, sur le terrain de manœuvres, avec le *Vélo-Sport Chartrain* première, en présence de nombreux spectateurs.

Après une lutte acharnée, très courtoisement menée de part et d'autre, le match s'est terminé par la victoire de l'*Amicale* par quatre buts à zéro.

Dimanche prochain

L'équipe première de la section sportive *Amicale Nogentaise* recevra l'équipe première de l'*Union sportive* de Dreux. Ce match comptant pour le championnat d'Eure-et-Loir les sportmen nogentais iront certainement fort nombreux assister à cette rencontre.

Coup d'envoi : 14 h. 30, sur le terrain de manœuvres.

Société de Secours Mutuels

de Nogent-le-Rotrou

Dimanche dernier, avait lieu, à 2 heures, salle des Colonnes, l'assemblée générale trimestrielle des membres de la société de Secours mutuels, sous la présidence de M. Barray, président.

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, le trésorier expose la situation financière de la manière suivante :

Recettes :		
Un membre honoraire. ...	10	»»
Subvention de la Ville ...	500	»»
— des Hospices...	500	»»
Coupon de l'Emprunt	75	»»
872 cotisations	2077	»»
2 mises d'entrée	8	»»
Amendes....	178	»»
TOTAL DES RECETTES.	3.348	»»
Dépenses :		
Frais médicaux.....	392	»»
Frais pharmaceutiques....	1156	»»
425 journées de maladie...	725	50
2 inhumations..	50	»»
Bandagiste.	60	»»
TOTAL DES DÉPENSES.	2 383	50
Boni du trimestre	964	50
Au 15 juillet le capital était	15.639	77
Il est aujourd'hui de	16 604	27
Il se compose comme suit :		
Caisse des dépôts et consignations	8380	66
2 obligations Crédit Foncier	890	15
Emprunt national	5235	»»
Caisse d'épargne	1462	56
Chez le Trésorier et vice-Trésorier	635	90
TOTAL ÉGAL.....	16.604	27

M. le Président fait constater que la situation financière étant très satisfaisante, il serait désirable que la société recommence ses versements à la caisse des retraites, interrompus depuis 1913, à la condition que les fonds disponibles ne soient pas inférieurs à la somme de 12.000 francs. De cette façon l'on pourrait envisager l'accès à la retraite à 60 ans au lieu de 63 ans.

C'est à l'unanimité que l'assemblée se range à cet avis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après le paiement des pensions et la perception des retraites ouvrières.

Le Président : G. BARRAY.

Nouvelles Locales

Fêtes et Réunions

DIMANCHE :

A Nogent, pharmacien de service : M. Fourmy.

A 2 h. 30, sur le terrain de manœuvres, match de football.

A 8 h 30, à la salle des Fêtes, *Michel Strogoff*.

A Charbonnières, à 12 h. 30, banquet des vétérans et des poilus.

A Vichères, louée de domestiques.

A Montlandon et à Saint-Eliph, fête communale.

A Ceton, à 7 h. 30, séance récréative par l'*Avenir Cetonnais*.

A l'honneur

Le lieutenant de gendarmerie Mulois, de Nogent, a été cité à l'ordre de la légion « pour l'activité, le zèle et la persévérance qu'il a déployés, pour la façon dont il a coordonné, le 6 juillet 1922, l'action des différentes brigades, contribuant ainsi pour une grande part à l'arrestation d'un malfaiteur dangereux. »

— Le gendarme Vaseux, de Nogent, vient d'être cité à l'ordre de la 3e légion avec le motif suivant : « Détaché au Havre pour participer au maintien de l'ordre à l'occasion des grèves, a fait partie, le 25 août 1922, d'un détachement chargé de disperser un groupement armé, a fait preuve d'un esprit de discipline, d'une énergie et d'un dévouement remarquables. — A été contusionné ».

Nos félicitations les plus chaleureuses à ces deux braves défenseurs de l'ordre public.

— Le chef de brigade Biget, de Beaumont-les-Autels, blessé grièvement au cours des événements du Havre à la tête du peloton qu'il commandait, est en bonne voie de guérison. Nous croyons savoir qu'il fait l'objet d'une proposition spéciale pour la Légion d'honneur.

Nous adressons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à ce vaillant sur la poitrine duquel l'étoile des braves sera bien placée.

Dans la gendarmerie

M. Garnier, capitaine au 38e R. I., stagiaire à la 13e légion, vient d'être nommé capitaine de gendarmerie à Mortagne, en remplacement de M. Cavarrot, admis à la retraite.

Cour d'assises

La quatrième session des Assises d'Eure-et-Loir, qui devait s'ouvrir à Chartres le lundi 23, n'aura pas lieu. La seule affaire en cours (affaire de bigamie) est reportée à la session prochaine.

Chambre des huissiers

Voici la composition de la Chambre des huissiers de l'arrondissement de Mamers pour l'année 1922-23 : Me Ledru, à Bonnétable, syndic ; Gallais, à la Ferté-Bernard, rapporteur ; Dugué, à Marolles-les-Braults, secrétaire ; Gombault à Mamers, trésorier ; Breton, à Mamers, membre.

Ecole de Notariat

La rentrée de l'école de Notariat d'Angers, pour l'année scolaire 1922-1923, aura lieu le 3 novembre.

Pour s'inscrire et avoir tous renseignements, s'adresser à Me Ballon, notaire honoraire, directeur de l'Ecole, 7, rue du Temple, Angers.

Concert de l'Amicale

C'est le samedi 28 et le dimanche 29 octobre qu'auront lieu les deux soirées musicales et littéraires organisées par l'Amicale.

En dehors d'une pléiade de bons chanteurs et de fins diseurs, le public nogentais retrouvera les acteurs et les actrices qu'il a déjà appréciés dans deux amusantes comédies du répertoire du Grand-Guignol, *le Cultivateur de Chicago*, de Gabriel Timmory ; *la Dame de cristal et le Monsieur de bronze*, d'Henri Duvernois. En costumes de l'époque, on jouera une farce moyenâgeuse en vers, *le Condamné à mort*, d'un de nos spirituels universitaires, M. Niolle.

Les jours de location et le prix des places sont indiqués dans la lettre d'invitation envoyée aux membres honoraires de l'Association.

Pour tous renseignements, s'adresser à la salle des Fêtes.

Soirée théâtrale

C'est demain dimanche 22 octobre, que le théâtre municipal du Châtelet de Paris donnera une sensationnelle représentation de *Michel Strogoff* pièce historique à grand spectacle en 5 actes et douze tableaux de Jules Verne et d'Ennery, à la salle des Fêtes de Nogent-le-Rotrou.

Le théâtre du Châtelet de Paris, avec les éléments dont il dispose, pouvait seul donner une réalisation vraiment grandiose à la captivante pièce de Jules Verne. Des décors spéciaux, des costumes superbes, une interprétation de premier ordre avec M. René Gervais, dans le rôle de Strogoff ; Victor Peruy, rôle d'Yvan Ogareff ; Jane Méa, rôle de Marfa Strogoff ; Ch. Zher, rôle de Jollivet.

Des ballets admirablement réglés, seront exécutés par Mlles Marthy, danseuse étoile du Châtelet ; Eleny, danseuse travesti, et les dames du corps de ballet Cette troupe est la même qui vient de jouer avec un éclatant succès dans les grandes villes : Lille, Bordeaux, Lyon, Bruxelles, Liège, Anvers, etc. Le public se rendra en foule à cette magnifique représentation.

Le crime des Viennes

Le docteur Paul a enfin déposé son rapport. Le praticien conclut à la presque impossibilité pour Denoual de s'être tiré lui-même des coups de pistolet dans la tête.

Le bruit court que M. Lanier, juge d'instruction, convoquera MM. le docteur Paul ; Marchadier, expert-chimiste, et le docteur Jean Coudray.

Attendons patiemment les résultats de cette nouvelle conférence et ne prêtons pas une oreille complaisante aux trop nombreux racontars.

A la Crèche

Mme Gevin-Cassal, inspectrice des services administratifs, a visité mercredi la crèche de Nogent et s'est retirée particulièrement satisfaite de son court séjour chez les tout petits.

Skating-Club Nogentais

Les membres sont informés que les séances de patinage reprendront à la salle des Fêtes, le jeudi 26 octobre, à 8 h. 1/2 du soir.

Les personnes désirant faire partie de la Société sont priées de se faire présenter.

Mairie de Nogent-le-Rotrou

Les contribuables sont informés que les rôles des contributions : personnelles mobilières, patentes, foncières et taxes assimilées, sont entre les mains du percepteur. Les avertissements seront envoyés aux intéressés à partir du 29 octobre, point de départ pour les réclamations.

Le Maire : H. VILLETTE-GATÉ.

Au Poste radio

Demain dimanche 22 octobre, les sapeurs du génie du détachement de la T. S. F. donneront, sur invitation, une soirée musicale, à la salle de concert, caserne Sully, avec un programme des mieux choisis.

Société électrique

La Société croit devoir prévenir ses abonnés que le courant alternatif qu'elle va recevoir sous peu ne modifiera en rien le courant actuel qui restera, en courant continu, 220 lumière 440 force. Aucune modification ne sera donc apportée aux lampes, etc.

Family - Cinéma

Avenue Camille-Gaté

Samedi 21 octobre, soirée à 8 h. 1/2.
Dimanche 22 octobre, matinée et soirée.
Pathé-Journal, actualités.
Le Carnet rouge, superbe drame des plus émouvants, en 5 actes.
A 10 heures, *les Trois Mousquetaires*, chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas, en 12 épisodes. — 7e épisode : *Le Pavillon d'Estrées.*
Médor, chien sauveteur, comique.
Piano tenu par Mme Staub, professeur.
Prix des places : 2.50, 2 fr., 1.50 (au-dessous de 10 ans, réduction de 0.50).

Etat - Civil

NOGENT-LE-ROTROU

Naissances. — 13 octobre. Denise-Renée Henriette, fille de Henri Edouard, courtier en marchandises, et de Renée-Louise Lucas, 60, rue Saint-Laurent.

René-Maurice et Georges-Marcel, fils jumeaux de Théodule Hippolyte Pelletier, cultivateur, et de Berthe Maria Fernande Epinette, cultivatrice à la Tendronnière.

16. André-Xavier Léon, fils de Julien Belotte, négociant, et de Suzanne-Jeanne Jung, 1, rue Charonnerie.

16. Pierre Auguste, fils de Maurice Bourgeteau, et de Germaine Julliot, 51, rue Charronnerie.

Publications. — 13 octobre. Emile-Georges Chéneau, ouvrier chapelier au Mouïn-Lecomte, et Emilienne Albertine Blondel, aide de culture à Beillé (Sarthe).

13. Victor-Simon-Emile Rouleau, radio-télégraphiste, 7, rue de Nazareth, et Germaine Evelina-Marie Besnier, s. p., 10, rue de Sully.

15. Alfred-Clément-Théodore Jousselin, aide de culture, au Puits Massiot, et Marie-Adrienne Gaudian, aide de culture à Saint-Jean Pierre Fixte.

Décès. — 13 octobre. Marie Gargan, veuve Coutois, s. p., 60 ans, 68, rue St-Lazare.

17. Léon Désiré Deshayes, peintre, 53 ans, 2, rue des Tanneurs.

Jean Debray, journalier, 55 ans, à Pseau.

18. Héloïse Séverin, en religion sœur Saint Louis, 73 ans, 36, rue Gouverneur.

REGMALARD

Condé-sur-Huisne. — *Naissances.* — 5 juillet. France-Odette Yvette, fille des époux Brunet-Tauvet, aux Sablons.

12 août. Suzanne-Yvonne, fille des époux Cirou-Couillin, à la Guépinerie.

19. René-Victor, fils des époux Pelleray-Leteil, au bourg.

23. André-Jean, fils des époux Coudray-Haye, au bourg.

4 septembre. Maurice-Lucien, fils des époux Drouard-Bellanger, au bourg.

8. Paulette Raymonde, fille des époux Mahier-Grenesche, au bourg.

Mariages. — 3 juillet. Célestin-Emile-François Gallerand, marchand de bestiaux au bourg, et Charlotte-Marie-Victorine Amiot, s. p., à Rivray.

31. François-Louis-Marin Lamard, employé de chemin de fer au bourg, et Alice-Berthe Danveau, couturière au bourg.

25 septembre. Gaston-Emile Vadé domestique au bourg, et Marie-Eugénie Combet, s. p. au bourg.

Décès. — Aimée-Marie Madeleine Fortier 19 ans, s. p. décédée à Villepinte (S.-et-O.) le 17 juillet (transcription).

24. Henri-Alexis Drouin, 10 jours, en nourrice au bourg.

24 août. Louis Alexandre Bourgeois, époux Garnier, 74 ans, journalier au bourg.

25. Emile-Auguste Collas, époux Sortais, 68 ans propriétaire au bourg.

13 septembre. Victor-Lucien Garnier, époux Cormier, 47 ans, cultivateur, à la Chaussée.

Faits Divers

Nogent

— *Le trafic des billets.* — Parmi les vingt employés du réseau de l'Etat arrêtés, tant à Paris qu'en province, pour trafic de billets de chemins de fer, figure un nommé Thépaut, receveur à Montparnasse, qui a été employé à la gare de Nogent.

Vraisemblablement, d'autres incarcérations suivront, car on se trouve en présence d'une organisation de vaste envergure et dont les ramifications s'étendraient un peu partout sur le réseau.

Le préjudice causé à l'Etat approcherait du million.

— *Bonne destruction,* — M. Quentin, de la Galaisière, a capturé, samedi dernier, dans la Rivière morte, une superbe loutre de 8 kilos.

Nos compliments à l'habile chasseur.

— *Chien trouvé.* — Un petit chien genre fox, noir à pattes jaunes, muni d'un collier sans nom, a été recueilli par M. Gadeau, maréchal, rue Giroust, à qui on peut le réclamer.

— *A la foire d'empoigne.* — Au début de la semaine, le bruit courait qu'un commerçant de notre ville s'était fait pincer avec sa femme et son fils en flagrant délit de vol à l'étalage, au bazar de l'Hôtel-de-Ville, à Paris.

Des renseignements qui nous ont été fournis par l'intéressé, il semble résulter qu'il aurait été victime de l'excès de zèle d'un inspecteur et que la valeur insignifiante de l'objet que, selon lui, il aurait omis de payer, n'était vraiment pas de nature à lui attirer un pareil désagrément.

— *Pauvre bête !* — Une magnifique chienne berger allemand, appartenant à M. Bar, mécanicien, rue des Bouchers, a été écrasée mercredi matin par la voiture d'un habitant des environs.

Champrond-en-Perchet. — *Avis.* — La louée des domestiques se tiendra au lieu habituel à Chainville le 29 courant. — Bal, loteries, etc.

Authon

Beaumont-les-Autels. — *Colleteur ambulant.* — Arrêté pour vagabondage, dimanche dernier, Mouzille Louis, 40 ans, journalier, sans domicile fixe, a été trouvé porteur de quarante collets.

Interrogé, il a avoué en avoir posé quatre-vingts dans un bois près de Châteaudun, mais quand il est allé pour les visiter, il y a trouvé peau de balle !

Le colleteur a ajouté que s'il avait su qu'il y avait des gendarmes à Beaumont, il ne serait pas passé par là ; ça se comprend.

Béthonvilliers. — *Noces d'or.* — Cette modeste paroisse était en fête mardi dernier, à l'occasion du cinquantième anniversaire sacerdotal de M. l'abbé Michel, qui depuis trente-trois ans l'administre avec une sagesse dont témoigne la sympathie de ses ouailles, accourues nombreuses dans l'antique église, elle-même parée avec une grâce que lui eussent enviée bien des sanctuaires urbains.

Jamais les boiseries qui entourent le chœur n'avaient encadré pareille assistance de prêtres, venus de tout le canton et d'au-delà, au premier rang desquels nous devons citer MM. les chanoines Claireaux, archiprêtre de Nogent ; Verret, archiprêtre de Châteaudun, et Gasselin, doyen d'Authon, qui traduisit, du haut de la chaire, les sentiments de tous en un éloge discret du jubilaire, dégagea les grandes leçons qui découlent d'une cérémonie de cet ordre et donna lecture d'une lettre flatteuse du chef de notre diocèse, décernant au héros du jour le titre de chapelain d'honneur de la cathédrale de Chartres.

La grand'messe fut célébrée avec une pompe inaccoutumée par le vénéré pasteur, assisté par deux de ses anciens élèves, les abbés Charmeteau et Ménager, et les voûtes résonnèrent de chants poussés à plein cœur et à plein gosier. L'office se termina par un *Te Deum* d'allégresse avant lequel M. le Curé remercia, en termes émus et choisis, les initiateurs de cette fête de famille et tous ceux qui collaborèrent à sa si parfaite réalisation.

Et, pendant que les cloches carillonnaient gaiement pour une circonstance aussi mémorable, les fidèles regagnaient leurs demeures, emportant de cette cérémonie le plus réconfortant souvenir, pendant qu'au presbytère l'heureux jubilaire réunissait à sa table une couronne de confrères et d'amis, dont quelques uns donnèrent la parole à la Muse en l'honneur du lettré délicat autant que modeste qu'est M. l'abbé Michel, à qui nous souhaitons, avec tant d'autres, de nous donner rendez-vous à ses noces de diamant G. F.

Coudray-au-Perche. — *Fête.* — La fête des laboureurs et des ouvriers a été célébrée dimanche 15 octobre suivant le programme que nous avons donné et qui s'est déroulé avec un plein succès.

Après la messe solennelle célébrée pour les familles, eut lieu un banquet fort bien servi par M. Radais, à l'issue duquel MM. Sédillot, conseiller général, et Couronne, conseiller d'arrondissement, prononcèrent des toasts très appréciés dans lesquels ils rappelèrent la fin tragique et prématurée du regretté comte de Leusse.

L'après-midi, les courses et jeux divers pour les enfants, la course de bicyclettes, le concert par la musique d'Authon furent accueillies avec la faveur coutumière par les nombreux spectateurs.

91e année — N° 43 | Le Dimanche | 15 centimes | Téléphone 14 | 22 Octobre 1922

ABONNEMENTS 6 mois un an
Eure-et-Loir et limitrophes 4 fr. 7.50
Autres départements..... 4 fr. 8 fr.
On s'abonne au Bureau du Journal
43, rue Gouverneur, à NOGENT-LE-ROTROU
et dans tous les bureaux de poste
Compte Chèque Postal : 158-01-PARIS

(EURE-ET-LOIR)
NOGENT
AUTHON
- BROU -
LA LOUPE
THIRON

Le Nogentais

(ORNE & SARTHE)
BELLÊME
- NOCÉ -
REMALARD
LE THEIL
LA FERTÉ

INSERTIONS la ligne
Annonces judiciaires et légales.... 0.80
— volontaires et avis divers 0.50
Réclames (avant les annonces)..... 0.60
Prix minimum d'une insertion.... 2.50
(Réduction pour réclames commerciales)
Directeur-Propriétaire : Georges FAUQUET

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

A l'intérieur

Faisant trêve à la cinquantaine d'interpellations qui occuperont la tribune d'ici la fin de l'année, la Chambre a consacré une séance à la loi sur la spéculation illicite qui arrivait à expiration. Les propriétaires vautours et les négociants mercantis n'ont donc qu'à bien se tenir ?

Au Sénat, la Commission compétente a modifié la taxe sur le chiffre d'affaires, qui serait perçue à la production seulement ou à chaque transformation d'un produit, mais non plus à la vente au détail. Ce serait, pour les commerçants, la fin d'un cauchemar.

A l'extérieur

Voici donc le conflit gréco-turc provisoirement apaisé ; il n'en reste pas moins que l'anarchie gagne jusqu'aux chancelleries, puisque le grand pacificateur fut un de nos plus bouillonnants parlementaires, M. Franklin-Bouillon, qui conseilla à son copain Mustapha Kemal de mettre bas les armes pour lui faire plaisir.

Tout l'appareil du Foreign Office et du Quai d'Orsay remplacé par un commis-voyageur chargé des arrangements pour tous pays, voilà qui simplifiera les rouages compliqués de notre vieille diplomatie...

INFORMATIONS

Election

M. René Viviani, ancien président du Conseil, a été élu, dimanche dernier, sénateur de la Creuse, en remplacement de M. Simonet, décédé.

Aviation

Après avoir tenu l'air en avion pendant 34 heures 14 minutes et 7 secondes, Bossoutrot et Drouhin ont été proclamés recordmen du monde de durée ; le vol de 35 heures, effectué par Mac Ready et Makley Kelly n'étant pas encore officiellement homologué.

Bossoutrot et Drouhin ont volé à une vitesse horaire moyenne de 130 kilomètres, ce qui représenterait un parcours de 4.450 kilomètres sans escale.

Les jetons-monnaie

S'il faut en croire le ministre des Finances, une distribution de jetons-monnaies aurait lieu dans tous les départements vers le 15 novembre.

Acceptons-en l'augure !

Voyageurs de commerce

M. Petitjean, député de la Seine, vient de déposer une proposition de loi tendant à accorder aux voyageurs de commerce l'accès de tous les grands express, en dehors des trains dits « de luxe », et, en outre, de leur donner la possibilité d'augmenter dans des proportions à déterminer le poids des échantillons ou collections nécessaires à l'usage de leur profession.

Explosion de grenades

Au moment de procéder, sur le champ de tir de Châlons-sur Marne, à la destruction de grenades non éclatées, un soldat, chargé d'enterrer les engins, a heurté de sa pelle l'amorce de l'un des projectiles.

Une explosion formidable s'est aussitôt produite, tuant deux hommes et en blessant dix huit dont un capitaine.

BULLETIN POLITIQUE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La mise en valeur du capital humain dont il dispose est une condition primordiale de la productivité et du relèvement du pays. A cet égard, il est hors de doute qu'en dépit d'heureuses mesures prises au cours des dernières années, il reste fort à faire pour la formation professionnelle de la jeunesse française. Le recrutement de la main-d'œuvre qualifiée est bien loin encore d'être organisé d'une manière rationnelle.

Pourtant, il semble qu'un effort soit fait dans le sens d'une meilleure utilisation de l'enseignement technique. Une récente information nous apprend qu'une entente est intervenue entre les services de l'instruction publique et de l'enseignement technique pour faire cesser la regrettable rivalité trop souvent constatée entre les écoles primaires supérieures et les écoles professionnelles.

Ceci ne saurait manquer de donner d'excellents résultats quant à la formation des jeunes gens destinés à prendre rang de techniciens dans notre activité économique. Il y a plus et mieux à faire. Il importe, pour l'avenir de notre production, qu'une véritable liaison soit établie dès l'école primaire entre les maîtres chargés de former notre jeunesse et les grands organismes économiques dans lesquels les enfants d'aujourd'hui devront s'incorporer demain pour gagner leur subsistance et participer à la production des valeurs.

Une réforme de l'enseignement qui laisserait à l'écart cette si importante question manquerait son but qui est d'assurer l'avenir de la Patrie. Ajoutons que l'institution de cadres régionaux en est partie intégrante, car il faut éviter de déraciner nos jeunes gens et leur donner sur place l'emploi bien rémunéré de leur activité. A. N. O. D.

On peut s'abonner au « Nogentais » dans tous les bureaux de poste

DEUX MOTS EN PASSANT

DU TOUPET ! — Les pauvres poilus du front se doutaient bi[en] tois passé l'ouragan les hé[ros] dans les embuscades de l[ière] ne tarderaient pas à repr[endre] poil de la bête et à plastro[nner] les assemblées.

C'est ce que vient de fai[re] lais-Bourbon le jeune dépu[té] Lafont, qui n'ayant pas pri[s] péril commun ne s'en in[quiète] moins communiste.

Bien qu'âgé seulement d[e] en 1914, il opta d'abord [pour] tranchées du Parlement, p[uis] plia sur la manufacture fr[ançaise] à Lyon, où il prit part à [la] en fournissant des capotes

De si reluisants états d[e] commanderaient le silen[ce] homme sensé ; à tout le m[onde] pêcheraient-ils d'insulter l[a] de ceux qui servirent l[a] d'une façon plus efficace, [et] plus périlleuse.

Car, par un singulier [re]qui n'échappe pas au pub[lic] si tant d'arriérés se tro[uvent] l'avant pendant la grande [guerre] il n'y eut tels que nos ava[teurs] fournir les contingents d[e] l[a]

Conseil d'Arrondissement

De Nogent-le-Rotrou

Le 16 octobre 1922, à 10 heures 1/2, le Conseil d'arrondissement s'est réuni à la Sous-Préfecture.

Etaient présents : MM. Guérin, docteur Levillain, Gohon, Péan, Couronne, Chevallier, Colas et Vanvooren.

Absent : M. Dupré, retenu en sa qualité de secrétaire général à la semaine de motoculture de Lyon.

M. le Sous-Préfet donne communication à l'assemblée des pièces relatives au répartement et sous-répartement des contributions directes.

Après examen des états de répartition les décisions suivantes sont prises.

le contingent de la contribution personnelle mobilière est fixé pour 1923 à 74.035 francs.

Deux projets de répartition de ce contingent ont été prévus : l'un basé sur les principaux fictifs utilisés pour les rôles de l'année en cours, l'autre sur les valeurs locatives d'habitation imposable.

Le Conseil d'arrondissement adopte le premier mode de répartition.

Le contingent de la contribution des portes et fenêtres est fixé pour 1923 à 35.510 francs.

Le Conseil d'arrondissement, considérant que le système de répartition du contingent de la contribution des portes et fenêtres, adopté par le Conseil général dans sa séance de septembre dernier, lui paraît le plus équitable, est d'avis de faire le sous-répartement de la contribution des portes et fenêtres suivant les bases adoptées par le Conseil général pour l'année 1923.

Les sommes ainsi réparties ont été détaillées dans un état fixant la part mise à la charge des 54 communes de l'arrondissement.

Ensuite le Conseil a émis les vœux suivants :

1° L'école laïque étant la base des institutions démocratiques, le Conseil d'arrondissement proteste contre la réduction d'un certain nombre de postes d'instituteurs et estime que le Parlement, en demandant la suppression de 30.000 fonctionnaires, n'a pas entendu viser l'école primaire, mais d'abord les emplois créés pendant et depuis la guerre, ainsi que les gros traitements aussi nombreux qu'abusifs, (M. Chevallier, appuyé.)

2° Considérant que, par la dernière loi de finances, le Parlement a décidé la suppression de 30.000 fonctionnaires dans le cours de l'année 1923, émet le vœu que, pour l'application de cette loi, une liste générale des emplois supprimés et le nom des fonctionnaires visés soient publiés au *Journal Officiel* afin, d'une part, que les contribuables puissent se rendre compte de l'exécution de la mesure votée et, d'autre part, les fonctionnaires touchés, qu'ils ne sont pas victimes de l'arbitraire, (M. Gohon, appuyé.)

3° Qu'un projet de décentralisation soit étudié pour réduire au strict minimum toutes les formalités administratives, en donnant aux sous-préfets des pouvoirs plus étendus et en élargissant les attributions des Conseils d'Arrondissement, (M. Guérin, appuyé.)

4° Que la halte de Coudray-au Perche soit ouverte au public au moment du passage du train de 21 h. 55 venant de Courtalain et se dirigeant sur Nogent-le Rotrou, (M. Couronne, appuyé.)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, M. le Président déclare close la deuxième session du Conseil d'arrondissement et lève la séance à midi et demi.

NOUVELLES MILITAIRES

Classe 1922

Les jeunes gens appartenant à la deuxième fraction du contingent de la classe 1922 sont informés que les dates d'appel sous les drapeaux sont fixées aux **13, 15 et 17 novembre prochain.**

La médaille de la victoire

Les candidats à la médaille interalliée dite « médaille de la Victoire » peuvent, dès à présent, faire valoir leurs droits. Les demandes d'autorisation du port de la médaille seront centralisées dans les mairies. Il ne sera, toutefois, pas délivré de diplôme.

Les candidats dont les mérites de guerre ne paraîtront pas suffisants pourront prétendre à la médaille commémorative française de la grande guerre, qui sera accordée à tous les mobilisés.

PIEUSE MANIFESTATION

[illegible] fiée
[illegible] eurs
[illegible] nbés
[illegible] an-
[illegible] ison
[illegible] des
[illegible] lité,
[illegible] ant,
[illegible] nas
[illegible] rend
[illegible] sso-
[illegible] du
[illegible] éné-
[illegible] leur
[illegible] les
[illegible] des
[illegible] bre ;
[illegible] une
[illegible] tons
[illegible], fait
[illegible] eurs
[illegible] ap-
[illegible] con-
[illegible] glo-
[illegible] é le
[illegible] belle
[illegible] les
[illegible] sa-
[illegible] que
[illegible] dent

de la Société, exalte le sacrifice de ceux qui sont morts pour la plus belle des causes et adresse ses condoléances émues aux familles éplorées.

Les collégiens défilent ensuite devant la plaque, et chacun se retire profondément impressionné par cette manifestation si digne en sa simplicité.

A l'issue de la cérémonie, un banquet, servi dans la maison du Bailli, a réuni les membres de l'Association. Au dessert, MM. Eigenschenck et Villette-Gaté ont prononcé des toasts chaleureusement applaudis. *Un assistant.*

Tribunal correctionnel de Nogent

Audience du 14 octobre 1922

NOGENT. — ***Procès de presse.*** — L'action intentée contre l'*Ere nouvelle* par M. Leroy, fondé de pouvoirs à l'agence de la Société générale de Nogent, est rappelée à l'audience de ce jour.

M. Ghys Albert, mis en cause comme gérant du journal, déclare accepter la responsabilité des articles incriminés.

Me Le Roy, remplacant Me Dominique, avocat de l'*Ere nouvelle*, demande le renvoi de l'affaire au 25 novembre, d'accord avec Me Geneslay, du barreau du Mans, avocat de M. Leroy, assisté de Me Chabosseau.

Le Ministère public intervient pour déclarer que le renvoi à deux mois semble s'imposer car l'instruction de l'affaire Denoual ne sera vraisemblablement pas close à la fin de novembre.

Me Geneslay répond que le premier acte de diffamation remonte au 25 mai et donne lecture d'une circulaire du garde des Sceaux invitant les tribunaux à solutionner à bref délai ces sortes d'affaires.

Le Ministère public s'en rapporte à la décision du tribunal et la cause est renvoyée au 16 décembre.

Faisant état d'un nouvel article diffamatoire, toujours à l'égard de M. Leroy, inséré dans le numéro du 30 août dernier de l'*Ere nouvelle*, Me Chabosseau assigne la Société du journal et le gérant en 100.000 francs de dommages intérêts.

Sur la demande des parties cette seconde affaire est également renvoyée au 16 décembre.

AUTHON. — ***Délits de chasse.*** — Privé de permis pendant cinq ans pour avoir chassé sur le terrain d'autrui, M. Martin-Fortris René, qui avait réussi néanmoins à s'en faire délivrer un par la sous-préfecture de Vendôme, a été surpris deux fois en attitude de chasse.

L'inculpé demande le renvoi à quinzaine pour des motifs énumérés dans une lettre qu'il a adressée au garde des Sceaux. M. le Président ne lui accordant pas l'autorisation d'en donner lecture, M. Martin Fortris déclare alors faire défaut.

Le tribunal le condamne : 1° à 8 jours de prison et a 200 francs d'amende ; 2° à 15 jours de prison et à 200 francs d'amende. Il y aura cumul des peines, mais le délinquant devra verser pour chacune des deux infractions, 100 francs, prix du permis de chasse général, et déposer son fusil au greffe sous une contrainte de 200 francs.

BRUNELLES. — ***Mendigot.*** — Inculpé de mendicité avec menaces, Jégou Emile, manœuvre, sans domicile fixe, voudrait bien être jugé illico, mais les renseignements concernant son état-civil n'étant pas arrivés, il lui faudra patienter jusqu'à une prochaine audience.

COMBRES. — ***Trop pressé.*** — M. Lorin François a cru pouvoir chasser muni du récépissé du percepteur constatant le versement du montant de son permis. En somme l'Etat n'a rien perdu ; aussi le tribunal inflige-t-il à ce brave garçon une légère amende de 16 francs avec sursis ; mais il lui faudra néanmoins payer 100 francs, prix du permis de chasse général, et se voir confisquer son flingue sous contrainte de 50 francs.

— Merci, Messieurs ! dit poliment la maman Lorin du fond du prétoire.

L'Avocat des Porettes.

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'une lettre au garde des sceaux dont M. Martin-Fortris voulait donner lecture à l'audience. C'est après s'en être vu refuser l'autorisation qu'il a fait défaut.

Authon-du-Perche, le 9 octobre 1922.

Monsieur le Ministre,

Afin de pouvoir faire devant le jury la preuve que la bonne foi d'un Conseil de famille assemblé à Authon le 24 septembre 1920 sous la présidence de M. Valet, juge de paix, a été surprise et obtenir ainsi justice pour ma sœur interdite, j'ai dû, à l'occasion d'un double procès de chasse que M. Valet m'a intenté l'an dernier, donner lecture à l'audience du 3 décembre 1921 du tribunal correctionnel de Nogent-le-Rotrou d'une lettre que j'avais adressée à M. Bonnevay, garde des sceaux, le 17 novembre précédent.

Cette lettre a été saisie à l'audience à la requête du procureur de la République. J'ai été condamné à 100 francs d'amende et privé pendant cinq ans du droit d'obtenir un permis de chasse en Eure et-Loir, en outre d'une condamnation à 150 francs de dommages-intérêts envers le plaignant, à qui l'action en diffamation risée par l'article 41 de la loi du 29 juillet 1881 a été réservée par le tribunal.

Mais, depuis lors, tous les efforts que j'ai faits pour obtenir que le juge de paix d'Authon ou, à son défaut, le ministre dont il relève, exerce contre moi l'action dont il s'agit sont demeurés sans résultat.

C'est pourquoi, assigné de nouveau à comparaître le 14 octobre courant devant le tribunal correctionnel de Nogent le Rotrou, à la requête du procureur de la République, lequel déclare non valable un permis de chasse départemental de Loir-et-Cher qui m'a été délivré le 18 août 1922 par le sous-préfet de Vendôme, j'ai l'honneur de vous informer que je demanderai le renvoi de l'affaire à quinzaine afin que vous puissiez l'examiner et répondre à la question transcrite ci-contre que j'avais prié M. Mignot-Bozérian, député d'Eure et Loir, d'adresser à votre prédécesseur.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

R. MARTIN-FORTRIS.

Monsieur Colrat, ministre de la Justice, Paris.

Question à M. le Ministre de la Justice.

Un jugement aux termes duquel un habitant d'Authon du-Perche est accusé d'avoir diffamé M Valet, juge de paix, ayant été prononcé à l'audience du 17 décembre 1921 du tribunal correctionnel de Nogent-le Rotrou, l'action réservée à ce magistrat conformément à l'article 41 de la loi du 29 juillet 1881 *et non exercée par lui* sera-t-elle exercée d'office devant la Cour d'assises d'Eure et Loir afin que le jury se prononce sur la vérité des faits que le tribunal de Nogent-le-Rotrou a qualifié de diffamatoires et réponde notamment à la question suivante :

« La bonne foi du Conseil de famille assemblé à Authon le 24 septembre 1920 sous la présidence de M. Valet, juge de paix, a t-elle été surprise ? »

LES SPORTS

FOOTBALL - ASSOCIATION

Dimanche dernier

La section sportive *Amicale Nogentaise* première s'est rencontrée, sur le terrain de manœuvres, avec le *Vélo-Sport Chartrain* première, en présence de nombreux spectateurs.

Après une lutte acharnée, très courtoisement menée de part et d'autre, le match s'est terminé par la victoire de l'*Amicale* par quatre buts à zéro.

Dimanche prochain

L'équipe première de la section sportive *Amicale Nogentaise* recevra l'équipe première de l'*Union sportive* de Dreux. Ce match comptant pour le championnat d'Eure-et-Loir les sportmen nogentais iront certainement fort nombreux assister à cette rencontre.

Coup d'envoi : 14 h. 30, sur le terrain de manœuvres.

Société de Secours Mutuels

de Nogent-le-Rotrou

Dimanche dernier, avait lieu, à 2 heures, salle des Colonnes, l'assemblée générale trimestrielle des membres de la société de Secours mutuels, sous la présidence de M. Barray, président.

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, le trésorier expose la situation financière de la manière suivante :

Recettes :		
Un membre honoraire. ...	10	»»
Subvention de la Ville ...	500	»»
— des Hospices...	500	»»
Coupon de l'Emprunt	75	»»
872 cotisations	2077	»»
2 mises d'entrée	8	»»
Amendes....	178	»»
TOTAL DES RECETTES.	3.348	»»
Dépenses :		
Frais médicaux.....	392	»»
Frais pharmaceutiques....	1156	»»
425 journées de maladie...	725	50
2 inhumations..	50	»»
Bandagiste.	60	»»
TOTAL DES DÉPENSES.	2.383	50
Boni du trimestre	964	50
Au 15 juillet le capital était	15.639	77
Il est aujourd'hui de.....	16 604	27
Il se compose comme suit :		
Caisse des dépôts et consignations	8380	66
2 obligations Crédit Foncier	890	15
Emprunt national	5235	»»
Caisse d'épargne	1462	56
Chez le Trésorier et vice-Trésorier	635	90
TOTAL ÉGAL.....	16.604	27

M. le Président fait constater que la situation financière étant très satisfaisante, il serait désirable que la société recommence ses versements à la caisse des retraites, interrompus depuis 1913, à la condition que les fonds disponibles ne soient pas inférieurs à la somme de 12.000 francs. De cette façon l'on pourrait envisager l'accès à la retraite à 60 ans au lieu de 63 ans.

C'est à l'unanimité que l'assemblée se range à cet avis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après le paiement des pensions et la perception des retraites ouvrières.

Le Président : G. BARRAY.

Nouvelles Locales

Fêtes et Réunions

DIMANCHE :

A Nogent, pharmacien de service : M. Fourmy.

A 2 h. 30, sur le terrain de manœuvres, match de football.

A 8 h 30, à la salle des Fêtes, *Michel Strogoff*.

A Charbonnières, à 12 h. 30, banquet des vétérans et des poilus.

A Vichères, louée de domestiques.

A Montlandon et à Saint-Eliph, fête communale.

A Ceton, à 7 h. 30, séance récréative par l'*Avenir Cetonnais*.

A l'honneur

Le lieutenant de gendarmerie Mulois, de Nogent, a été cité à l'ordre de la 4e légion « pour l'activité, le zèle et la persévérance qu'il a déployés, pour la façon dont il a coordonné, le 6 juillet 1922, l'action des différentes brigades, contribuant ainsi pour une grande part à l'arrestation d'un malfaiteur dangereux. »

— Le gendarme Vaseux, de Nogent, vient d'être cité à l'ordre de la 3e légion avec le motif suivant : « Détaché au Havre pour participer au maintien de l'ordre à l'occasion des grèves, a fait sa part, le 25 août 1922, d'un détachement chargé de disperser un attroupement armé, a fait preuve d'un esprit de discipline, d'une énergie et d'un dévouement remarquables. — A été contusionné ».

Nos félicitations les plus chaleureuses à ces deux braves défenseurs de l'ordre public.

— Le chef de brigade Biget, de Beaumont-les-Autels, blessé grièvement au cours des événements du Havre à la tête du peloton qu'il commandait, est en bonne voie de guérison. Nous croyons savoir qu'il fait l'objet d'une proposition spéciale pour la Légion d'honneur.

Nous adressons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à ce vaillant sur la poitrine duquel l'étoile des braves sera bien placée.

Dans la gendarmerie

M. Garnier, capitaine au 38e R. I., stagiaire à la 13e légion, vient d'être nommé capitaine de gendarmerie à Mortagne, en remplacement de M. Cavarrot, admis à la retraite.

Cour d'assises

La quatrième session des Assises d'Eure-et-Loir, qui devait s'ouvrir à Chartres le lundi 23, n'aura pas lieu. La seule affaire en cours (affaire de bigamie) est reportée à la session prochaine.

Chambre des huissiers

Voici la composition de la Chambre des huissiers de l'arrondissement de Mamers pour l'année 1922-23 : Me Ledru, à Bonnétable, syndic ; Gallais, à la Ferté-Bernard, rapporteur ; Dugué, à Marolles-les-Braults, secrétaire ; Gombault à Mamers, trésorier ; Breton, à Mamers, membre.

Ecole de Notariat

La rentrée de l'école de Notariat d'Angers, pour l'année scolaire 1922-1923, aura lieu le 3 novembre.

Pour s'inscrire et avoir tous renseignements, s'adresser à Me Ballon, notaire honoraire, directeur de l'Ecole, 7, rue du Temple, Angers.

Concert de l'Amicale

C'est le samedi 28 et le dimanche 29 octobre qu'auront lieu les deux soirées musicales et littéraires organisées par l'Amicale.

En dehors d'une pléiade de bons chanteurs et de fins diseurs, le public nogentais retrouvera les acteurs et les actrices qu'il a déjà appréciés dans deux amusantes comédies du répertoire du Grand-Guignol, *le Cultivateur de Chicago*, de Gabriel Timmory ; *la Dame de cristal et le Monsieur de bronze*, d'Henri Duvernois. En costumes de l'époque, on jouera une farce moyenâgeuse en vers, *le Condamné à mort*, d'un de nos spirituels universitaires, M. Niolle.

Les jours de location et le prix des places sont indiqués dans la lettre d'invitation envoyée aux membres honoraires de l'Association.

Pour tous renseignements, s'adresser à la salle des Fêtes.

Soirée théâtrale

C'est demain dimanche 22 octobre, que le théâtre municipal du Châtelet de Paris donnera une sensationnelle représentation de *Michel Strogoff* pièce historique à grand spectacle en 5 actes et douze tableaux de Jules Verne et d'Ennery, à la salle des Fêtes de Nogent-le-Rotrou.

Le théâtre du Châtelet de Paris, avec les éléments dont il dispose, pouvait seul donner une réalisation vraiment grandiose à la captivante pièce de Jules Verne. Des décors spéciaux, des costumes superbes, une interprétation de premier ordre avec M. René Gervais, dans le rôle de Strogoff ; Victor Petuy, rôle d'Yvan Ogareff ; Jane Méa, rôle de Marfa Strogoff ; Ch. Zher, rôle de Jollivet.

Des ballets admirablement réglés, seront exécutés par Mlles Marthy, danseuse étoile du Châtelet ; Eleny, danseuse travesti, et les dames du corps de ballet Cette troupe est la même qui vient de jouer avec un éclatant succès dans les grandes villes : Lille, Bordeaux, Lyon, Bruxelles, Liège, Anvers, etc. Le public se rendra en foule à cette magnifique représentation.

Le crime des Viennes

Le docteur Paul a enfin déposé son rapport. Le praticien conclut à la presque impossibilité pour Denoual de s'être tiré lui-même des coups de pistolet dans la tête.

Le bruit court que M. Lanier, juge d'instruction, convoquera MM. le docteur Paul ; Marchadier, expert-chimiste, et le docteur Jean Coudray.

Attendons patiemment les résultats de cette nouvelle conférence et ne prêtons pas une oreille complaisante aux trop nombreux racontars.

A la Crèche

Mme Gevin-Cassal, inspectrice des services administratifs, a visité mercredi la crèche de Nogent et s'est retirée particulièrement satisfaite de son court séjour chez les tout petits.

Skating-Club Nogentais

Les membres sont informés que les séances de patinage reprendront à la salle des Fêtes, le jeudi 26 octobre, à 8 h. 1/2 du soir.

Les personnes désirant faire partie de la Société sont priées de se faire présenter.

Mairie de Nogent-le-Rotrou

Les contribuables sont informés que les rôles des contributions : personnelles mobilières, patentes, foncières et taxes assimilées, sont entre les mains du percepteur. Les avertissements seront envoyés aux intéressés à partir du 29 octobre, point de départ pour les réclamations.

Le Maire : H. VILLETTE-GATÉ.

Au Poste radio

Demain dimanche 22 octobre, les sapeurs du génie du détachement de la T. S. F. donneront, sur invitation, une soirée musicale, à la salle de concert, caserne Sully, avec un programme des mieux choisis.

Société électrique

La Société croit devoir prévenir ses abonnés que le courant alternatif qu'elle va recevoir sous peu ne modifiera en rien le courant actuel qui restera, en courant continu, 220 lumière 440 force. Aucune modification ne sera donc apportée aux lampes, etc.

Family - Cinéma

Avenue Camille-Gaté

Samedi 21 octobre, soirée à 8 h. 1/2.
Dimanche 22 octobre, matinée et soirée.
Pathé-Journal, actualités.
Le Carnet rouge, superbe drame des plus émouvants, en 3 actes.
A 10 heures, ***les Trois Mousquetaires***, chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas, en 12 épisodes. — 7e épisode : *Le Pavillon d'Estrées.*
Médor, chien sauveteur, comique.
Piano tenu par Mme Staub, professeur.
Prix des places : 2.50, 2 fr., 1.50 (au-dessous de 10 ans, réduction de 0.30).

Etat - Civil

NOGENT-LE-ROTROU

Naissances. — 13 octobre. Denise-Renée Henriette, fille de Henri Edouard, courtier en marchandises, et de Renée-Louise Lucas, 60, rue Saint-Laurent.

René-Maurice et Georges-Marcel, fils jumeaux de Théodule Hippolyte Pellelier, cultivateur, et de Berthe Maria Fernande Epinette, cultivatrice à la Tendronnière.

16. André-Xavier Léon, fils de Julien Belotte, négociant, et de Suzanne-Jeanne Jung, 1, rue Charonnerie.

16. Pierre Auguste, fils de Maurice Bourgeteau, et de Germaine Julliot, 51, rue Charronnerie.

Publications. — 13 octobre. Emile-Georges Chéneau, ouvrier chapelier au Moulin-Lecomte, et Emilienne Albertine Blondel, aide de culture à Beillé (Sarthe).

13. Victor Simon-Emile Rouleau, radio-télégraphiste, 7, rue de Nazareth, et Germaine Evelina-Marie Besnier, s. p., 10, rue de Sully.

15. Alfred Clément-Théodore Jousselin aide de culture, au Puits Massiot, et Marie-Adrienne Gaudian, aide de culture à Saint-Jean Pierre Fixte.

Décès. — 13 octobre. Marie Gargan, veuve Coutois, s. p., 60 ans, 68, rue St-Lazare.

17. Léon Désiré Deshayes, peintre, 53 ans, 2, rue des Tanneurs.

Jean Debray, journalier, 55 ans, à Pseau.

18. Héloïse Séverin, en religion sœur Saint Louis, 73 ans, 36, rue Gouverneur.

REGMALARD

Condé-sur-Huisne. — *Naissances.* — 5 juillet. France-Odette Yvette, fille des époux Brunet-Tauvet, aux Sablons.

12 août. Suzanne-Yvonne, fille des époux Cirou-Couillin, à la Guépinerie.

19. René-Victor, fils des époux Pelleray Leteil, au bourg.

23. André-Jean, fils des époux Coudray-Haye, au bourg.

4 septembre. Maurice-Lucien, fils des époux Drouard-Bellanger, au bourg.

8. Paulette Raymonde, fille des époux Mahier-Grenesche, au bourg.

Mariages. — 3 juillet. Célestin-Emile-François Gallerand, marchand de bestiaux au bourg, et Charlotte-Marie-Victorine Amiot, s. p., à Rivray.

31. François-Louis-Marin Lamard, employé de chemin de fer au bourg, et Alice-Berthe Danveau, couturière au bourg.

25 septembre. Gaston-Emile Vadé domestique au bourg, et Marie-Eugénie Combet, s. p. au bourg.

Décès. — Aimée-Marie Madeleine Fortier 19 ans, s. p. décédée à Villepinte (S.-et-O.) le 17 juillet (transcription).

24. Henri-Alexis Drouin, 10 jours, en nourrice au bourg.

24 août. Louis Alexandre Bourgeois, époux Garnier, 74 ans, journalier au bourg.

25. Emile-Auguste Collas, époux Sortais, 68 ans propriétaire au bourg.

13 septembre. Victor-Lucien Garnier, époux Cormier, 47 ans, cultivateur, à la Chaussée.

Faits Divers

Nogent

— *Le trafic des billets.* — Parmi les vingt employés du réseau de l'Etat arrêtés, tant à Paris qu'en province, pour trafic de billets de chemins de fer, figure un nommé Thépaut, receveur à Montparnasse, qui a été employé à la gare de Nogent.

Vraisemblablement, d'autres incarcérations suivront, car on se trouve en présence d'une organisation de vaste envergure et dont les ramifications s'étendraient un peu partout sur le réseau.

Le préjudice causé à l'Etat approcherait du million.

— *Bonne destruction.* — M. Quentin, de la Galaisière, a capturé, samedi dernier, dans la Rivière morte, une superbe loutre de 8 kilos.

Nos compliments à l'habile chasseur.

— *Chien trouvé.* — Un petit chien genre fox, noir à pattes jaunes, muni d'un collier sans nom, a été recueilli par M. Gadeau, maréchal, rue Giroust, à qui on peut le réclamer.

— *A la foire d'empoigne.* — Au début de la semaine, le bruit courait qu'un commerçant de notre ville s'était fait pincer avec sa femme et son fils en flagrant délit de vol à l'étalage, au bazar de l'Hôtel-de-Ville, à Paris.

Des renseignements qui nous ont été fournis par l'intéressé, il semble résulter qu'il aurait été victime de l'excès de zèle d'un inspecteur et que la valeur insignifiante de l'objet que, selon lui, il aurait omis de payer, n'était vraiment pas de nature à lui attirer un pareil désagrément.

— *Pauvre bête !* — Une magnifique chienne berger allemand, appartenant à M. Bar, mécanicien, rue des Bouchers, a été écrasée mercredi matin par la voiture d'un habitant des environs.

Champrond-en-Perchet. — *Avis.* — La louée des domestiques se tiendra au lieu habituel à Chainville le 29 courant. — Bal, loteries, etc.

Authon

Beaumont-les-Autels. — *Colleteur ambulant.* — Arrêté pour vagabondage, dimanche dernier, Mouzille Louis, 40 ans, journalier, sans domicile fixe, a été trouvé porteur de quarante collets.

Interrogé, il a avoué en avoir posé quatre-vingts dans un bois près de Châteaudun, mais quand il est allé pour les visiter, il y a trouvé peau de balle !

Le colleteux a ajouté que s'il avait su qu'il y avait des gendarmes à Beaumont, il ne serait pas passé par là ; ça se comprend.

Béthonvilliers. — *Noces d'or.* — Cette modeste paroisse était en fête mardi dernier, à l'occasion du cinquantième anniversaire sacerdotal de M. l'abbé Michel, qui depuis trente-trois ans l'administre avec une sagesse dont témoigne la sympathie de ses ouailles, accourues nombreuses dans l'antique église, elle-même parée avec une grâce que lui eussent enviée bien des sanctuaires urbains.

Jamais les boiseries qui entourent le chœur n'avaient encadré pareille assistance de prêtres, venus de tout le canton et d'au-delà, au premier rang desquels nous devons citer MM. les chanoines Claireaux, archiprêtre de Nogent ; Verret, archiprêtre de Châteaudun, et Gasselin, doyen d'Authon, qui traduisit, du haut de la chaire, les sentiments de tous en un éloge discret du jubilaire, dégagea les grandes leçons qui découlent d'une cérémonie de cet ordre et donna lecture d'une lettre flatteuse du chef de notre diocèse, décernant au héros du jour le titre de chapelain d'honneur de la cathédrale de Chartres.

La grand'messe fut célébrée avec une pompe inaccoutumée par le vénéré pasteur, assisté par deux de ses anciens élèves, les abbés Charmeteau et Ménager, et les voûtes résonnèrent de chants poussés à plein cœur et à plein gosier. L'office se termina par un *Te Deum* d'allégresse avant lequel M. le Curé remercia, en termes émus et choisis, les initiateurs de cette fête de famille et tous ceux qui collaborèrent à sa si parfaite réalisation.

Et, pendant que les cloches carillonnaient gaiement pour une circonstance aussi mémorable, les fidèles regagnaient leurs demeures, emportant de cette cérémonie le plus réconfortant souvenir, pendant qu'au presbytère l'heureux jubilaire réunissait à sa table une couronne de confrères et d'amis, dont quelques uns donnèrent la parole à la Muse en l'honneur du lettré délicat autant que modeste qu'est M. l'abbé Michel, à qui nous souhaitons, avec tant d'autres, de nous donner rendez-vous à ses noces de diamant G. F.

Coudray-au-Perche. — *Fête.* — La fête des laboureurs et des ouvriers a été célébrée dimanche 15 octobre suivant le programme que nous avons donné et qui s'est déroulé avec un plein succès.

Après la messe solennelle célébrée pour les familles, eut lieu un banquet fort bien servi par M. Radais, à l'issue duquel MM. Sédillot, conseiller général, et Couronne, conseiller d'arrondissement, prononcèrent des toasts très appréciés dans lesquels ils rappelèrent la fin tragique et prématurée du regretté comte de Leusse.

L'après-midi, les courses et jeux divers pour les enfants, la course de bicyclettes, le concert par la musique d'Authon furent accueillies avec la faveur coutumière par les nombreux spectateurs.

La distribution des prix du concours de tir, présidée par Mme la comtesse d'Alsace, bienfaitrice de la Société, fit des heureux de tous les concurrents, puisque tous reçurent une récompense, ne fût-ce qu'à titre d'encouragement. Citons au moins la première dizaine de lauréats : MM. Lhéridat Albert, Cachin, Vallée, Bâcle Gabriel, Verdier, Fardouet, Dufau, Colin, Jauneau et Thurin.

La journée se poursuivit par une visite aux diverses attractions installées sur la place, pour se terminer par l'illumination de l'avenue de la Gare, fort bien décorée, une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice auquel assista une foule empressée.

En résumé, fête bien réussie, qui fait honneur à la municipalité de Coudray et aux habitants.

Brou

— *Collision.* — Le 15 octobre, l'auto d'un mécanicien de la localité s'est rencontrée, rue de Chartres, avec une voiture conduite par M. Vallée, de Saint-Avit.

Il n'y a eu aucun accident de personnes à déplorer ; seule l'auto a subi quelques avaries.

— *Pouah !* — Mme Duchon, du Bois-Gérard, a voulu écouler sur le marché un stock d'œufs pourris, mais l'odeur de sa marchandise a éventé le truc. Le reste se devine.

Unverre. — *Avis.* — La louée annuelle des domestiques des deux sexes aura lieu comme les années précédentes le jour de la Toussaint (1er novembre), depuis 6 heures du matin. — Fête foraine, bals, etc.

— *Brutal.* — Un gâs de batterie, François Théry, a envoyé un coup de poing dans la figure de son patron, M. Pohu, de la Griserie, qui venait de lui adresser une observation.

Mécontent du procédé, M. Pohu a porté plainte.

— *Pendu.* — Dimanche dernier, vers midi, au lieu dit la Chattière, les gendarmes ont trouvé M. Philippe Robert, 18 ans, domestique à Vieuvicq, pendu à un arbre.

Il résulterait de l'enquête que le désespéré, qui avait reçu récemment plusieurs coups de pied dans le ventre au cours d'une rixe survenue à Mérélise, aurait attenté à ses jours pour mettre fin aux souffrances résultant des voies de fait dont il aurait été victime.

La Loupe

— *Dans les Indirectes.* — M. Fanjeaux, vérificateur des contributions indirectes de 4e classe à la Loupe, est élevé sur place à la 3e classe.

Nos félicitations.

— *Poivrot !* — Garin Jules, 30 ans, journalier, sans domicile fixe, a été conduit au garage pour s'être introduit trop d'alcool dans le moteur.

— *Vol.* — Une enquête est ouverte au sujet d'un vol de bois débité, commis dans les chantiers de la scierie Poignant, récemment mise en faillite.

Un forain serait impliqué dans cette affaire.

Champrond - en - Gâtine. — *Schlass !* — En passant dans le bourg, Graffin Jules, 52 ans, journalier à St-Martin-des-Monts (Sarthe), a cru devoir marquer son passage en prenant la cuite. Quelle drôle d'idée !

Friaize. — *Service vicinal.* — M. Jules Machevin, cantonnier-chef à Friaize, vient de subir avec succès l'examen de piqueur du service vicinal. — Nos compliments.

Montlandon. — *La Saint-Jacques.* — La fête patronale, dite de Saint-Jacques, aura lieu demain dimanche 22 octobre. — Attractions diverses, tirs, loteries, grand bal Legué, etc.

Saint-Eliph. — *Fête patronale.* — Elle aura lieu demain dimanche 22 octobre, avec le programme suivant :

Le matin : salves d'artillerie. — A 3 heures, réception de la Musique de la Loupe. — De 3 heures à 4 h. 1/2, amusements divers. — A 5 heures, concert. — A 8 h. 1/2 grand feu d'artifice. — A 9 heures, retraite aux flambeaux.

Chevaux de bois, tirs, loteries, bazars, grand bal Chevrier.

Thiron

Combres. — *Chute.* — Mme veuve Beauchamp était occupée à délier des gerbes chez M. Albert, cultivateur au bourg, lorsque l'échelle, sur laquelle elle était montée, glissa tout à coup, entraînant la pauvre femme qui fit une chute de deux mètres de haut.

Gravement contusionnée sur tout le côté gauche, la victime devra prendre trois semaines de repos.

La Croix-du-Perche. — *Pour les Morts.* — L'inauguration du monument aux Morts aura lieu le 5 novembre prochain, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Nogent.

A 2 heures, réception des autorités. Inauguration du Monument.

Vin d'honneur offert par la commune aux invités et démobilisés.

Frazé. — *Décoration posthume.* — La médaille militaire a été attribuée, à titre posthume, au soldat Fouriaux Théodore, du 4e R. I., avec la citation suivante : « Soldat brave et dévoué. Mort glorieusement pour la France, le 24 décembre 1914, à Vauquois, en montant vaillamment à l'assaut d'un ouvrage ennemi. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

Honneur à la mémoire de ce brave dont la famille habite Frazé.

Bellême

— *Foire Saint-Simon.* — Rappelons que cette importante foire se tiendra à Bellême, le samedi 28 octobre, et à Mauves, le vendredi 27 du même mois.

— *Union Sportive.* — Dimanche prochain 22 octobre, à 14 heures, sur le Stade municipal, aura lieu un match entre les deux équipes de la Société.

— *Accident.* — M. Guiot Maurice, 23 ans, charretier chez M. Duvinage, a été pris sous sa voiture qui s'est renversée sur lui en passant sur une bille de bois.

L'état du malheureux inspire de vives inquiétudes.

— *Tir.* — Un concours au Lebel est ouvert entre tous les sociétaires, au stand de la Bruyère, chaque dimanche après midi, jusqu'au 5 novembre inclus.

Nocé

Berd'huis. — *Sans lanterne.* — M. François Henri, 63 ans, rentier au bourg, a eu le tort, samedi soir, de ne pas éclairer sa bécane.

Dancé. — *Fête patriotique.* — La bénédiction et la remise du drapeau de la Section de l'U. N. C. de Dancé-Saint-Pierre-la-Bruyère, aura lieu à Dancé, dimanche 29 courant, sous la présidence d'honneur de M. le général Vuillemot, commandant le 1er corps d'armée.

Le matin, à 10 h. 1/2, messe de *Requiem* pour les Morts de la Guerre et de la Section.

A midi, banquet par souscription (prix : 9 fr.), chez Mme Léable. Les membres tant actifs qu'honoraires qui désireraient y prendre part sont priés de se faire inscrire avant le jeudi 26 en versant le prix ci-dessus pour assurer leur présence.

A 2 h. 1/2, vêpres suivies de la bénédiction du drapeau avec le concours de l'Association Saint-Jean de Nogent-le-Rotrou.

Le prédicateur de la journée sera M. l'abbé Bisson, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire de Seez.

Après les vêpres, remise du drapeau par M. le colonel Jouvin. — Discours. Les habitants sont invités à pavoiser.

— *Récompense.* — La médaille militaire vient d'être conférée à titre posthume, au soldat Courcier Emile, du 303e R. I., mort pour la France, avec la citation suivante : « Soldat brave et dévoué. Tombé glorieusement pour la France, le 4 septembre 1916, en se portant courageusement à l'attaque du village de Vermandovilliers. »

Honneur à ce brave.

Verrières. — *Ruade.* — Jeudi matin, M. Aveline, de la Touche, près Nogent, examinait un cheval à sa propriété de la Crochetière, lorsque l'animal lui décocha soudain une formidable ruade qui l'atteignit en pleine tête.

Grièvement blessé, M. Aveline a été reconduit à son domicile.

Son état est aussi satisfaisant que possible ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Rémalard

— *Enregistrement.* — M. Lasmolles, receveur à Rémalard, est élevé à la 5e classe.

Nos compliments.

— *Cuit !* — Un pauvre petit rigolot de rien du tout que le pauvre vieux père Mercier s'était entonné pour réchauffer ses 69 ans lui a joué un bien sale tour.

— *Concert.* — La 798e section des Vétérans et Soldats de la grande guerre offrira à ses membres et à leurs familles une matinée récréative, à la salle des Fêtes, le dimanche 5 novembre, à 14 h. avec le concours d'artistes de l'Odéon, de la Porte Saint-Martin et du Vaudeville.

Pour les personnes étrangères à la Section, prix d'entrée : 3 francs.

— *U. S. R.* — Dimanche dernier, l'U. S. R. s'est réunie en assemblée générale, à la salle des Fêtes, sous la présidence de M. Louvel, maire, en vue de la nomination du Bureau pour la saison 1922-23.

Après lecture du compte-rendu de la saison 1921-22, le nouveau Bureau a été formé ainsi qu'il suit : MM. Brosse Albert, président ; Masquelez Charles, vice-président ; Bouchard Lucien, secrétaire-trésorier ; Radiguet André, secrétaire-adjoint ; Marchand Alphonse, Caranton René, Chapron Jules, membres.

M. Duval, président sortant, devant quitter Rémalard, a été élu président honoraire à l'unanimité. M. Louvel, au nom de tous, lui a exprimé les regrets que causera son départ d'une ville où il ne compte que des amis.

— Le nouveau Comité remercie de la confiance qui lui est témoignée et s'efforcera de maintenir le bon renom de la société, comptant en cela sur la bonne volonté et l'entente de tous les membres.

— Demain dimanche, à 14 heures, entraînement sur le terrain de St Marc ; les membres actifs et les pupilles sont priés d'y assister en tenue.

Condé-sur-Huisne. — *Pour les morts.* — Voici les souscriptions nouvelles recueillies pour le monument, du 11 juin au 14 novembre 1922 :

Mlle Lambert, 5 fr. ; M. Lesueur (Foucaudière), 5 fr. ; M. Olivier (Alençon), 20 fr. ; M. et Mme Galerand-Amiot, 100 fr. ; Quête au mariage Lamare-Dauveau,, 17 75 Total : 147.75

Le Maire et le Conseil municipal remercient les généreux donateurs et informent les habitants que la souscription reste ouverte.

— *Quête.* — Une quête faite le 25 octobre à l'occasion du mariage Vadé-Combet et destinée au Bureau de Bienfaisance a produit une somme de 15 fr. — Remerciements.

Le Maire : Hunault

— *Trouvaille.* — Une porte-feuille contenant une certaine somme en billets de banque a été trouvé sur la route de Condé à Nogent-le-Rotrou, non loin de la Rapouillère, le dimanche 1er octobre, et déposé à la mairie de Condé où on peut le réclamer.

— *Réponse.* — Visé dans une relation de faits-divers parue dans un récent numéro du *Nogentais* je tiens à protester contre toutes les allégations fantaisistes et mensongères y rapportées ; celles-ci émanant de racontars faits à l'autorité judiciaire par mon épouse à l'instigation de certaines commères et de certains conseils qui feraient mieux de s'occuper de l'intérieur de leur ménage que de chercher à brouiller celui des autres.

Engageant ces estimables personnes à mettre fin à leurs bavardages, je fais contre elles toutes réserves d'action judiciaire pour le préjudice, sous quelque forme que ce fût, qui peut m'avoir été causé. L. Cirou.

— *Eclairez !* — Pas de veine, M. Hée, de Dorceau ! Il traverse Condé la nuit sans falot à sa bécane et, crac ! les gendarmes lui tombent dessus !

— *Allumez !* — Si Mme Bourlier avait mis une lanterne à sa voiture qu'elle a laissée la nuit sur la voie publique, elle aurait évité, pour elle, une contravention et, pour ses concitoyens, le risque de se défoncer la bedaine en se heurtant aux brancards.

— *Association des anciens mobilisés.* — L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 15 octobre. Le bureau pour 1923 est ainsi constitué :

Président, Baudouin Edouard ; vice-présidents, Jay Alexandre et Métais Louis ; secrétaire, Renard Prosper ; secrétaire-adjoint, Baudouin Landry ; trésorier, Chéchin Raymond. Vice-président de la section de Condeau, Dagonneau.

L'association a décidé de se rendre le 11 novembre au cimetière de Condé et aux monuments de Condeau et de Saint-Germain-des Grois. — Départ : 8 h. 30.

Les camarades n'ayant pas encore payé leur cotisation sont instamment priés de la remettre, avant le 5 novembre au plus tard, entre les mains du trésorier.

Le Président : Baudouin Edouard.

Coulonges-les-Sablons. — *Chevaux disparus.* — Nous avons relaté dans notre dernier numéro qu'une jument de 12 ans, taille 1 m. 60, couleur alezan, et un poulain de 6 mois, taille 1 m. 30, gris, trace de balzanes aux quatre membres, avaient disparu, dans la nuit du 9 au 10 octobre, de l'herbage de Mme veuve Vasseur, à la Fourche.

Des recherches ont été prescrites. Les personnes qui détiendraient ces animaux sont priées de prévenir immédiatement la gendarmerie de leur canton.

— *Rendez le vélo.* — Le nommé Beaupère Alexandre, journalier, disant habiter Chartres, mais en réalité résidant à Coulonges, a « oublié » de remettre au garage de M. Colas, à Courville, une bicyclette louée pour la journée.

On le recherche.

Moutiers-au-Perche. — *Succès.* — Le jeune Henri Coiffait, âgé de 15 ans, présenté par M. Dubois, instituteur, au deuxième concours d'admission à l'Ecole normale du Mans, a été reçu avec le n° 1.

Nos sincères compliments à ce brillant élève et à son excellent maître.

— *Circulez.* — Ayant été l'objet d'une contravention pour stationnement de son château roulant, le négociant forain Toutain a casqué ; c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

Le Theil

Masles. — *Fête.* — Dimanche 12 novembre, la fête patronale Saint-Martin et l'anniversaire de l'armistice seront célébrés avec le programme suivant :

La veille et le matin, salves d'artillerie.

A 9 heures, distribution de pain aux indigents.

A 2 h. 1/2, jeux divers, course cantonale de bicyclettes.

A 4 heures, remise d'une palme au Monument à nos Morts.

A 6 heures, banquet par souscription. Prix : pour les anciens mobilisés, 5 fr. ; pour les non mobilisés, 11 fr. Se faire inscrire chez M. Beunardeau, traiteur, à l'Ecu, avant le 6 novembre, dernier délai.

A 8 heures, retraite aux flambeaux, grand feu d'artifice, offert par M. Perriot, maire.

Grand bal Jarry. — Aucun autre bal ne sera autorisé.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer.

Saint-Hilaire-sur-Erre. — *Sainte-Enfance.* — Il est de tradition que les paroisses de Saint-Aignan et de Saint-Hilaire s'unissent pour célébrer la Sainte Enfance. Cette fête aura lieu le dimanche 29 octobre, à 3 h. 1/2. M. le Doyen du Theil la présidera et prononcera l'allocution de circonstance.

Au programme habituel de la cérémonie, cantiques, tirage au sort des parrains et marraines, distribution de médailles, souvenirs, quête en faveur de l'œuvre, s'ajoutera un dialogue dans lequel de jeunes apôtres de la Sainte-Enfance s'efforceront de gagner à leur cause leurs camarades et l'assistance. Ensuite aura lieu la bénédiction des enfants ; le salut solennel du Saint Sacrement terminera la fête.

Les paroissiens de Saint-Hilaire et de Saint Aignan sont invités à venir en plus grand nombre possible et à amener leurs petits enfants.

La Ferté

— *Succès.* — Nos compliments au jeune Choplin André, apprenti chez M. Siffrédi, pâtissier à la Ferté, qui a obtenu le 2e prix au concours de fin d'apprentissage organisé au Mans par le Syndicat des pâtissiers de la Sarthe.

— *En correctionnelle.* — Le nommé Appéré Jean, 43 ans, journalier à la Ferté, qui frappe ses enfants avec la dernière brutalité et les prive de nourriture, vient de s'entendre condamner par le tribunal correctionnel de Mamers à 15 jours de prison.

— *Auto et vélo.* — La semaine dernière, rue Victor Hugo, une auto, conduite par M. Desavis, de Coulonges-les Sablons, a heurté involontairement la jeune Michelet, âgée de 12 ans, qui passait à bicyclette.

Projetée sur le sol, la fillette a été relevée avec un certain nombre de contusions qui nécessiteront un repos de trois semaines.

GÉRANCE DE PROPRIÉTÉS
ET D'IMMEUBLES
Paris ou Province
Vente et Achat de Propriétés
ET LOCATIONS
S'adresser à MM. GONNEAU et DE CORDOUE, 11, rue Marsollier, Paris-2e

Les Mutilés d'Eure-et-Loir

Le Comité fédéral, dans sa réunion du 15 octobre, a décidé d'organiser, à Chartres, un congrès fédéral des Associations de mutilés et victimes de la guerre du département, dont la date sera fixée ultérieurement.

Tous les parlementaires de l'Eure-et Loir sont invités à y assister, ainsi qu'au déjeuner amical qui précédera la séance plénière.

Les associations de Mutilés et victimes de la guerre du département sont priées de se rendre avec leur drapeau à ce congrès auquel devront être présentes toutes les victimes de la guerre.

Pour renseignements, s'adresser aux présidents des diverses sociétés fédérées et au siège de la Fédération départementale, cercle du Commerce et de l'Industrie, 2, boulevard Sainte-Foy, à Chartres.

Remerciements d'obsèques

Mme veuve DESHAYES, ses Enfants et la Famille remercient les personnes qui ont assisté, jeudi, en l'église Saint Laurent, aux obsèques de

Monsieur Léon DESHAYES

et s'excusent auprès de celles qui par oubli n'auraient pas été prévenues.

A NOS CLIENTS

Nous croyons utile de rappeler à tous nos clients qu'ils ont intérêt à régler leurs factures, abonnements, insertions, etc., en utilisant les formules de chèque postal mises gratuitement à leur disposition dans tous les bureaux de poste et qu'ils n'ont qu'à compléter par le n° de notre compte : **158-01**, bureau de Paris.

Pour 15 centimes, ils peuvent correspondre au verso du mandat et s'acquitter de leur dette, quelle que soit son importance. Le talon du mandat nous étant remis par l'Administration des postes, il est inutile de nous aviser par lettre du règlement effectué.

Une heureuse Gagnante

Mme veuve COURT Mathilde, 67, rue Saint-Hilaire, Nogent-le-Rotrou, titulaire du titre n° 1883 souscrit à la Compagnie Nationale de Prévoyance assujettie au contrôle de l'Etat dont le siège est 8, rue Blanche, Paris, vient de voir son titre remboursé à 2.000 fr. quoique n'ayant versé que la minime somme de 110 francs. — Nos félicitations.

Pour tous renseignements et souscrire, s'adresser chez M. CHRÉTIEN, 67, faubourg Saint-Hilaire, Nogent-le-Rotrou.

BONS DU TRÉSOR
500 fr. - 6 %
:: Nets d'impôts ::
ÉMISSION
de **Bons** au prix de **497** fr. **50**
avec jouissance du
25 septembre 1922
:: remboursables ::
au gré du porteur
à ***500 francs*** *le 25 Septembre 1925*
à ***507 fr. 50*** *le 25 Septembre 1927*

La souscription sera ouverte du *9 Octobre au 10 Novembre 1922*
Les demandes sont reçues dès
:: :: maintenant :: ::
A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
44 place du Marché
Nogent-le-Rotrou
et dans ses Bureaux auxiliaires

LES CHAPEAUX
DE LA FILEUSE
sont les plus chics
les plus avantageux
Aujourd'hui
EXPOSITION GÉNÉRALE
Séries réclame
45 f., 39 f., 21 f., 29 f.

BONS DU TRÉSOR
6 fr. pour cent **497** fr. **50**
3 ans et **5 ans**
Les souscriptions sont reçues
dès maintenant sans frais au
Crédit Lyonnais
38, place du Marché Nogent-le-Rotrou

Médecins
Vétérinaires
Industriels
Commerçants
Cultivateurs
Hommes d'affaires
LA VOITURETTE
AMILCAR
vous intéresse
Torpedo 2 places.. 9.750 fr.
Torpedo 4 places.. 12.900 fr.
Conduite intérieure. 13.900 fr.
Les nouveaux modèles 1923
:: *sont livrables de suite* ::
Garage J. PROJEAN
9, rue Charronnerie **Nogent-le-Rotrou**

DERNIÈRE HEURE

Llyod George démissionne

Le parti conservateur s'étant retiré de la coalition gouvernementale, M. Llyod George a résilié ses fonctions, considérant que la majorité lui ferait désormais défaut. Le cabinet en entier a suivi son exemple.

M. Bonar Law a accepté en principe de prendre la succession de l'ex-premier anglais.

POUR LES CANDIDATS
aux Fonctions publiques

Surnuméraire des contributions directes. Date : début 1923. — Délai d'inscription : 10 novembre. Age : 18 à 26 ans. Baccalauréat exigé. — Début : 4.500 fr.

Expéditionnaire au ministère des Finances. — Date : novembre. Délai d'inscription : 4 novembre. Age : 22 à 30 ans. Aucun diplôme exigé. — Début : 4.000 fr. plus indemnités.

Expéditionnaire stagiaire à la Caisse des dépôts et consignations. — Date : 1re quinzaine de décembre. Délai d'inscription : 10 novembre. Age : 22 à 32 ans. Aucun diplôme exigé. — Début : 4.000 fr. plus les indemnités.

Inspecteur départemental du travail. — Date : 12 mars 1923. Délai d'inscription : 1er janvier. Age : 26 à 35 ans. Aucun diplôme exigé. — Début : 6.000 fr., plus indemnités diverses.

Rédacteur au ministère des Finances. — Date : décembre. Délai d'inscription : 16 novembre. Age : 20 à 30 ans. — Début : 6.000 fr. plus indemnités. Brevet supérieur ou baccalauréat exigé.

Dame sténo dactylographe au ministère de l'Agriculture. — Date : 20 décembre. Délai d'inscription : 25 novembre. Age : 18 à 30 ans. — Début : 4.000 fr. plus indemnités.

Rédacteur à la préfecture de la Seine. — Date : 20 décembre. Délai d'inscription : 25 novembre. Age : 21 à 35 ans. Licence exigée. — Début : 8.000 fr.

Les lecteurs qui désirent des renseignements au sujet des emplois indiqués ci dessus, ou d'un concours ou examen quelconque, peuvent s'adresser de notre part à M. le Directeur de l'Ecole Universelle, 10, rue Chardin, Paris (16e).

Joindre un timbre de 0 fr. 25 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur du *Nogentais*.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

EXCURSIONS

Dans les vallées de la Bièvre, de Chevreuse et aux Vaux-de-Cernay, par le service d'Auto-Cars, du 9 Avril au 2 Novembre 1922.

Dans le but de permettre aux Touristes de faire d'agréables excursions dans une région pleine d'attraits, les Chemins de fer de l'Etat ont organisé des services d'Auto-Cars au départ de leur gare de Versailles Rive-Gauche. Ces services comprennent deux circuits quotidiens, l'un, dans la matinée, pour la visite de la vallée de la Bièvre, l'autre, dans l'après-midi, pour la visite de la vallée de Chevreuse.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique, comportant la visite de la vallée de Chevreuse et des Vaux-de-Cernay, est établi les jeudis, dimanches et jours fériés.

Les billets sont délivrés au Bureau des renseignements de la gare de Paris-Saint-Lazare et à la gare de Versailles R. G.

BONS **6 % net**
TRÉSOR FRANÇAIS
Prix d'Emission : **497** fr. **50**
Jouissance 25 Septembre 1922
:: **A 3 et 5 ans** ::
Les souscriptions sont reçues
:: dès maintenant au ::
Comptoir d'Escompte de la Sarthe
32, place du Marché, 32
NOGENT-LE-ROTROU 29
et le Mardi, 6, rue de Châteaudun, **la Loupe**

MESDAMES,
Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies
Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux
Publications François Tedesco
39, boulevard Raspail, Paris (7e)
Si vous désirez vous en convaincre, il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gracieusement
Notre POCHETTE SPÉCIMEN contenant :
1° — Un numéro du Journal des Ouvrages de Dames ;
2° — Un numéro de la Femme chez Elle ;
3° — Un numéro de Mon Aiguille ;
4° — Une planche de dessins décalquables au fer chaud.
(Joindre 0.50 en timbres pour le port)

Bon Gratuit du NOGENTAIS
à retourner sous enveloppe affranchie aux
Publications François Tedesco
39, boulevard Raspail, Paris
Je désire recevoir, à titre gracieux, votre POCHETTE SPÉCIMEN contenant un exemplaire de chacune des publications *Journal des Ouvrages de Dames, la Femme chez Elle, Mon Aiguille*, et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud (ci-joint 0.50 pour le port).
Nom, Adresse, Date et Signature.

L'ACCLIMATATION
Journal des Éleveurs, fondé en 1874
25 francs par an. — 3 francs par mois
PARAIT TROIS FOIS LA SEMAINE
sur 20 à 32 pages grand format illustrées
ÉLEVAGE, CHASSE, PÊCHE, AGRICULTURE
JURISPRUDENCE, VIE PRATIQUE
Le plus important journal d'annonces pour les achats et ventes des Animaux domestiques et sauvage
Offres et demandes d'emplois de toute nature
Locations et ventes de Fermes, Domaines
Immeubles et Chasses, Récoltes, Comestibles
Alimentation des Animaux
Instruments, Voitures, Automobiles
Bicyclettes. - Occasions de toute sorte
Nombreux avantages et réductions de prix aux Abonnés à l'Année
Demander gratuitement Spécimens et Notice
46, rue du Bac, PARIS (7e)

Pour les annonces portant la mention « S'adresser au Journal » il n'est répondu qu'aux lettres contenant deux timbres de 25 centimes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Émission de Bons du Trésor
6 %
à trois ou cinq ans
REMBOURSABLES A 500 fr. le 25 Septembre 1925.
OU A 507 fr. 50 le 25 Septembre 1927
au gré du porteur
Prix d'Émission : 497 f 50
Ces Bons sont exempts d'Impôt
La souscription ouverte le **9 Octobre** sera close au plus tard le **10 Novembre**, le Ministre des Finances se réservant la faculté de l'arrêter avant cette date.
LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES AUX GUICHETS SUIVANTS :
Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore) ; **Trésoreries Générales ; Recettes des Finances ; Perceptions ; Recettes de l'Enregistrement ; Recettes des Douanes et des Contributions Indirectes ; Bureaux de Postes ; Banque de France ; Recette Municipale de la Ville de Paris ; Banques ; Etablissements de Crédit ; Agents de Change et Notaires.**

Vous devez préférer
La Quintonine aux autres extraits de quinquina, car versée dans un litre de vin de table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant, sa formule est en effet tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires.
Elle vaut 2 fr. 75, Pharmacie Fourmy, Nogent-le-Rotrou.

On est toujours tenté
par les Catalogues et Réclames des Grands Magasins.....
Mais...
en se rendant à la
MAISON CHAUVIN-VAUDOLON
28 et 30, place du Marché
NOGENT-LE-ROTROU
On trouve un beau choix des dernières nouveautés en **Chapeaux**, Manteaux, Tailleurs, Fourrures, Lainages, en un mot, tout ce qui concerne l'habillement pour Enfants, Dames et Messieurs.
On compare
et on s'aperçoit vite que dans cette Maison on a de nombreux avantages, y compris celui d'être servi par les patrons eux-mêmes, qui ont tout intérêt à satisfaire leur clientèle
MAGASIN OUVERT LE DIMANCHE
ATTENTION
aux engelures et pour les éviter employez le PRÉDOL qui est également souverain contre tous les maux de pieds : cors, durillons, oignons, etc. Le PRÉDOL est vendu 3.50, Pharmacies Waquant, Chauvin, Neveu, Fourmy, à Nogent ; Frétard à Authon ; Pillier, à Courville ; Legeay, à Chartres.
NEURASTHÉNIE Idées Noires Anxiété
Paralysie agitante, Tremblements
Palpitations de Cœur - Crises d'Asthme
sont guéris par l'emploi du
"BILLONAL"
NON TOXIQUE
FAIT DORMIR LA NUIT
Le Flacon : **5.80** ; le 1/2 Flacon : **3** fr.
Renseignements : **Société "Le Billonal" 30, rue de Miromesnil, Paris** (8e)
Dépôt pour Nogent : Pharmacie CHAUVIN, Pharmacie WAQUANT
Ancienne et honorable Cie d'assurances sur la vie recherche
REPRÉSENTANTS
actifs, honorablement connus, ayant relations dans la région. Bonne rémunération. — Ecrire M. MAZZUCCHELLI, Inspecteur, 18, rue La Fayette, PARIS. .5
CONTRE
Maladies de la Femme
RETOUR D'AGE
Vices du sang et sa mauvaise circulation : Eczémas rebelles, dartres, varices, phlébites, hémorroïdes, rhumatismes, etc.
Constipation et ses conséquences : Migraines, maux d'estomac, etc.
Maladies occasionnées par les professions insalubres : Coliques de plomb des peintres, asthme des meuniers et des boulangers.
ROB FIALIP
Dépuratif végétal — Rénovateur du Sang — N° 1 (simple) 11 fr. — N° 2 (iodo-ioduré) 14 fr.
Très important : Exigez le mot **Fialip** accolé au mot **Rob**.
Laboratoire du ROB FIALIP
1, rue Gambetta, Châteaudun
Dépôts : Pharmacies Chauvin, Hyronimus, Fourmy, Neveu, Waquant, à Nogent-le-Rotrou ; Lagente, à Brou ; Charles, Mion, à la Loupe ; Daniau, à Rémalard.
Hommes & Femmes
Si vous tenez à vos **Cheveux**, n'oubliez pas chaque fois que vous vous nettoyez la tête d'ajouter à votre eau le contenu d'une boîte de ***PARA ZITA*** qui supprimant tout ce qui nuit au parfait état de la chevelure, tels que : ***poussières, pellicules, crasse, poux, lentes,*** etc., la rend souple, brillante, ondulée et a fait pousser. — Prix : **1 fr.**
Dépôt dans toutes les Pharmacies

Cours des Marchés

Marché aux bestiaux de la Villette
Cours de lundi dernier

ESPÈCES	PRIX DU KILO	
	Viande nette 1re q. 2e q. 3e q.	Poids vif
Bœufs	5.»» 4.20 3.»»	1.00 à 3.30
Vaches	5.»» 4.»» 2.80	1.15 à 3.80
Taureaux	4.20 3.80 2.90	1.00 à 2.47
Veaux	7.20 6.»» 4.80	1.95 à 4.84
Moutons	9.60 7.20 6.10	2.10 à 5.88
Porcs	7.70 7.28 7.»»	2.00 à 5.50

Marché aux grains de Chartres

Samedi. Blé	75.50 à »».»»	
Seigle	48 »» à »».»»	
Avoine	55.50 à 56 »»	
Orge	48 »» à »».»»	

Marché aux fourrages de la Chapelle
Cours de mercredi dernier

Les 520 kilos	1re qualité	2e qualité
Paille de blé	120 à ...	97 à 105
Paille de seigle	125 à ...	112 à 115
Paille d'avoine	110 à ...	97 à 105
Foin	240 à ...	220 à 230
Luzerne	250 à ...	230 à 240
Regain	240 à ...	220 à 230

Ces prix s'entendent aux 520 kilos, en bottes de 5 kilos, livraison franco dans Paris. Ils correspondent à peu près à ceux des 1.000 kilos dans la région du Perche.

Marché aux grains de Paris
Cours de lundi dernier

	Courant	Prochain
Farine fleur	101.75	101.»»
Blé	81.25	81.25
Avoine noire	39.75	39.25
Avoine diverse	58.»»	57.75
Seigle	50.»»	50.75

Marché de Nogent-le-Rotrou

Samedi. — Porcs maigres, 70, de 150 à 210 fr. la pièce ; laitons, .., de ... à ... fr. la pièce.

Dindes, de . à .. fr. la pièce ; oies, de .. à .. fr. ; poulets, de 12 à 25 fr. la couple ; canards, de 15 à 16 fr. ; pigeons, de 5.. à 6.50. ; lapins, de 10 à 18 fr. la pièce.

Beurre, de 10 à 11 50 le kilo ; œufs de 6 .. à 6 50 la douzaine.

Marché de Brou

Mercredi. — Bœufs, de ..... à ..... le kilo ; vaches, de 5.50. à 6.... le kilo ; veaux gras, de 7 50 à 8. . le kilo ; moutons, 120 à 170 la pièce ; porcs gras, de 5 50 à 6 .. le kilo ; porcs de lait, de 160 à 280 fr. la pièce.

Oies, de .. à .. fr. la pièce ; dindes, de . à .. fr. la pièce ; poulets gras, de 20 à 35 fr. la couple ; canards, de 15 à, 20 fr. ; pigeons, de 5... à 6... ; lapins, de 8. à 18 fr. la pièce.

Beurre en livres, de 4.75 à 5... ; œufs de 6 25 à 6 50 la douzaine.

DOMO
L'INCOMPARABLE ÉCRÉMEUSE
LA PLUS ROBUSTE ET LA PLUS DOUCE A TOURNER

ÉCRÉMEUSES DOMO
52, Rue des Mathurins-Paris

Tisane Debreyne

Seule Véritable
TISANE de SANTÉ
de la
GRANDE-TRAPPE
Préparée d'après la recette du **R. P. DEBREYNE**
R. P. Debreyne Jr-après Médecin de la Grande-Trappe (Orne)
RAFRAICHISSANTE ET LAXATIVE
Supprime la constipation et ses conséquences, décongestionne le foie, chasse la bile, les glaires, migraines, maux de reins, douleurs rhumatismales, vices du sang et de la peau.
La Boîte à fr. 50, plus 0.20 de taxe, principales Pharmacies.
Le public avisé doit exiger la **Véritable Tisane de la Grande-Trappe**. — Ne pas confondre avec certaine produits qui prennent le nom d'Abbayes ou d'ordres religieux et ne possèdent en réalité ni origine monastique, ni garantie d'authenticité.
Dépôt à Nogent, Pharmacie FOURMY

A. FÉLIX
Chirurgien - Dentiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Ex-assistant des Hôpitaux
Place du Marché, 18, Nogent-le-Rotrou
Téléphone 148
se tient à la disposition de la clientèle les Jeudi, Vendredi et Samedi.

ANNONCES

Etudes de Me **René LE ROY**, licencié en droit, avoué à Nogent-le-Rotrou, 85, rue Saint-Hilaire, successeur de Me MALGRANGE, et de Me **GILLES**, notaire à Nogent-le-Rotrou, 27, rue Charronnerie.

VENTE SUR LICITATION
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
En un seul lot
Le Dimanche 29 Octobre 1922
à 14 heures

En l'étude et par le ministère de Me GILLES, notaire à Nogent-le-Rotrou, rue Charronnerie, commis à cet effet par le Tribunal,

D'une MAISON

Sise à Nogent-le-Rotrou
1, rue Capitaine-Pierre-Renou

Dépendant de la communauté ayant existé entre les époux LAVOCAT-DENOUAL ainsi que de la succession de madame LAVOCAT-DENOUAL.

MISE A PRIX : 10.000 FR.

NOTA. — La maison est libre de location

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. LAVOCAT, 1, rue Capitaine-Pierre-Renou, le dimanche de 8 heures à 11 heures.

S'adresser pour tous renseignements à :
1° Me LE ROY, avoué poursuivant la vente ;
2° Me Gaston GILLES, notaire à Nogent-le-Rotrou, rédacteur et dépositaire du cahier des charges. .22

Etude de Me **CHABOSSEAU**, avoué à Nogent-le-Rotrou, 108, rue St Hilaire

SÉPARATION de CORPS

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Nogent-le-Rotrou, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt et un, enregistré, signifié et aujourd'hui définitif, entre :

Monsieur Jean-Paul ROCTON, ouvrier charpentier, demeurant à Chapelle-Royale ;

Ayant Me CHABOSSEAU pour avoué ;

Et madame Victorine ROCTON, épouse de monsieur Jean-Paul ROCTON, susnommé, demeurant à Arrrou ;

Ayant Me LE ROY pour avoué ;

Il résulte que la séparation de corps d'entre les époux ROCTON a été prononcée au profit du mari.

Pour extrait. *(Signé :)* CHABOSSEAU.

Etude de Me **CHABOSSEAU**, avoué à Nogent-le-Rotrou

RÉTRACTATION

Monsieur PASQUET, entrepositaire de bières à Nogent le-Rotrou, reconnaît que c'est à tort et sans fondement qu'il a tenu sur le compte de monsieur CHRETIEN, entrepositaire de bières et distillateur au même lieu, des propos désobligeants de nature à faire suspecter sa solvabilité ou son honorabilité.

Il déclare en conséquence rétracter formellement les propos dont s'agit et autorise monsieur CHRETIEN à faire insérer la présente rétractation, à ses frais à lui PASQUET, dans le journal *le Nogentais*.

Etude de Me **Gaston GILLES**, notaire à Nogent-le-Rotrou

A Vendre par Adjudication
Le Samedi 4 Novembre 1922, à 14 heures
A **Nogent-le-Rotrou**, en l'étude de Me GILLES, notaire

UNE PROPRIÉTÉ

Située à l'Anis, commune de Masles (Orne), comprenant : maison de campagne avec jardin, terre labourable et bois taillis, le tout d'une contenance de un hectare 52 ares 82 centiares et loué à Mme CHARRON, née BULLEAU

Entrée en jouissance effective le 15 décembre 1922

A Vendre à l'Amiable
1
DEUX MAISONS CONTIGUES

Sises à Nogent le Rotrou, rue des Prés, nos 72 et 72 *bis*, avec jardin et dépendances, le tout d'une contenance de 8 ares 62 ares.

II
Une Ferme nommée « la Bruyère »

Située communes de Marolles, Frétigny et St-Denis d'Authou, contenant en terre labourable, prés et herbages, 33 hectares 23 ares 19 centiares et exploitée par M. BASSAN.

Entrée en jouissance par la prise de possession le 1er Mars 1923.

S'adresser pour tous renseignements à Me GILLES, notaire

Etude de Me **FOREAU**, huissier de la Banque de France, à Nogent-le-Rotrou

Matériel agricole et Objets mobiliers
A VENDRE VOLONTAIREMENT AUX ENCHÈRES
A la **Mairie**, commune de Trizay
Requête de MM. GUESDON père et fils
Les Dimanche 29 et Lundi 30 Octobre 1922 à 13 heures
Par le ministère de Me FOREAU, huissier

IL SERA VENDU :

Voitures fourragères, tombereaux, une carriole état de neuf, un brabant un semoir, une faucheuse, herses de coin et couplées, un rouleau en fonte, un extirpateur canadien, une houe à cheval.

Colliers de charrue et d'attelée, selles, brides, 2 équipages complets de limon, un équipage complet de carriole, traits d'attelée et de charrue, guides.

Faulx, râteaux, outils divers, arroSoirs, chaudière, auge, brouette, chaînes, une écrémeuse.

Lits, armoires, buffet à 2 corps, tables, chaises, horloge et sa boîte, glace, tables de nuit.

Lits de plume, oreillers, traversins, couvertures, couvre-pieds, draps.

Vaisselle, verrerie, cuillers, fourchettes, batterie de cuisine.

Bascule et ses poids, pipes entonnoir, bonbonnes, sacs, une bâche état de neuf.

Et grande quantité d'autres objets.

AU COMPTANT
pour les objets au-dessous de 100 francs
2 Mois de Crédit
pour le surplus aux personnes connues de l'huissier

La Mode illustrée
26, rue Jacob, PARIS — Le n° : 0.35

Etude de Me **RUPÉ**, notaire à Nogent-le-Rotrou

A louer à l'amiable
Pour entrer en jouissance le 1er Mars 1923
Ferme de Croisilles
Commune de Berd'huis
Superficie 40 hectares environ. S'adresser à Me RUPÉ, notaire

---

MÊME ÉTUDE

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me RUPÉ, notaire à Nogent le-Rotrou, le 13 octobre 1922, **le fonds de commerce de bijouterie et horlogerie** exploité par feu M. Léon-Alexandre LEHOUX, bijoutier à Nogent-le Rotrou, rue Saint-Hilaire, n° 119, ensemble la clientèle, l'achalandage, le matériel et les marchandises en dépendant ont été attribués à M. Léon-Charles-Louis LEHOUX, bijoutier, demeurant au même lieu.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'étude de Me RUPÉ, notaire, où domicile a été élu, dans les dix jours de la seconde insertion.

Pour première insertion,
RUPÉ.

Etude de Me **PÉTROP**, commissaire priseur des ville et arrondissement de Nogent le-Rotrou.

BONNE JUMENT
MATÉRIEL DE FERME à l'état de neuf
A Vendre aux Enchères
Par suite de cessation de culture
A la ferme du **Grand-Radray**, commune de Nogent-le-Rotrou
Requête de Monsieur G. POWELL
Le Dimanche 22 Octobre 1922, à 13 h.
(Pour plus de détails, voir le *Nogentais* du 8 octobre et les affiches) 22
***Un mois de crédit** aux personnes connues et solvables*

MÊME ÉTUDE

Vente Mobilière
A la ferme de la **Juvinière**, commune de Nogent-le-Rotrou
Domicile de feu M. François BARBET
Suivant ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal civil de première instance de Nogent-le Rotrou, en date du 28 septembre 1922.
Le Lundi 23 Octobre 1922, à 13 heures
(Pour plus de détails voir le *Nogentais* de dimanche dernier et les affiches).
AU COMPTANT

MÊME ÉTUDE

A Vendre aux Enchères
A **Nogent-le-Rotrou**
rue Charronnerie, devant l'Hôtel de Ville
Le Samedi 28 Octobre 1922, à 14 heures
IL SERA VENDU :

Un bon tombereau roulant un diable à l'état de neuf, un rouleau fonte, une herse couplée en fer.

Et tout un lot de harnais en très bon état comprenant : un équipage complet de limon, 2 équipages complets de carriole colliers de trait avec leurs brides, collier en fer et collier pneumatique, sous-ventrière et dossière pour grosse voiture à l'état de neuf, croupières, fausse selle et faux collier, 3 bricoles à l'état de neuf pour grosse voiture et carriole.

3 paires de traits de carriole cuir dont un en cuir jaune, 3 paires de traits avec fourreaux, 3 paires de guides de 3 guides à deux et guides de carriole. 4 brides, bridons, 8 licols, 2 caparaçons à l'état de neuf, 6 protèges-garreaux en zinc et cuivre et autres bons harnais.

AU COMPTANT

MÊME ÉTUDE

4 Jaments, une Pouliche, un Ane
18 bonnes Vaches laitières, 3 Bœufs
2 Taures, 2 Veaux
Matériel complet de Ferme
A Vendre aux Enchères
Par suite de cessation de culture
A la ferme de **Launay-d'à Bas**, cne de Nogent-le Rotrou
Requête de Mme veuve DORDOIGNE
Les Dimanche 29 et Lundi 30 Octobre à 13 heures
Pour plus de détails, voir le *Nogentais* du 8 octobre et les affiches) 29
***3 mois de crédit** aux personnes connues et solvables*
NOTA. — Les roulants et les bestiaux seront vendus le lundi.

MÊME ÉTUDE

Un Cheval, 3 bonnes Vaches laitières
MATÉRIEL DE FERME
A Vendre aux Enchères
Par suite de cessation de culture
A la ferme des **Quatre-Vents**, commune de Nogent le-Rotrou
Requête de Monsieur et Madame LEDUC
Le Dimanche 5 Novembre 1922, à 13 h.
(Pour plus de détails, voir le *Nogentais* du 15 octobre et les affiches) .5
***2 mois de crédit** aux personnes connues et solvables*

AGENCE DE VENTES ET LOCATIONS
A VENDRE
I.-Maison avec écurie & remise
Libre de suite
II. — Maison
Avec entrée charretière, jardin sur la rivière
A Céder de suite
I. - EXCELLENT CAFÉ
A Nogent-le-Rotrou
II. - CAFÉ AVEC TABAC
Dans fort chef-lieu de canton
Chiffre d'affaires 45.000 fr., bail 14 ans
Loyer 2.000 fr.
III. - BOULANGERIE
Dans commune des environs
IV. - Boulangerie avec Café-Epicerie
Dans commune des environs
V. - EPICERIE AVEC CAFÉ
A Nogent-le-Rotrou
Pour tous renseignements, s'adresser à Mme veuve et Henri DOURDOIGNE, 30, rue Gouverneur, Nogent-le-Rotrou.

Etude de Me **SAVARE**, notaire à Authon

VENTE DE BESTIAUX
Et d'Attirail de culture
Le Jeudi 26 Octobre 1922, à une heure
A la requête de M. et Mme DAGONNEAU
Par le ministère de Me SAVARE notaire
OBJETS A VENDRE :

Une jument sous poil gris âgé de 2 ans.
2 vaches âgées de 5 et 7 ans, pleines de 5 mois.

Un tombereau-charrette à l'état neuf, une carriole roulante, une charrue roulante, une paire de herses couplées, une herse de coin, un coupe racines, un tarare, passoires, 2 auges en pierre, auges en bois, un semoir métallique, échelles, chaînes à vaches, fil de fer ronce, fûts de pipe et de quart.

Un harnais de limon, un harnais de carriole, 3 paires de traits en chaîne, brides et bridons licols, outils divers.

Une baratte à engrenage, ustensiles de laiterie.

Un chien de vaches
Et autres bons objets. .22

Etude de Me **SAVARE**, notaire à Authon

Une Jument de 4 ans, pleine

Une jument de 3 ans, inscrite au Stud-Book, 3 vaches pleines, 2 taures de 18 mois, charrette, tombereau-charrette, tombereau, carriole, faucheuse à herbe, rouleau, canadien, harnais, écrémeuse, fûts de pipe et de poinçons. 22

A Vendre aux Enchères
Au **Vau**, commune de Charbonnières
Au domicile de M. et Mme PICARD
Le Dimanche 5 Novembre 1922, à 1 h.
2 Mois de Crédit

Etude de Me **SAVARE**, notaire à Authon

A VENDRE AUX ENCHERES
Au **Sauce**, commune de Soizé
Au domicile de M. SEGRETAIN fils
Le Dimanche 29 Octobre 1922, à 1 h.
Par le ministère de Me SAVARE, notaire
UNE JUMENT
Un tombereau, une carriole, le tout roulant ; une charrue, herses un harnais de limon et un harnais de carriole, 2 bascules et leurs poids, une écremeuse Diabolo, une baratte, pots à lait, moules à beurre, un tarare 2 licols en corde, chaînes à vaches, une grande table, tréteaux et banc.

Un lot de pommes de terre.
Un mois de crédit

Le même jour et au même lieu
Vente aux Enchères
De 400 bottes de paille de blé environ
De 400 bottes de paille d'avoine environ, de 300 bottes de foin environ, de la récolte en poires et pommes à cidre, d'un coffre et un fût de vinaigre d'environ 10 litres. 22
Appartenant à MM. SEGRETAIN père et fils
Un mois de crédit

Etude de Me **SAVARE**, notaire à Authon

Vente Mobilière
Pour cause de départ
A **Soizé**, au domicile de M. BEAUGENDRE menuisier .5
Le Dimanche 19 Novembre 1922, à 1 heure
AU COMPTANT

Etude de Me **COURONNE**, huissier à Authon

UNE JUMENT AGÉE DE 12 ANS
2 VACHES PLEINES AGÉES DE 4 ET 6 ANS
Et bon Matériel de culture
A VENDRE VOLONTAIREMENT AUX ENCHÈRES
Aux **Souches**, cne de Gréez sur-Roc près la Croix-Champagne
Domicile de Monsieur et Madame HOUPE
Le Dimanche 29 Octobre 1922, à 1 h.
Par le ministère de Me MILCENT, huissier à la Ferté-Bernard, en préseuce du dit Me COURONNE.
Trois mois de crédit

Etude de Me **COURONNE**, huissier à Authon

A Céder de suite
BON FONDS DE COMMERCE
De Vins et Spiritueux en gros
Près gare, en Eure-et-Loir
S'adresser au dit Me COURONNE

Etude de Me **COURONNE**, huissier à Authon

BON FONDS DE COMMERCE
DE NOUVEAUTÉS, TOILES ET CONFECTIONS
A Céder de suite
Pour cause de santé
Dans forte commune commerciale du canton d'Authon
S'adresser au dit Me COURONNE

Etude de Me **DODIER**, notaire à la Bazoche-Gouët

MAISON

Ayant 2 étages, au centre de la ville de la Bazoche-Gouët, Grande-Rue, près l'église, avec cour et dépendances,

A VENDRE aux ENCHERES
En l'étude de Me DODIER
Le Samedi 28 Octobre 1922, à 14 heures
On traiterait avant l'adjudication 22

Etude de Me **DODIER**, notaire à la Bazoche-Gouët

Fourneau-cuisinière, Lits, Tables
Chaises grands bancs, glaces, vaisselle, beaucoup de bouteilles, fûts de pipe et objets mobiliers. 22

A Vendre aux Enchères
Au bourg de **Chapelle-Royale**
Requête de Monsieur Henri POIRIER
Le Dimanche 29 Octobre 1922, à 14 h.

Etude de Me **DODIER**, notaire à la Bazoche-Gouët

3 vieilles armoires chêne et guignier
Commodes, secrétaire, coffres, huche, fourneau-cuisinière, lit, draps, linge, objets de ménage, fûts, bois et bourrées.
A Vendre aux Enchères
Le Mercredi 1er Novembre 1922, à 14 heures
A la **Massugère**, près la Bazoche-Gouët
Requête de Mme LEHALLÉ 29
Au Comptant

Etude de Me **DODIER**, notaire à la Bazoche Gouët

Bonne jument, 2 vaches pleines, chien
Tombereau et carriole roulants, rouleau fonte, autre attirail, cuisinière, équipages, pressoir et mobilier,
A Vendre aux Enchères
Au **Bardeau**, cne de Chapelle-Royale
Chez M. GOUHIER 29
Le Mercredi 1er Novembre 1922, à 14 heures

Etude de Me **DODIER**, notaire à la Bazoche-Gouët

Cession de Fonds de Commerce

Suivant contrat passé devant Me DODIER, le 14 octobre 1922, M. et Mme Henri DUVACHER-LEVÊQUE, négociant à la Bazoche-Gouët, ont vendu à M. Georges JUILLARD, négociant à Vibraye, le **fonds de commerce de marchand de nouveautés**, portant pour enseigne *Au Bon Marché*, qu'ils exploitaient ville de la Bazoche-Gouët.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 1922.

Domicile élu en l'étude de Me DODIER, où seront reçues les oppositions, s'il y a lieu.

Pour première insertion,
DODIER.

Etude de Me **DE VILLERS**, docteur en droit, notaire à Beaumont-les-Autels

Chevaux et Attirail de Culture
A Vendre aux Enchères
Par suite de cessation de culture
A la ferme de **Pipereau**
commune de Béthonvilliers
Le Jeudi 26 Octobre 1922, à 14 heures
A la requête de M. et Mme RIANT
Par le ministère de Me DE VILLERS notaire à Beaumont-les-Autels
DÉSIGNATION :

I. — Juments

Une jument de 30 mois, sous poil gris.
Une jument de 30 mois, sous poil noir.
Une jument de 18 mois, sous poil noir.

II. — Harnais

Une paire de traits de charrue en cuir, traits de cordes et cordeaux, 2 paires de traits d'attelée avec fourreau, état de neuf.

Un collier d'attelée à housse bleue, 2 colliers d'attelée à housse noire et leurs brides, état de neuf, brides, bridons, entraves.

III. — Matériel de culture

Une charrette guimbarde, un tombereau, une carriole-tapissière, le tout roulant en bon état, un semoir canadien Massey Harris, une moissonneuse Valter Vood, le tout état de neuf, un semoir à engrais, un rouleau en fonte, une charrue de Masles, une paire de herses couplées, une herse de coin, une cage à veau, auges à poulets, état de neuf, cribles à trèfle, une chèvre à voitures, 2 bat flancs, 2 lits d'écurie, un porte collier, un pressoir et son moulage, 2 marçoires, 4 fûts de poinçons, un fût de pipe.

Un lot de ferraille de faucheuse Deering.

IV. — Autres objets

Une baratte tournante, une écrémeuse Echo, potines et pots à lait, un bois de lit, un fusil à broche à un coup, un fusil à percussion à deux coups, état de neuf, et autres bons objets. .22

Trois mois de crédit
aux personnes solvables connues du notaire

MÊME ÉTUDE

CHEVAUX, BESTIAUX
Et Matériel de culture
A Vendre aux Enchères
Par suite de cessation de culture
A la requête de M. et Mme VALLÉE
Le Dimanche 5
et le Lundi 6 Novembre 1922, à 14 heures
A la ferme des **Ecoupleries**
commune d'Argenvilliers
Pour la désignation, voir les affiches et le *Nogentais* du 8 octobre 1922 29

MÊME ÉTUDE

A louer pour le 1er Octobre 1923
Le Bordage des Bouchets
Situé commune de Luigny, appartenant à M. DOUCET
Comprenant : Bâtiments d'habitation et d'exploitation et 4 hectares 50 ares de terre labourable et un hectare en pré.
S'adresser à M. DOUCET ou à Me DE VILLERS notaire 29

Greffe de Paix de Thiron-Gardais

LES VENTES MOBILIÈRES
annoncées par le *Nogentais* du 15 octobre comm devant avoir lieu *les 22 et 29 octobre* à **Combres** et à **St-Denis d'Authou**
Requête de M. et Mme BOULLY-HOUVET
sont remises à ***une date ultérieure***

Etude de Me **JOUSSE**, notaire à Thiron

A VENDRE A L'AMIABLE
Après décès
Maison à usage d'Epicerie-Mercerie
Près la place du Marché, à Thiron-Gardais, avec le matériel et les marchandises la garnissant.
Jouissance immédiate
S'adresser à Me JOUSSE 29

MÊME ÉTUDE

ADJUDICATION
Le Dimanche 19 Novembre 1922, à 15 h.
A la **Poterie**, commune de Coudreceau
Domicile de M. COUDRAY, épicier
De la Ferme de la Cour-Cordier
Située commune de Condeau (Orne)
COMPRENANT :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, pompe, mare, jardin, prairies, pâtures, terres labourables et bois taillis, d'une superficie de 25 hectares.

Cette ferme est située à 4 kilomètres de Nogent le-Rotrou, entre la route de Condeau et la rivière l'Huisne, a de bons et vastes bâtiments et les terres sont de bonne qualité et plantées de nombreux arbres fruitiers en plein rapport. .12
Jouissance effective au 1er Avril 1923
Pour tous renseignements s'adresser à Me JOUSSE, notaire à Thiron-Gardais

---

Adjudication
Le Samedi 4 Novembre 1922
à 14 heures
En l'étude de Me COUSINOU, notaire à Evreux
De la Forêt des Moulinards
Sise commune de Saint-André-de-l'Eure, Champigny-la-Futelaye et l'Habit.
Contenance d'environ 403 hect.
90 kil. de Paris. Chasse très giboyeuse

MISE A PRIX : 250.000 FR.

S'adresser, pour tous renseignements, à Evreux, à :
1° Me COUSINOU, notaire ;
2° Mes BARILLER et GUEST, avoués ;
3° Me LETAILLEUR, syndic de faillites ;
4° Me DEHAPIOT, huissier.

Etude de Me **DEBRAY**, notaire à Tourouvre (Orne)

Adjudication
Le Vendredi 17 Novembre 1922, à 2 heures
En l'étude de Me DEBRAY, notaire à Tourouvre
DE LA FERME DU MONCEL
Communes d'Autheuil et Tourouvre
Contenant 40 hectares 29
Libre de location le 2 Février 1924

Etude de Me JAMELOT, notaire à Préaux

I
Bestiaux et Matériel agricole
A Vendre aux Enchères
A la **Roncellière**, commune de Préaux
Les Dimanche et Lundi 22 et 23 Octobre 1922, à 14 h.
A la requête de M. et Mme LUFFROY
ON VENDRA :

Une jument âgée de 5 ans, pleine.
2 juments, une pouliche âgée de 18 mois, une pouliche de l'année.
(Toutes inscrites au Stud-Book percheron).
4 vaches âgées de 3, 5, 7 et 9 ans, à terme courant avril.
2 bœufs âgés de 18 mois.
3 veaux de l'année dont 2 mâles.

Une carriole, un boghei, 2 charrettes, 2 tombereaux, le tout à l'état de neuf ; 2 brabants marque Huard et Bajac, une moissonneuse Deering, une faucheuse Mac-Cormick, un moteur Millot 5 HP, herses un semoir canadien, rouleaux, extirpateur, râteleuse, harnais de limon, de faucheuse, de carriole, colliers et traits d'attelée, de labour et de faucheuse, une écrémeuse Alfa-Laval, une baratte Garin. — **3 mois de crédit.**

ORDRE DE LA VENTE. — Il sera vendu : le dimanche le mobilier de laiterie, les harnais et une partie des roulants, et le lundi le surplus du matériel et les bestiaux.

II
VENTE MOBILIERE
A la **Fontaine**, cne de St-Cyr-la-Rosière
Le Dimanche 29 Octobre 1922, à 14 h.
A la requête de Mme veuve CARRÉ

On vendra : bon mobilier de maison, vaisselle, futailles, outils et bois.
2 mois de crédit

III
VENTE MOBILIÈRE
Au bourg de **Saint-Cyr-la-Rosière**
Le Dimanche 29 Octobre 1922, à 15 heures
Au domicile de M. PIGEARD

On vendra : Bon mobilier de maison, vaisselle et outils. — **2 mois de crédit.**

IV
Vente Mobilière
Au **Haut-Bervillet**, cne de Préaux
Le Dimanche 5 Novembre 1922, à 14 h.
A la requête de Mme veuve EPINETTE

V
A vendre à l'amiable ou à louer
Pour entrer en jouissance le 1er novembre 1922
UNE PETITE PROPRIÉTÉ
A la Fontaine, cne de St-Cyr-la-Rosière
Contenant environ 60e, très bien plantée
Appartenant à Mme veuve CARRÉ

Etude de Me **BARRÉ**, notaire au Theil

Bestiaux & matériel de culture
A Vendre aux Enchères
A la **Puiseraye**, commune de Saint-Germain-de-la-Coudre
Le Dimanche 22 Octobre 1922, à 2 heures
A la requête de M. et Mme TACHEAU

Une jument de 12 ans.
Une vache de 4 ans à terme en février.
Une vache de 8 ans à terme en avril.

Un tombereau-charrette, une carriole, une paire de herses en fer, une râteleuse à bras, un équipage de limon, un équipage de carriole, une bricole, un collier de labour, un de carriole, une paire de traits, tétières, 2 croupières, un pressoir avec case et accessoires, fûts, coffres, chaînes à vaches, tarare, bascule et ses poids, échelle, baratte tournante, pots à lait, faCelles, paillons, fil de ronce.

3 mois de crédit

MÊME ÉTUDE

VENTE MOBILIÈRE
A la **Péjaunière**, commune de la Rouge
Le Dimanche 29 Octobre 1922, à 2 heures
Requête de M. et Mme TASSE

Une jument de 12 ans, pleine, inscrite au Stud Book.
3 vaches de 3, 9 et 12 ans, à terme 2 au début de janvier et la 3e en février.

Une charrette, un tombereau à l'état de neuf, une carriole, 2 charrues à l'état neuf, 3 paires de herses, un rouleau en fonte, un concasseur un tarare une bascule et ses poids, 2 harnais de carriole harnais de limon, colliers de charrue, guides, traits, coffres, cribles, 4 fûts de pipe, fil de ronce.

Une écrémeuse Planète, baratte ustensiles de laiterie une table et ses bancs, un bois de lit. — **3 mois de crédit.**

MÊME ÉTUDE

VENTE MOBILIÈRE
Au bourg du **Theil**
Le Dimanche 5 Novembre 1922, à 2 heures
Requête de M. et Mme PERVENCHE

Etude de Me **CADERT**, notaire à Unverre

A VENDRE AUX ENCHÈRES
Par suite de cessation de culture
A la **Grande Garenne**, cne d'Unverre
Requête de M. et Mme DENIS
Les Dimanche et Lundi 29 et 30 Octobre 1922 à une heure du soir très exactement

2 juments noires de 2 et 3 ans, 2 chevaux hongres de 5 et 8 ans, un poulain de 18 mois, 4 vaches pleines, 4 génisses de 18 mois et très bon matériel de culture, comprenant notamment : javeleuse, herbière Deering, 2 voitures, 2 tombereaux, une carriole neuve, charrues, herses, rouleaux, tarare, concasseur, coupe-racines, meule de faucheuse, pressoir et ses moulages, chaudière, harnachements, prolonge, bascule, écrémeuse, baratte tournante et quantité d'autres objets.

Deux mois de crédit

Etude de Me **PÉTIDY**, notaire à Ceton

VENTES MOBILIÈRES
I
A la **Boudinière**, commune de Ceton
Le Dimanche 21
et Lundi 23 Octobre 1922, à 1 h. précise du soir
Requête de M. et Mme HUARD
A VENDRE :

Une jument noire, 8 ans, pleine.
Une jument noire, 14 ans, pleine.
Une jument noire 15 ans, pleine.
(Inscrites au Stud-Book percheron).
Une jument baie, trotteuse, 12 ans.
Une vache, 5 ans, pleine.
2 vaches, 6 ans, pleines.
Une vache, 8 ans, pleine.
2 vaches, 12 ans pleines.
4 bœufs et 2 génisses de 18 mois.
4 veaux de l'année, une génisse et 3 mâles.

Matériel de culture, de laiterie et de cave, une bâche de 80 mètres carrés en bon état.

Les bestiaux seront vendus le lundi
TROIS MOIS DE CRÉDIT
Rien ne sera vendu avant le jour de la vente
II
Aux **Hôtels-aux-Yvons**, cne de Masle
Le Mardi 24 Octobre 1922, à 1 h. précise du soir
Requête de M. et Mme CHAILLOU
A VENDRE :

Une jument noire 12 ans, pleine, une jument baie 9 ans inscrites au Stud-Book percheron ; une pouliche grise 18 mois, 5 vaches pleines, une à terme à la vente, les autres à termes rapprochés, 4 veaux de l'année, 2 mâles et 2 femelles.

Charrettes, 2 tombereaux, carriole bâchée, charrue avec son avant train, paire de herses, herse à sillons, rouleau en fonte, bineuse, faucheuse avec appareil et meule, tarare, cribles, bascule et ses poids, coupe-racines avec auge, cage à porcs, auges en fonte et en pierre, chaînes à vaches, fourches et outils divers, seringue à bestiaux.

2 équipages de limon, un équipage de carriole, colliers et traits d'attelée et de charrue, licols et autres articles de sellerie liure.

Ecrémeuse à bassins, baratte à engrenage, bassins, seaux, foisselles, auge, plat à beurre et autres articles de laiterie.

Pressoir à cliquet et ses accessoires, moulage, baquet, 4 fûts de pipe, marcoire, cercles de pipe et autres articles de cave.

Grande table et ses bancs, 2 huches, bois de lit et baldaquin, lampe, billot, porte-poêle.

Et nombreux autres articles.

3 mois de crédit
La vente ne durera qu'un seul jour
III
A **Neuville** commune de Ceton
Le Jeudi 26 Octobre 1922, à 2 heures du soir
Requête de Mme veuve CLÉRARDIN
A VENDRE :

2 bonnes vaches, 7 ans, pleines, termes 1er et fin janvier.

Tombereau, grande carriole, carriole ordinaire bâchée, une paire de roues avec essieu, charrue et avant-train, herses, tarare, liure, chaînes à vaches.

Equipage de limon, équipage de carriole, colliers et traits d'attelée et de charrue, bridon, reculement et autres articles de sellerie.

Baratte tournante, autre baratte, bassins et autres articles de laiterie pots en grès, saloir.

Fûts de pipe et de poinçon, marcoire.

Et nombreux autres objets.

DEUX MOIS DE CRÉDIT
Rien ne sera vendu avant le jour de la vente
IV
A la **Blanchisserie**, commune de Ceton
Le Vendredi 27 Octobre 1922, à une heure précise du soir
Requête de Monsieur et Madame CARLET
A VENDRE :

Forte jument grise, 9 ans, inscrite au Stud-Book percheron ; 3 vaches, 2 pleines, une à terme 1er janvier.

Charrette, tombereau carriole bâchée, charrue brabant, charrue avec avant-train, 2 paires de herses rouleau, bineuse, tarare état de neuf, coupe-racines, cage à porcs avec chargeoir, bascule et ses poids, mesure à grains, 2 cribles, grand râteau à mains, grande chaudière et son abri en planches de chêne, faulx montée, fourche, brocs et autres outils divers, fils de ronce, grillage galvanisé, brouette avec roue en fonte auge en bois, chaînes à vaches.

Equipage de limon, équipage de carriole, colliers et traits d'attelée et de charrue et autres articles de sellerie, bat flancs et coffre d'écurie, liure.

Ecremeuse Echo, baratte tournante et autres articles de laiterie, 2 saloirs.

2 pressoirs avec vis en fer dont un avec ses grillons et accessoires, moulage avec double volant, système Simon, 2 grandes marcoires, marcoires moyennes, cuvier, 6 fûts de pipe, 3 fûts de poinçon petits fûts et autres articles de cave.

Grande quantité de bons pieux en châtaignier et de belles gaules de châtaignier pour tous usages, gaules d'aubier, échelles grandes et petites

6 ruches d'abeilles.

Bois de lit, buffet, tables, chaises, chenets en fer, grande marmite réchaud, paillons et pelle à pains, 2 billots.

Et nombreux autres objets.

Trois mois de Crédit
Rien ne sera vendu avant le jour de la vente
V
Au lieu dit **Haut-Boulay**, cne de Ceton
Les Dimanche 29 et Lundi 30 Octobre 1922 à 2 h. du soir
Requête de M. et Mme COCHIN
A VENDRE :

2 juments noires 4 et 6 ans, un cheval hongre trotteur 30 mois, une pouliche de l'année, 3 vaches pleines, 4 bœufs et une génisse de 18 mois, 2 veaux de l'année,

Une charrette, tombereau, ressorts et essieu de carriole, semoir canadien, charrue Brabant, paire de herses, rouleau en fonte, faucheuse à herbe avec appareil à moissonner et meule, moissonneuse javeleuse Mac Cormick, moto-batteuse avec moteur Millot 5 HP 1/2, coupe racines, tarare, brouette à grains, cage à pores, auges en bois et en pierre, serpes, croissant, hachettes, pioches, fourches, crochets, pince en fer et autres outils, chaînes à vaches.

Fort équipage de limon, traits d'attelée et de charrue, brides, licols, guides, prolonge et autres articles de sellerie, cottin d'écurie.

Ecrémeuse, baratte tournante, pots à lait et autres articles de laiterie.

Banc de scie circulaire, 2 scies, nombreux bidons à huile et à essence, un lot de ferraille.

Moulage à pommes, 5 fûts de pipe, poinçon, marcoires, poulain et autres articles de cave.

Bourrées, bois de chauffage, grande échelle.

Grande table et ses bancs, coffre, lit d'écurie.

Et nombreux autres objets.

Les bestiaux seront vendus le lundi
3 mois de crédit
Tous les articles annoncés seront mis en vente

MÊME ÉTUDE

A Vendre par Adjudication
En un ou plusieurs lots, au gré des amateurs
A **Ceton**, en l'étude
Le Dimanche 5 Novembre 1922, à 2 h du soir
Le BORDAGE des LANSARDIÈRES
Situé communes de Masle et de Ceton
Contenance : 6 hectares 61 ares 90 centiares, dont 2 hectares 32 ares 40 centiares en pré et pâture, traversés par un ruisseau.
S'adresser à Me PETIDY, notaire.

MÊME ÉTUDE

A VENDRE A L'AMIABLE
LA FERME DE LA JUSTIÈRE
Située communes de Ceton et d'Avézé bordant la route nationale
Contenance : 14 hect. 60 ares environ dont 3 hect. 50 ares en pré et herbage de 1re qualité, sur les bords de l'Huisne.
Prise de possession au 1er Novembre 1923
S'adresser à M. BUSSON, propriétaire à Bonnétable, ou à Me PÉTIDY, notaire.

Etude de Me **PEZARD**, notaire à Saint-Germain-de-la Coudre

Ventes de Chevaux, Bestiaux
INSTRUMENTS ARATOIRES ET MOBILIER
1
Au **Petit-Marais**, cne du Theil-sur-Huisne
Domicile et requête de M. et Mme PELLOIS
Le Dimanche 22 Octobre 1922, à 14 heures
ON VENDRA :

Une jument.
Un âne.
Une vache pleine.
Matériel agricole et mobilier.

11
A la **Sablière**, commune de Gémages
Domicile et requête de M. et Mme PETIBON
Le Jeudi 26 Octobre 1922, à 14 heures
ON VENDRA :

Une jument.
2 vaches pleines.
Une taure de 18 mois, pleine.
Un veau de l'année (génisse).
Roulants et bon matériel agricole, 12 fûts de pipe.

III
A la **Hamottière**, commune de Saint-Germain de-la-Coudre
Domicile et requête de M. et Mme BOTTINEAU
Le Dimanche 29 Octobre 1922, à 14 heures
ON VENDRA :

Une jument.
Une vache pleine.
2 vaches anouillères grasses.
Un porc gras.
Matériel agricole, pommes de terre, etc.

IV
Au **Bois-Mahé**, commune de Gémages
Domicile et requête de M. et Mme PÉTROP
Le Lundi 30 Octobre 1922, à 14 heures
ON VENDRA :

3 juments inscrites au Stud-Book.
4 vaches pleines.
Une taure de 30 mois.
2 taures de 18 mois.
2 bœufs de 18 mois.
2 veaux de l'année.
Charrette, tombereaux, brabants, extirpateurs, herses, colliers, guides, traits, etc.

V
A la **Beauchardière**, commune de Saint Germain-de-la Coudre
Domicile et requête de M. AVICE
Le Mardi 31 Octobre 1922, à 14 heures
ON VENDRA :

Un bon cheval hongre.
Une vache anouillère.
Bon matériel agricole.

VI
A la **Guerrière**, commune de Saint-Germain-de-la-Coudre
Domicile mortuaire de M. TUFFIER
Le Dimanche 5 Novembre 1922, à 14 h.
ON VENDRA :

Une vache pleine.
Carriole à âne, équipages, bascule et ses poids, armoire, etc. .22
(Pour le détail voir les affiches)
A CRÉDIT
aux personnes bien connues et solvables

MÊME ÉTUDE

Adjudication
Par lots
A **Saint-Germain-de-la-Coudre**
En l'étude
Le Mardi 24 Octobre 1922, à 14 heures
Par le ministère de Me PEZARD, notaire
DU DOMAINE DU CHALET
Communes du Theil sur-Huisne et de Saint-Germain-de-la-Coudre
COMPRENANT :

I. — La ferme et tuilerie des Moutonnières, d'une contenance d'environ 17 h. (Bons bâtiments)

II. — La ferme de la Verrerie, d'une contenance d'environ 8 hectares. Bâtiments en bon état, terres de labour et pâtures. Eau à volonté.

III. — Le bordage de l'Arrachée, d'une contenance d'environ 2 hectares.

IV. — Maison de garde

AVIS DIVERS

Ratier — M. LEBŒUF, du Mans, ratier autorisé, visible à Nogent tous les quinze jours, le samedi, sur la place du Marché. Traite à forfait.

S'adresser les autres jours de la semaine chez M. BROUARD Gilbert, hôtel du Bel Agneau, place du Champ-de-Foire.

Chien perdu. — Une jeune chienne épagneule, blanche avec taches marron, a été perdue jeudi matin. Prière aux personnes qui l'auraient recueillie d'en informer M. PIGEON, charcutier, rue des Prés, contre récompense.

Refus de dettes. — M. Léon CIROU, cultivateur à la Haute-Roche, de Condé-sur-Huisne, prévient le public et les commerçants qu'il ne paiera ni ne reconnaîtra aucune dette qu'a pu ou pourra contracter Mme CIROU, son épouse, née Marie Isalis, qui a quitté le domicile conjugal.

Dimanche 22 octobre 22

BAL chez M. Doléans

Cafetier au Gibet, commune de Masle

HOSPICES DE NOGENT-LE-ROTROU

AVIS

Le droit de chasse reste à louer sur six fermes appartenant aux Hospices.

Pour tous renseignements, s'adresser au Receveur des Hospices.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Gustave GALLERAND, bourreliers à Viévières, remercient bien sincèrement tous leurs Clients et Amis qui les ont toujours honorés de leur confiance. 22

DÉFENSE DE CHASSE

La chasse est défendue sur les fermes de la Caille et du Boulilon, communes de Préaux et Saint-Cyr-la-Rosière. — Un garde est chargé de la surveillance. x

F.-J. BERNARD

Chirurgien-Dentiste

De la Faculté de Médecine de Paris
Ex-Assistant des Hôpitaux

NOGENT *3, rue des Promenades*, Mardi, mercredi et samedi, et tous les soirs à partir de 6 heures (Téléphone 1-57)

BELLÊME Jeudi, de 9 à 6 heures.

LA FERTÉ-Bd Lundi et vendredi, de 9 à 6 heures.

Réparation d'appareils dans la journée

Laboratoires à Paris et à Nogent

MIEL PUR

Garanti naturel

5 fr. le kilo

FILLEUL, Apiculteur

83, rue Gouverneur, Nogent

CAFÉ FRANÇAIS

2, rue du Paty, 2

A LA MAISON DE BOIS

BAL

Tous les Dimanches et Jours de fêtes

Consommations de 1er choix

Albert VERDIER

Chirurgien-Dentiste

de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Odontotechnique de Paris
Ex-Membre du Corps Enseignant
21, avenue de la République, Nogent-le-Rotrou
Mardi, mercredi, jeudi, samedi, 9 à 5 heures
Réparation d'Appareils tous les jours en 3 heures
Cabinet à Paris, 2, pl. Charles-Fillion (17e) ouvert tous les jours

PLUS DE POUX

Mères de Famille, réjouissez-vous

Vous pouvez débarrasser la tête de vos Enfants des poux et des lentes, en CINQ minutes, grâce au

POUCIDE ENÈGUE

Produit INFAILLIBLE, absolument INOFFENSIF

Un seul lavage suffit

LE RÉSULTAT EST GARANTI

Prix : 2 fr. 90

En vente chez MM. les Coiffeurs :

Nogent, M. HARDY ; le Theil, M. CERNÉ ; Coton, MM. DEBRAY et GRIPERAY, et au Laboratoire OLIVIER, Bellême (Orne).

A VENDRE :

Blés de Semence

Races pures, 1re qualité

Blé des Alliés 90 francs les 100 kilos — Bon Fermier

S'adresser à M. A. VADÉ, à Haguenet commune de St-Hilaire-sur-Erre (Orne) 29

Radiateur à Gaz

Bon état de marche

S'adresser au Bureau du Journal 5

CHARRETTE ANGLAISE

Avec essieu Patent et 2 Banquettes veleurs, le tout en bon état.

S'adresser chez M. Henri BRIÈRE, charron rue Bretonnerie, Nogent 29

A LOUER

Pré de 1re qualité

D'une contenance de 6 hectares

Bordé par l'Huisne, aux portes de Nogent

Jouissance : 1er Janvier 1923

S'adresser au Bureau du Journal

On demande

Un Omnibus, un Coupé

un Mylord, une Victoria
un Breack, un Garden

Donner détails et prix à la Maison CHALOPIN, carrosserie, à Nogent-le-Rotrou

A Louer

12, place du Marché, Nogent

Une pièce à usage de garde-meuble ou magasin de réserve

S'adresser Pharmacie CHAUVIN. *

Offres & Demandes d'Emplois

Joindre un timbre pour réponse

Boucher M. LECOMTE, boucher à Authon, demande de suite un garçon sortant d'apprentissage.

Ménage est demandé pour maison bourgeoise, le mari intérieur et jardin, la femme cuisine. — S'adresser au Journal. *

Homme On demande célibataire sachant lire, écrire et conduire les chevaux. — S'adresser maison COUDRAY-ROUSSEAU, Nogent. *

On demande dans ferme près Nogent un vacher célibataire et une bonne sachant traire. — S'adresser au Journal. *

Bonne On demande une bonne de 25 à 40 ans sachant faire la cuisine et le ménage ; il y aurait une vache à traire. Inutile de se présenter sans bons certificats. — S'adresser 10, rue de Rhône, Nogent.

Dame dactylo et très au courant de comptabilité, demande emploi sérieux et rémunérateur. Bons certificats. — S'adresser au Journal. 29

On demande chez M. BERNARD, 102, rue St-Hilaire, Nogent, une bonne à toutes mains, jeune ou âgée, sachant coudre et laver.

Bonne connaissant un peu cuisine est demandée ferme du Petit-Morissure, près Nogent. *

Ménage 30 à 40 ans est demandé pour la Toussaint dans ferme des environs. — S'adresser à M. PETIT, assurances, rue de la Herse, Nogent. 29

Bonne ne s'occupant pas des vaches est demandée pour ferme des environs de Nogent. — S'adresser au Journal. 29

On demande personne de confiance pour soins et direction maison chez dame aveugle. — S'adresser à M. LEFEBVRE, à Senonches.

Ouvriers M. BERTRAND, à la Plante, Nogent, demande un ouvrier pour extraire de la pierre à chaux, un sasseur de pierre et un terrassier. 29

Bonne sérieuse est demandée dans maison bourgeoise sans enfant. — Ecrire : docteur COULOUMY, la Bazoche-Gouët.

Ménage sérieux est demandé pour la Toussaint dans ferme de la région. — S'adresser au Journal.

On demande une femme célibataire ou veuve, entre 35 et 50 ans. Situation assurée. — S'adresser au Bureau de l'Econome des Hospices. *

Femme de Chambre sérieuse, catholique, sachant bien travailler et entretenir linge, ménage, aimant enfants, est demandée, sérieuses références. — Madame BERTHIER, la Ferté-Vidame (E.-et-L.). 29

Agent Compagnie d'assurances accidents recherche agent général à Nogent-le-Rotrou ou environs. Très bonnes conditions à agent sérieux et actif — Ecrire : M. LE GOUPIL, inspecteur, 14, rue Gémare, Caen.

Bonne de 18 à 25 ans, est demandée dans café restaurant à Nogent. — S'adresser au Journal.

MACHINES A COUDRE

Aiguilles, Pièces
Accessoires pour toutes Marques

BICYCLETTES

Fatigue et Luxe
et toutes fournitures en premier choix
Réparations garanties

Arthur BAR

Seul Mécanicien spécialiste pour la réparation de toutes Machines à coudre

11, rue des Bouchers - NOGENT-LE-ROTROU

Guérissez vos

HERNIES

Descentes de Matrice - Efforts
Varices, Varicocèles, Hydrocèles

Par les procédés Herniaires du *Spécialiste* **E. JULIEN**
27, Rue Wilson, LEVALLOIS - PARIS

« Près de 20 années de succès dans la contrée »

M. E. JULIEN est le vrai spécialiste compétent à qui vous pouvez accorder votre confiance. Renseignez-vous à lui avant de vous confier à des inexperts ; les nombreux cas soumis à sa compétence sont toujours très sérieusement examinés, **M. E. JULIEN** reçoit très régulièrement dans notre région et vous donnera les gages de sa parfaite loyauté.

Par sa *Méthode personnelle*, **M. E. JULIEN** guérit radicalement, en moins de trois mois, toutes les hernies et descentes (même anciennes et volumineuses) sans opération, sans interruption de travail et sans gêne. **M. E. JULIEN** garantit par écrit contenir, réduire et guérir toutes hernies ou descentes.

Quelques attestations strictement autorisées :

Mme BERTHOMÉ, rue Gambetta, 13, Mainvilliers, Chartres (E.-et-L.), guérie des terribles souffrances provoquées par des descentes anciennes et volumineuses, engage toute personne atteinte d'infirmité d'avoir recours à la méthode E. JULIEN et se tient à la disposition de celles qui voudraient s'assurer de la vérité de ce qu'elle écrit.

Mme SAVIGNY Eugénie, cultivatrice à Miermaigne, par Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir), hernie guérie.

Mme BLOT Odile, à Bottin, commune de Fruncé, par Courville, chute de matrice (guérie).

M. AVELINE Vincent, cultivateur aux Mézelleries, à Argenvilliers, par Beaumont-les-Autels (Eure et-Loir), hernie guérie.

M. DUBOIS Paul, à la Poulve, à Happonvilliers (Eure et-Loir), hernie guérie.

Nous engageons donc toutes les personnes atteintes de ces infirmités et qui veulent guérir à se rendre près du *praticien* qui recevra à :

MORTAGNE, samedi 4 novembre, hôtel du Grand-Cerf.
CHARTRES, lundi 6, hôtel de l'Ouest.
LA LOUPE, mardi 7, hôtel du Chêne-Doré.
BROU, mercredi 8, hôtel du Plat-d'Etain.
COURVILLE, jeudi 9, hôtel du Croissant.
NOGENT-LE-ROTROU, vendredi 10, hôtel du Lion-d'Or.

Passage tous les mois 5

L'Imprimeur-Gérant : G. FAUQUET

Grands Magasins NOTRE-DAME

Ancienne Maison J. ALIX

4, rue Gouverneur — **Edmond PELLETIER, Successeur** — Nogent-le-Rotrou

Actuellement **EXPOSITION SPÉCIALE**

DE CONFECTIONS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Grande Mise en Vente de

Complets veston en bonne draperie fantaisie, depuis **79 fr.**

Pardessus façon mode, depuis . . . . . **59 fr.**

Vestons seuls, Vareuses, Pantalons, Pèlerines, Chandails, Imperméables, etc.

Comptoir spécial d'ARTICLES DE TRAVAIL

Dépôt des VÊTEMENTS DE TRAVAIL de la Maison ADOLPHE LAFONT, de Lyon

Tous nos modèles de Costumes pour Hommes se font sur mesure au gré des acheteurs

COUPE IMPECCABLE

CHOIX CONSIDÉRABLE DE FOURRURES & MANTEAUX POUR DAMES

La Conclusion...

du Salon Automobile

DE PARIS

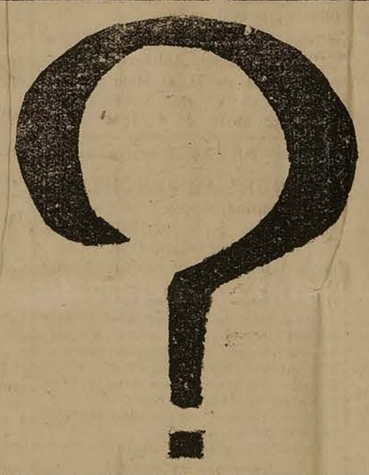

FORD reste toujours la voiture utilitaire la moins **chère de toutes.**

TORPEDO 5 places complet..... ***8.750*** f.
CHASSIS pour camionnette **600 kil.** ***6.000*** »
CHASSIS camion **1.000 kilos**..... ***8.250*** »

FORD détient toujours le record de production (**5.250 voitures par jour**) et celui des **voitures vendues** (***six millions cinq cent mille*** en circulation).

Etablissements R. THIBAULT

Chartres — **NOGENT-LE-ROTROU** — **Courville**

GRANDS MAGASINS

A la BELLE FERMIERE

— NOGENT-LE-ROTROU —

Succursale « Au Tailleur Moderne » La Ferté-Bernard

Mise en Vente des Nouveautés d'Hiver

Le plus grand choix et le meilleur marché de tout le Perche

Pardessus

65 fr.	95 fr.	125 fr.
165	220	250

Complets Vestons

65 fr.	95 fr.	125 fr.
150	200	250

Nous ne vendons pas de tissus au mètre : mais tous les Articles confectionnés ::

NOS VÊTEMENTS

:: sont toujours de coupe très élégante :: les draperies de belle qualité et les prix très bas

Vêtements Imperméables

75 fr.	95 fr.	110 fr.
125	150	175

Pantalons draperie Nouveauté

19 fr.	29 fr.	39 fr.
49	59	69

PARDESSUS sur mesure, draperie nouveauté, très belles façon et fournitures, col velours
190 fr., 225 fr., 260 fr. 300 fr.

COMPLETS veston sur mesure, draperie noire ou fantaisie nouveauté, avec un ou deux essayages
165 fr., 200 fr., 250 fr. 300 fr.

GRAND CHOIX DE

Pèlerines Molleton et Caoutchouc :—: Vestons de Cuir
Complets et Pantalons Velours :: Vareuses :: Gilets de Laine
Chandails, Caleçons, Chemises, Gilets Flanelle, Bretelles, etc, etc.

Grand rayon spécial de **Chaussures** de toutes sortes des meilleures Manufactures Françaises

UNIA MARQUE DÉPOSÉE — **UNIA** MARQUE DÉPOSÉE

Maison d'achats et de fabrication

31, rue Charlot, Paris

Groupement comprenant en France les principales maisons

D'HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Téléphone 73 — **O. HAUSSY** — Téléphone 73

Place du Marché — NOGENT-LE-ROTROU — Rue de la Herse

et Ancienne Maison J. BAROUX, rue Ledru-Rollin, **la Ferté-Bernard**

Les Bijouteries ***UNIA*** vendent le moins cher et sont les mieux assorties

ACTUELLEMENT dans nos Magasins **UN STOCK de RÉVEILS** vendus à des prix défiant toute concurrence

RENAULT

RENOMMÉE incomparable

ENTIÈREMENT construites par les plus puissantes usines françaises

NOUVEAUX modèles munis des derniers perfectionnements

GENCES dans tous les pays du monde

TILES pour tous

ÉGÈRES — Robustes — Confortables

OUTES les qualités que l'on peut désirer

Acheteurs

Vous les trouverez dans les Voitures **RENAULT**

6, 10 et 12 chevaux

6 HP 4 cyl. 58×90 démarrage et éclairage électr. 5 roues Michelin

Torpedo 2-3 places	***11.800 fr.***
Conduite intérieure 2-3 places	***13.500*** »
Fourgonnette 300 kilos . . .	***10.500*** »

10 HP 4 cyl. 75×120 démarrage et éclairage électriques. 5 roues amovibles Michelin

Torpedo 4 places, série . . .	***16.900 fr.***
Torpedo 4 places, luxe . . .	***19.000*** »
Torpedo sport, avec freins sur roues avant	***22.000*** »
Camionnette bâchée	***16.000*** »
Camionnette marchande . .	***17.000*** »

Faites-vous inscrire de suite pour une livraison rapide au

GARAGE J. PROJEAN

Agent exclusif

9 et 11, rue Charronnerie — Téléphone 70 — Nogent-le-Rotrou

Horlogerie de Précision — Bijouterie — Joaillerie - Orfèvrerie - Optique - BIJOUX " FIX "

A LA GERBE D'OR

Téléphone 1-27

Pendules & Objets d'Art — Grand Choix — d'Articles pour Cadeaux — Montres OMÉGA

Emile PARENT

Horloger diplômé

A l'angle de la rue des Promenades et de la rue de la Herse

NOGENT-LE-ROTROU

ATELIER DE RÉPARATIONS RECOMMANDÉ POUR SON TRAVAIL SOIGNÉ - PRIX MODÉRÉS

Maison de Confiance, la mieux assortie de la région

Grande Épicerie Moderne

Produits Alimentaires FÉLIX POTIN

SPÉCIALITÉ DE CAFÉS

Brûlage perfectionné 2 fois par semaine

M. LEROY

Téléphone 52 — **102, rue Gouverneur, 102** — Téléphone 52

— NOGENT-LE-ROTROU —

Correspondant de la Maison FÉLIX POTIN

Vente-Réclame de Chocolat Félix Potin

A titre exceptionnel et gracieux — il sera offert gratuitement —

Du Samedi 28 Octobre au Lundi 6 Novembre

à tout acheteur

de 500 grammes de Chocolat carte argent
ou 500 grammes de Chocolat cordon vert

Une tablette de **50 gr. Chocolat vanillé supérieur**

Livraison à Domicile

Si vous toussez

ne faites rien avant d'avoir essayé le

BROMIDIOL — pour les toux sèches — quinteuses, coqueluchoïdes

SIROP PECTORAL AU GRINDELIA pour les toux — grasses —

Guérison assurée en quelques jours

DÉPOT : Pharmacie **CHAUVIN** (Succr de TROUVÉ) **Nogent**

ARMES ET CYCLES

BOURGETEAU

51, rue Charronnerie - Nogent-le-Rotrou

Fusils à Chiens et Hammerless des meilleures fabrications

FUSIL DARNE :-: FUSIL CHARLIN

Munitions de la Société Française de Munitions (Anciens Etablissements GÉVELOT)

Les meilleures marques aux meilleurs prix

Réparations soignées de tous systèmes — Echanges

AGENCE des 1res Marques Françaises de CYCLES : ***WONDER — DE DION-BOUTON — AUTOMOTO — ALOYON —***

Maison de Confiance — Fermé Dimanches et Fêtes à midi

YMCA

"WITH THE COLORS"

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Élection Sénatoriale du 17 Décembre 1922

J.-H. RICARD

Ancien Ministre de l'Agriculture.

CANDIDAT AGRICOLE ET D'UNION RÉPUBLICAINE

YMCA

"WITH THE COLORS"

PREFECTURE D'EURE-&-LOIR

17 DEC. 1922

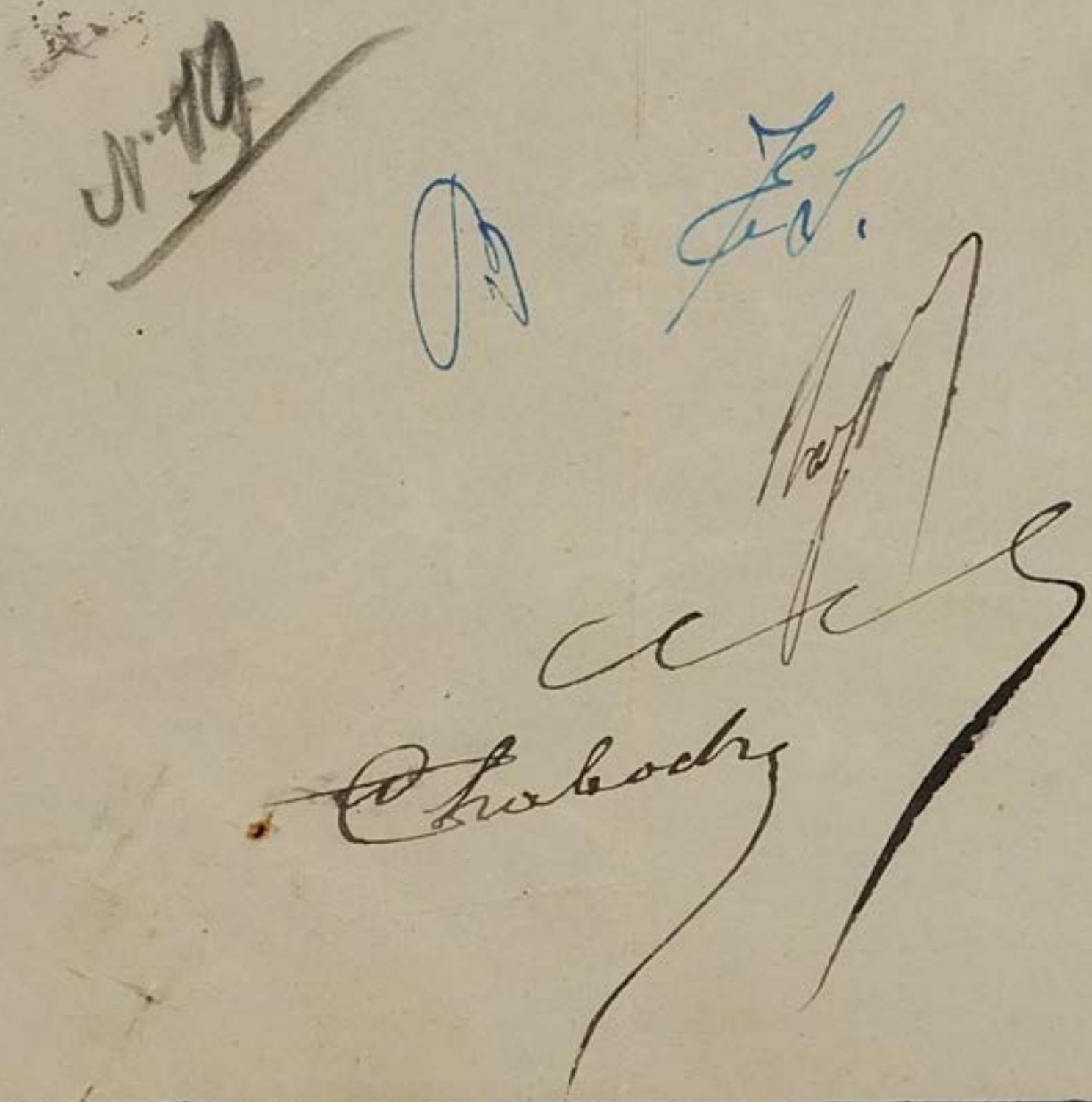

N° 20

Election Sénatoriale

du 17 Décembre 1922

André BALLAY

Cultivateur

Président du Comice Agricole de l'Arrondissement de Chartres

Candidat Républicain de gauche

IMPRIMERIE-PAPETERIE G. MARCHAND

YMCA

"WITH THE COLORS"

N° 21

D'EURE-&-LOIR

17 DEC. 1922

"WITH THE COLORS"

E. B

YMCA

"WITH THE COLORS"

Election Sénatoriale

du 17 Décembre 1922

N° 22

André BALLAY

Cultivateur

Président du Comice Agricole de l'Arrondissement de Chartres

Candidat Républicain de gauche

IMPRIMERIE-RELIURE E. MARCHAND — CHARTRES

YMCA

"WITH THE COLORS"

PRÉFECTURE D'EURE
17 DEC 1922

"WITH THE COLORS"

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Élection Sénatoriale du 17 Décembre 1922

J.-H. RICARD

Ancien Ministre de l'Agriculture

CANDIDAT AGRICOLE ET D'UNION RÉPUBLICAINE

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Élection Sénatoriale du 17 Décembre 1922

J.-H. RICARD

Ancien Ministre de l'Agriculture

CANDIDAT AGRICOLE ET D'UNION RÉPUBLICAINE

Bulletin trouvé en double dans une enveloppe, a été attribué au candidat

YMCA

"WITH THE COLORS"

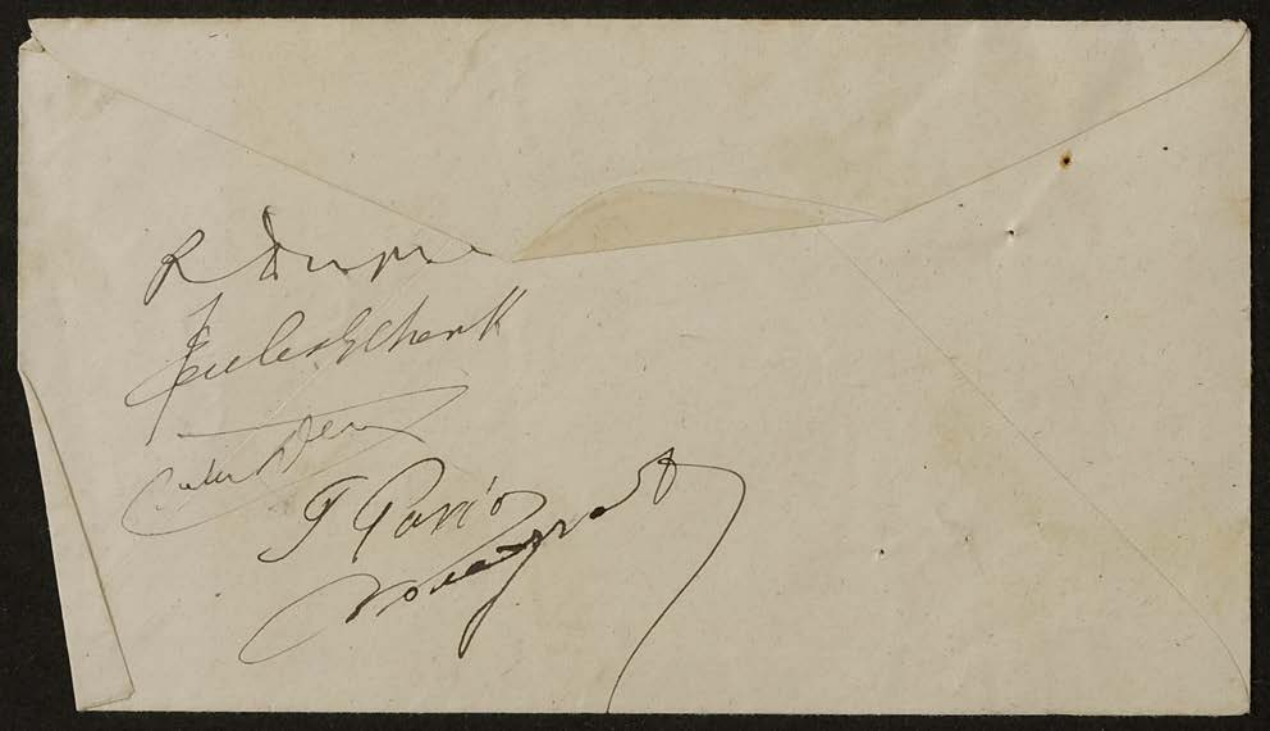

N 25

Élection Sénatoriale du 17 Décembre 1922

PAUL BOUVART

MAIRE D'ÉPEAUTROLLES

CONSEILLER GÉNÉRAL

CANDIDAT RÉPUBLICAIN DE GAUCHE

"WITH THE COLORS"

Ministère
de l'Intérieur

Direction du Personnel

2e Bureau.

République Française.

Paris, le 19 Décembre 1922

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de M. Bouvart

élu sénateur le 17 Décembre dans le département d'Eure et Loir j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-après désignés :

1° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et suppléants, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3° La liste d'émargement divisée en 4 cahiers distincts;

4° Les feuilles de pointage au nombre de 10

5° Le procès-verbal des opérations électorales;

6° La notice de ce candidat élu

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Président, de vouloir bien me faire accuser réception du présent envoi.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur du Personnel
Le Directeur, Chef du 2e Bureau.

Monsieur le Président du Sénat.

Département d' Eure et Loir

MODÈLE N° 8 bis.

Élection d'un Sénateur, en remplacement de M. Royneau, décédé

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 17 Décembre 1922.

(3e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits..... 719
Nombre des votants 717
Nombre des suffrages exprimés 716

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Bouvart

Prénoms : Paul Joseph

Qualification, profession, etc. : Conseiller général, Maire d'Epeautrolles, propriétaire, à Chartres, 22 rue du 14 Juillet

Date de la naissance : 3 Juillet 1864

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 385

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Ricard 326
M Ballay 2
M. Benoist Jacques 2
M. Marty André 1
Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.. 717

85-366-1920. [7038]

DÉPARTEMENT
d 'Eure-et-Loir

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 17 Décembre 1922, *à* Chartres, *pour élire* Un *sénateur.*

L'an mil neuf cent vingt deux, le dix-sept du mois de Décembre
nous (1) Fourtoule Joseph Marie Président
du tribunal de première instance de Chartres., nous sommes
rendu dans la salle de la Cour d'assises à Chartres
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'Eure-et-Loir
convoqué en vertu du décret du 23 Octobre 1922
à l'effet d'élire Un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président *ou* vice-président *ou* juge le plus ancien.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Vidlette Maurice (), né le 3 Septembre 1870
M. Fournet Edouard (), né le 17 Octobre 1857
M. Bellard Alfred Eugène (), né le 8 Mai 1870
M. Chabochi Auguste (), né le 5 Février 1848

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Raymond Eugène (né le 6 9bre 1867.), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

1-366-1920. [17066]

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en quatre sections de vote, de la manière suivante (1) :

1re Section,	de la lettre	A	à la lettre	C.	— 178	électeurs.
2e Section,	—	D.	—	J.	— 179.	—
3e Section,	—	J.	—	M.	— 124.	—
4e Section,	—	N.	—	Y	— 178	—
5e Section,	—		—		—	—
6e Section,	—		—		—	—
7e Section,	—		—		—	—
8e Section,	—		—		—	—
9e Section,	—		—		—	—
10e Section,	—		—		—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président *une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.*

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1re Section	*Président*	M. (3)	Durand Félix
	Scrutateurs	M.	Hache Eugène
		M.	Lebourg Edouard
		M.	Raynaud Gustave
		M.	Gilet Oscar
2e Section	*Président*	M.	Schenk.
	Scrutateurs	M.	Vennois
		M.	Dorveau Felix
		M.	Bourgat
		M.	Duvid
3e Section	*Président*	M.	Guespereau
	Scrutateurs	M.	Cuisinot Paulin
		M.	De Marsan Antoine
		M.	Rouilleau Georges.
		M.	Lecoy Eugène.
4e Section	*Président*	M.	Guerche Emile.
	Scrutateurs	M.	Lefort Louis
		M.	Thiounn Jean.
		M.	Foulon Louis.
		M.	Aumont-Albert.
5e Section	*Président*	M.	
	Scrutateurs	M.	
		M.	
		M.	
		M.	

6e SECTION....	*Président*.....	M.
	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.
7e SECTION....	*Président*.....	M.
	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.
8e SECTION....	*Président*.....	M.
	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.
9e SECTION....	*Président*.....	M.
	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.
10e SECTION...	*Président*.....	M.
	Scrutateurs.....	M.
		M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre [1].

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portes sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section	178	178	"	"	"
2e Section	178	178	"	"	"
3e Section	182	183	"	1	"
4e Section	178	178	"	"	"
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
TOTAUX	716	717	"	1	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. Ruart	M. Riaut	M. Ballot	M. J. Benoist	M. H. Benoist	M. E. Lauvaut	M. Marty	M. Mignot Pellerin	M. Blanc	M. Nul
1re Section	177	"	178	"	85	55	34	2	"	"	"	"	1	1
2e Section	178	"	178	"	66	64	44	"	1	"	"	"	2	1
3e Section	183	"	183	"	87	59	33	1	"	1	"	"	2	"
4e Section	178	"	178	"	80	66	29	1	"	"	1	1	"	"
5e Section														
6e Section														
7e Section														
8e Section														
9e Section														
10e Section														
TOTAUX	717	"	717		318	244	140	4	1	1	1	1	5	2

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 719

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 716

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 717

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants[1]..... 716

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs[2]..... 7

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 709

MAJORITÉ ABSOLUE[3]..... 355

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu [1] :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES. EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Bouvart	trois cent dix huit	318
M. Ricard	deux cent quarante quatre	244
M. Ballay	cent quarante	140
M. J. Benoist	quatre	4
M. H. Benoist	une	1
M. E. Laurent	une	1
M. Marty	une	1
M. Mignot Bozérian	une	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	Sept	7

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. [3] Aucun candidat ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue, aucun n'a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de ~~un~~ sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 13 heures.

Le Président, *Les Membres du bureau,*

Le Secrétaire,

2ᵉ TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus [1]. 1re Section - MM. Hasle et Vitrot remplacent MM. Hacke et Sibier - 2e Section. Les 4 Scrutateurs du 1er Tour sont remplacés par MM. Fallet Paul, Labiche Hébert - Dupré Raymond - et J. Martin - 4e Section. Les 4 Scrutateurs du 1er Tour sont remplacés par MM. Reynard Charles - Peigné Louis - Maurice Jules et de Carvajon Armand.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES en plus des émargements.	NOMBRE D'ENVELOPPES en moins des émargements.
1re Section	178	178	"	"	"
2e Section	179	179	"	"	"
3e Section	184	184	"	"	"
4e Section	178	178	"	"	"
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
Totaux	719	719	"	"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. Bernard	M. Briat	M. Ballay	M. Bon Ni	M. J. Benoît	M. Mart	M.	M.	M.	M.
1re Section	178	"	178	"	94	52	32	"	"	"				
2e Section	179	"	179	"	76	64	39	"	"	"				
3e Section	184	"	184	"	91	58	33	1	1	"				
4e Section	178	"	178	"	85	62	30	"	"	1				
5e Section														
6e Section														
7e Section														
8e Section														
9e Section														
10e Section														
TOTAUX	719	"	719	"	346	236	134	1	1	1	"	"	"	"

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits..... 719

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 719

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 719

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants [1] 719

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs [2]..... 4

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 719

MAJORITÉ ABSOLUE [3]..... 360

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES. EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Bouvart	trois cent quarante six	346
M. Ricard	deux cent trente six	236
M. Ballay	cent trente quatre	134
M. Boulliet	une	1
M. J Benoist	une	1
M. Marty	une	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	zéro	0

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. Aucun candidat ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue aucun n'a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix sept heures. 45

Le Président, *Le Secrétaire,* *Les Membres du bureau,*

3E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1). Le nombre des Sections a été réduit à deux. Section, numéro 1 comprenant les électeurs de a à C et de D à J. Président : M. Grin. Scrutateurs - MM. Dupré, Schenk, Vernois, Bougrat et Pavet - Section N° 2 (comprenant les électeurs de J a à M et de N à la fin - Président M. Fougueux - Scrutateurs MM. Juvenel, Pollon, Robillard, et Gilbert. M. Baudin a remplacé au Bureau du Collège M. Billard qui n'a pas pris part au 3e Tour de Scrutin.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES en plus des émargements.	NOMBRE D'ENVELOPPES en moins des émargements.
1re Section	354	354	"	"	"
2e Section	363	363	"	"	"
3e Section					
4e Section					
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
TOTAUX	717	717	"	"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. Bouvart	M. Ricard	M. Ballay	M. Benoist	M. Marty	M. Blanc	M.	M.	M.	M.
1re Section	354	"	354	"	189	161	2	"	"	1				
2e Section	363	"	363	"	196	165	"	2	1	"				
3e Section														
4e Section														
5e Section														
6e Section														
7e Section														
8e Section														
9e Section														
10e Section														
Totaux	717	"	717	"	385	326	2	2	1	1				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits 719

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . 717

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes 717

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES. EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Bouvart	Trois cent quatre Vingt cinq	385
M. Ricard	Trois cent Vingt-six	326
M. Ballay	deux	2
M. Benoist Jacques	deux	2
M. Marty André	un	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)	un	1

M (3) Bouvart

ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé sénateur .

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 22 heures, 45 heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les nos 3 à 6, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les nos 7 à 16, les feuilles de pointage;

Sous les nos 17 à 2, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe	.
Enveloppes renfermant des bulletins blancs	6
Enveloppes sans bulletin	2
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	"
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	"
Enveloppes non réglementaires	"
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	"
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	"
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	"
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant ~~des listes ou des noms différents~~ Deux au bulletin ayant été attribués au candidat Cinquin nom	1
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	"

Enfin, sous les nos " à ", les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président, *Les Membres du bureau,*

Le Secrétaire,

1/

Elections Sénatoriales du 17 Décembre 1922.

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	~~SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.~~ Domicile. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	Date de naissance. ~~OBSERVATIONS.~~
		Electeurs de droit.		
1	Maunoury Maurice	Député	Paris Rue de la Boëtie 67 (8e)	16 Octobre 1863.
2	Mignot Bozérian	-	Outremil Paris Avenue St Mylan 34 (6e)	4 Juillet 1878
3	Durand-Béchet	-	Dreux Paris - Villa Ségur 8 - (7e)	12 Avril 1886.
4	Maunoury Gabriel	-	Chartres Rue de Bonneval	5 Octobre 1850.
5	Poupon Henri	Conseiller Général	Dunay-s-Dunoan	29 Novembre 1858.
6	André Léon	-	Chartres R. Grand Faubourg	15 Novembre 1861
7	Boullier Paul	-	Bonneville	8 Août 1879
8	Bouvart Paul	-	Chartres R. du 14 Juillet 22.	3 Juillet 1864
9	Billard Louis	-	Augerville (Loiret)	3 Mars 1886
10	Benoist Octave	-	Gas	14 Juin 1882
1	Marquis Jules	-	Louville la Chenard	6 Juin 1859
2	Peigné Louis	-	Bonneval	21 Sept 1852
3	Triaureau Lucien	-	Broué	27 Avril 1878
4	Lours Alcide	-	Chateaudun	27 Déc. 1891
5	Milton Jules	-	La Bazoche-Gouët	29 Nov. 1870
6	Billault Socrate	-	Bazoches-en-Dunois	4 Décembre 1872
7	Beillard Alfred	-	Auet	9 Mai 1850
8	Raymond Eugène	-	St Rémy s-Avre	6 Nov. 1867
9	Ledoux Arthur	-	Châteauneuf	29 Août 1852
20	Viollette Maurice	-	Dreux	3 Sept. 1870
1	Laurent Roger	-	La Ferté-Vidame	11 mai 1872
2	Loiton Léon	-	Lumeau	12 Sept. 1863
3	Chault Georges	-	Digny	30 mars 1873
4	Cédillot Charles	-	Authon	4 Décembre 1880
25	Rodhain Auguste	-	Fontaine-Simon.	14 Août 1868.

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	~~SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.~~ Domicile Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	Date de naissance ~~OBSERVATIONS.~~
26	Villette Maté	Conseiller Général	Nogent-le-Rotrou	19 Avril 1856
7	Fettu Eugène	-	Coulmes	9 Décembre 1865
			Paris Bd Henri IV (4e)	
8	Julien Etienne	Conseiller d'arrondissement	Bleville-le-Comte	17 Février 1881
9	Huche Georges	-	Houy	30 Janvier 1875
30	Lebacq Edouard	-	Recheres les Pierres	1er Juin 1859
1	Laurent Edouard	-	Chartres	17 Octobre 1855
			R. de Reverdy 89	
2	Prieur Louis	-	Boutgouin	21 Mai 1861
3	Maurice Jules	-	Luplanté	12 Déc. 1873
4	Mariani Antoine	-	Houy	20 Août 1867
5	Bourneux Florentin	-	Bailleau 1/ Gallardon	30 Avril 1854
6	Lemercier Albert	-	Voves	11 Juin 1867
7	Maupu Charles	-	Bonneval	8 Juin 1872
8	Blaveau Georges	-	Brilliamville	9 Août 1866
9	Robbe Emmanuel	-	Brou	3 Sept. 1862
40	Lacqueau Eugène	-	Dangeau	15 Mars 1868
1	Lambron Joseph	-	Châteaudun	28 Janvier 1851
2	Bouche Eugène	-	Binay	11 Avril 1867
3	Métrot Joseph	-	Cloyes	26 Avril 1853
4	Charron Eugène	-	Langey	5 Avril 1871
5	Faucheux Charles	-	Terminiers	14 Juin 1860
6	Leroux René	-	Abondant	5 Octobre 1882
7	Lambert Emile	-	Laons	3 Mars 1860
8	Hureau Louis	-	Cremblay-le-Vicomte	21 février 1864
9	Scordel Lucien	-	Dreux	26 Avril 1854
20	François Omer	-	Garancières-en-Drouais	3 Mai 1866
1	Lefèbure Pierre	-	Boissy-le-Sec	18 février 1883
52	Benoist Jacques	-	Boutigny	30 novembre 1881

DÉPARTEMENT
d Eure-et-Loir

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

1/

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	Date de ~~OBSERVATIONS~~. Naissance des délégués.
	Arrondissement de Chartres.				
	—				
	Canton d'Auneau.				
	Baillon Henri	accepté			20 Mai 1860.
Auneau	Guyot Edmond	—	Marquis Charles	accepté	25 Xbre 1863.
	Alliot Jean-Baptiste	—			15 Janvier 1851
Ardelu -	Brantheau Jules	-	Bunguet Charles	-	22 Mai 1851.
Aunay s/ Auneau.	Deniau Jules	Accepté	Chanet Emile		13 Avril 1872.
	Bailleaux Charles	—			8 Mai 1856.
Béville le Comte.	de Pomereu	—	Hénault Ernest		10 Juillet 1861
	Javault Armand	—			17 Mars 1862
Champseru.	Imbault Paul	-	Chêne Henri		30 Janvier 1856.
Chapelle d'Aunainville	Alise Ernest	-	Isambert Michel	-	4 Juin 1874
Châtenay.	Gibier Henri	-	Savard Jules	-	17 Sept. 1871.
Denonville.	Auneau Emile	-	Gibier Jules	-	2 février 1868.
Francourville	Chiroun Jean	-	Petit Charles	-	22 Juin 1890
	Gombert Edmond				24 Mai 1849
Jaranciers en Beauce	Gilbert Gustave	-	Durand Louis	-	22 Juin 1863
Gué de Longroi (le)	Petit Théodule		Hénault Adalbert	-	22 Mai 1864
Houville.	Leblanc Louis	-	Piqueret Henri		6 Sept. 1867

11-366-1919. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Léthuin	Lelong Pierre	accepté	Doret Adolphe	Accepté	6 Juillet 1879
Levainville	Troufléau Léon	-	Audelan Eugène	-	31 mai 1867
Maisons.	Morizet Henri	-	Peschard Fulbert	-	29 Sept. 1875
Moinville la Jeulin	Paty Edmond	-	Perrot Etienne	-	14 Mai 1861
Mondonville St Jean	Meunier Georges	-	Boudray Georges	-	9 Déc. 1874.
Morainville	Moreau Louis	-	Dumazet Jean	-	11 Avril 1867
Moville Thureau.	Thiroux Louis	-	Gault Alphonse	-	22 Dec. 1875
Orlu.	Cailleaux Louis	-	Léviteau Henri	-	29 Nov. 1879
Oysonville	Imbault Paulin	-	Lecœur Auguste	-	3 Sept. 1853.
Rainville Thureau.	Leroy Cladonis	-	Vallot Auguste	-	12 Janvier 1875.
St Léger des Aubés	Pérel Maurice		Arny Joseph	-	16 Août 1889
Sainville	Rivet Léon	-	Severtie Charles		17 Mars 1871
	Rousseau Louis	-			22 Avril 1870.
Santeuil	Habert Henri	-	Chatisseau Alphonse	-	7 Sept. 1883
Umpeau.	Guérin Maximin		Lefebvre Paul	-	11 Avril 1864.
Vierville	Jamais Philémon		Mainfroy Louis	-	7 Mai 1873.
Voise.	Huet Marcel	-	Poisson Paulin	-	1er Février 1885
	Canton de Chartres - Nord.				
	—				
	Hubert Louis	Accepté			21 Juillet 1865
	Allemme Gustave	-			28 Mai 1868.
	Polton Amalric				18 Janvier 1889
Chartres	Delarque Raymond				4 Juin 1865

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Durand Felix	Accepté	Lucas Jean	Accepté	20 Nov. 1864.
	Minier Edmond.	-	Villette arthur	-	22 Août 1873.
Chartres	Delaunay Jules	-	Fauveau André	-	6 Mars 1851
	Gilbert Raymond	-			31 Mars 1878
	Meuerche Emile	-			1er Mai 1872.
	Lorin Charles	-			16 Octobre 1866
	Leconte Gilles	-			1er Avril 1871
	Vidon Maurice	-			8 Janvier 1870
Amilly.	Bay Henri	-	Huet Léonce	-	29 Janv. 1873
Bailleau l'Evêque	Delong Albert	-			19 Juillet 1879
	Lebrun Raymond	-	Jeandot Jean		11 Octobre 1889
Berchères la Maingot	Bidard Henry	-	Leclerc Edouard	-	31 Janvier 1868.
Briconville	Pallard Léonard	-	Legrand Raphaël	-	4 Mars 1859
Challet	André Henri	-	Boutillier Albert	-	4 Février 1885
Champhol.	Grandet Jacques	-	Vallet Alexandre	-	28 Avril 1853
Cintray.	Henry Vidon	-	Poulain Léon	-	2 Février 1858.
Clévilliers	Dolléans Aldéric	-			25 Avril 1876
	Racinet Eugène	-	Rougeaux Achille	-	19 Juillet 1870
Coltainville.	Bourgeois Paul	-	Fouré Anatole	-	21 Avril 1870.
Fresnay le Gilmert	Germond Henri	-	Rouleau Léopold	-	30 Déc. 1867
	Leray Marie	-			6 Juin 1866
Gasville.	Madiot René	-	Guérin Jules	-	26 Oct. 1870.
	Millochau Henri	-			24 Octobre 1864
Jouy.	Hamon Augustin	-	Maury Eugène	-	11 Mars 1854
	Chédozeau Celestin	-			4 Mai 1852
Lèves.	Rocheau Sylvestre		Mélice Victor		31 Déc. 1846.

81-36c-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lucé	Foreau Denis	Accepté	Legrand Eugène	Accepté	25 Sept. 1884
	Robillard François	-			27 Mai 1849
Mainvilliers	Welard Toussaint	-	Hileau Théophile		20 juillet 1853
	Gougis Léon	-			1 Sept 1870.
	Bourgeot Georges	-			30 juillet 1880
Paisvilliers	Mamaury Paul	-	Faby Désiré		18 juillet 1869
St Aubin des Bois.	Bousteau Paul	-	Leroy Marcel	-	11 nov. 1880
St Germain la Gâtine	Debu Léon		Besnard Pierre		7 juin 1859
St. Prest.	de Mianville Maurice	-			28 Octobre 1861
	Fouré Léon	-	Gaucheron Paul.		15 Mai 1867.
	Canton de Chartres-Sud.				
	—				
Barjouville.	Billard de St. Laumer	Accepté	Pont Eugène	Accepté	26 juillet 1883.
Berchères les Pierres.	Néré Clément	-			22 Mars 1855
	Martin Cyp.	-	Barbier Cyp.	-	15 Mai 1876
Corancez.	Hamelin Victorien	-	Martin Fernand	-	20 Août 1863.
Coudray (Le)	Pilard Désiré	-			9 Août 1863
	Leconte Marcel	-	Villars Armand.	-	20 janvier 1859
Dammarie.	Boudon Léon	-			12 Mars 1858
	Geuffroy Florentin	-	Richer Charles	-	25 Oct. 1844.
Fontenay sur Eure.	Ballay André	-	Wigneron Eugène	-	18 janv. 1874
Fresnay le Comte.	Bouvart Henri	-	Lefort Rémond	-	11 mars 1872
Gellainville	Foulon Louis		Leblanc Joseph	-	26 avril 1883.
Luisant.	Gatineau Joseph		Lepine Gustave		30 Déc. 1856
	Delière Juste				16 Mai 1870.

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mignières	Tchion Emile	Accepté	Binet Emile	Accepté	18 décembre 1877
Morancez.	Heurtault Alphonse	-	Chapron Eugène	-	29 Mai 1859.
Nogent-le-Phaye.	Beauchamp Ludovic	-	Boucher Robert		20 Avril 1861
	Guérin Joseph	-			24 7bre 1880.
Prunay-le-Gillon.	Ballu Eugène	-	Doublet Jules	-	12 déc 1867
	Granger Honoré	-			16 Juin 1855
Sours	Huet Henri	-	Gautron Louis	—	15 Mai 1864
	Prévosteau Marcel	-			12 Juin 1861
Thivars.	Jausselin Léon	-	Chapon Alfred	-	11 8bre 1876
	Lorin Noël	-			25 Xbre 1866.
Ver-les-Chartres.	Martin Emile	-	Poirier Félix	-	24 Avril 1883.

Canton de Courville.

Courville.	Greuillard Maurice	Accepté	Gastambide Fernand	Accepté	15 Novembre 1882
	Rattignol Emile	-			17 8bre 1865
	Chaboche Auguste	-			5 fév. 1848.
Billancelles.	Cahinas Ernest	-	Denis Ernest	-	8 Nov. 1848.
Chuisnes	Verdin Jules	-	Mariette Ernest		10 7bre 1863
	Malzert Ambroise	-			1er Juin 1855
Dangers.	Marchais Ernest	-	Lemaire Joseph	-	23 Août 1870.
Gasril (Le)	Leroy Victor	-	Guilliau Théodore	-	1er Sept. 1867
	Dins Paul	-			2 Janvier 1868.
Fontaine-la-Guyon.	Sagot Orsène	-	Thibault Victorien	-	10 Mai 1862
	Pérot Louis	-			20 8bre 1847
Francé	Bigot Emile	-	Dubin Aimé	-	29 Sept. 1852.
Landelles.	André Edmond.	-	Leroy Marie	-	30 Nov. 1858.

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mittainvilliers	Mesnier Félix	Accepté	Buisson Jules	Accepté	26 Août 1880
Orrouer	Ménager René	-	Hublin Emile	-	29 Août 1881
Pontgouin	Feuillon Ferdinand	-			20 Avril 1862
	Fergant François		Lejeune Prosper	-	8 Octobre 1863
St Arnault des Bois	Décourtye Emile	-			4 Juin 1874
	Rondeau Adolphe	-	Colas Alfred	-	28 Août 1853.
St Georges Motel	Monoré Octave	-			24 Sept. 1875
	Arnault Eugène	-	Blanchard Celini	-	29 Avril 1864
St Germain le Gaillard.	Millet Henri	-	Renard Jules	-	21 Mai 1874
St Luperce.	Hardy Victor	-			16 Février 1887
	Anceaume Ernest	-	Doriange Georges	-	4 Sept. 1873.
Vérigny.	Sedillot Fernand.	-	Portheault Albert	-	29 Oct. 1880.

Canton d' Illiers.

	Chapet Edouard.	Accepté			2 Juin 1855
	Ferré Emile	-			19 déc. 1851.
	Chapron Albert	-	Cailleaux Alexandre	Accepté	11 Mai 1857
Illiers.	Delafoy Paul	-	Dubois Louis	-	9 Mai 1868.
	Ferré Léon	-			
	Chagot Henry	-			
	Prieur Alfred	-			16 Oct. 1874.
Bailleau le Pin.	Chérondeau Léon	-	Girard Victorien	-	7 Août 1870.
Blandainville	Mercier Félix	-	Berland Oscar	-	5 Janvier 1855
Boisvillette	Moreau Albert	-	Drouard Lucien	-	28 Juin 1860
Bernay.	Poulain Victor	-	Beauchet Maurice	-	11 8bre 1872.

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Charonville.	Philippe Achille	Accepté	Hervet Louis	Accepté	1er Déc. 1875
Chatillon Notre Dame	Charrier Felix	-	Méret Ernest	-	10 juillet 1873.
Chauffours.	Rossignol Henri	-	Levacher Edouard	-	26 Xbre 1864.
Epeautrolles.	Bouthol Julien	-	Désiré Adrien	-	31 8bre 1870.
Ermenonville la Grande	Peltier Victorien	-	Goussard Edgard	-	18 Mars 1872.
Ermenonville la Petite	Foreau Alexandre	-	Bouard Ernest	-	24 Nov. 1866.
Luplanté.	Pasquier Charles.	-	Corron Amilcar	-	13 Oct 1876.
Magny.	Lefroit Léon	-	Leroy Louis	-	27 juin 1876.
Marchéville	Cintrat Pierre	-	Lebahy Celestin	-	2 Xbre 1880.
Méréglise	Prevost Victor	-	Courtin Cyrille	-	22 Nov. 1857
Mesnay le Grenet	Pichot Léonce	-	Marceau Ephraïm	-	19 Fév. 1873
Nogent l'Erme.	Triballet Henri	-	Pichot Emile	-	27 fbre 1884.
Allé	Legouin Adolphe	-	Dubois Albert	-	28 Nov. 1884
Saint Eman	Maubault Ferdinand	-	Percheron Ernest	-	17 Fév. 1859
Saint Loup.	Launay Lucien	-	Bonnevet Sophye		18 Janv. 1877
Sandarville.	Lurin Adolphe	-	Binet André	-	11 Février 1882
			Canton de Janville.		
			—		
Janville.	Poulain Gabriel	Accepté	Arnault Léon	Accepté	19 Fév. 1873
	Legrand Octave	-			24 Nov. 1876.
Allaines.	Ribier Oscar	-	Mature René	-	31 Mars 1870.
Barmainville.	Bigot Georges	-	Richard Théophile	-	11 Janv. 1867.
Boudreville	Barré Paul	-	Imbault Louis	-	18 Déc. 1860
Dommerville.	Barré Louis	-	Hautefeuille Gaston	-	5 Août 1864
Pithiviers le Vieil	Ferdant Aristide	-			28 Août 1883.
	Morchoine Clément	-	Beauvillier Albert		27 Août 1882.

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gommerville	Thibault Prudent	Accepté	Salichy Georges	Accepté	19 Août 1866
Gouillons	Besnard Gustave	-	Thevert Henri	-	10 Nov. 1885
Grandville Gaudreville	Dergent Charles	-	Amiet Jules	-	9 Nov. 1863
Guilleville.	Frichot Anatole	-	Mesland Arthur	-	26 Janv. 1873.
Intréville	Billard Ernest	-	Breton Henri	-	8 Sept. 1893.
Levesville la Chenard.	Delangle Isidore	-	Bordier Paulin	-	5 Sept. 1864
Méréville	Buissard Paulin	-	Guérin Henri	-	20 Mai 1864.
Mervilliers	Couturier Charles	-	Fouquiau Camille	-	21 Janv. 1867
Neuvy en Beauce.	Vauzelle Emile	-	Bonneau Georges	-	23 Déc. 1872.
Oinville St Léphard	Menard Paul	-	Bonneau Marie	-	21 Mai 1879
	Moutet. Jules	-			4 Janv. 1870.
Poinville.	Popot Maurice	-	Marchand Alphonse	-	16 Mars 1886
Puiset (Le)	Lesage Léon.	-	Ménault Léonce	-	17 Juin 1874
	Blouet. Eugène	-			2 Août 1870.
Pouray St Denis.	Sevestre Léon	-	Dargère Léonce	-	26 Août 1868.
Santilly	Poisson Gabriel		Popot Emile		17 Avril 1885
	Richard Fernand	-			18 Sept. 1869
Tousy.	Lambert Arthur	-	Sabarly Firmin	-	12 Août 1845
	Mercier Ernest	-			29 Mars 1860
	Poupon Octave	-			3 Fév. 1860.
Trancrainville.	Salichy Louis	-	Dubois Maurice	-	13 Mai 1879.
	Canton de Maintenon.				
Maintenon.	de Noailles Adrien	Accepté			22 Sept. 1869
	Letourneur Georges	-	Boudray Louis	Accepté	23 Avril 1846
	Chantegrain Paul	-			29 Juin 1855

81-366-1920. [6609]

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Armenonville les Gatinais.	Gaussard Paul	Accepté	Boudray Louis	Accepté	5 Mars 1883
	Lefroy Edmond	–			29 juillet 1870
Bailleau s/ Gallardon	Richer Adonis	–	Roger Louis	–	24 juillet 1861
Bleury	Leroy Albert	–	Gallary Armand	–	4 Mai 1876
Bouglainval.	Pépot Dominique	–	Rougeaux Arthur	–	14 Juin 1869
Chartainvilliers	Langlois Raphaël	–	Chesneau Eugène	–	28 Nov. 1871
Droue.	Racjot Albert	–	Doisneau Emile	–	9 Février 1872
	Delarue Marie	–			14 Janv. 1876
Erosnes.	Prédant Marcel	–	Bouvet Lucien	–	21 Oct. 1867
	Bouchat Auguste	–			7 Mars 1870.
Epernon.	Hiernois Eugène	–	Acier Lucien		20 Oct. 1868
	Paviot Félix	–			22 juillet 1866.
	Thomas Jules	–			16 9bre 1860
Gallardon.	Alexandre Louis	–	Matras Louis		12 Février 1856.
	Nollet Jules	–			13 Xbre 1857
Gas.	Serreau Henri	–	Boucheveau Alph.		14 Janv. 1872.
	Lair Félicien -	–			21 Avril 1878
Hanches.	Guespereau Adrien	–	Ramond Théodore	–	13 Juin 1879
Houx.	Piebourg Paul	–	Bouju Théodule	–	29 Oct. 1856.
Mévoisins	Lauvet Georges	–	Chesneau Amine	–	29 Nov. 1874
Montlouet	Poitevin Baptiste	–	Fleury Ulysse	–	30 7bre 1864
	Hais Irma	–			10 7bre 1849
Pierres.	Duval Edouard	–	Niot Eugène	–	13 Janv. 1883
	Lambert Georges	–			24 Nov. 1884
Saint Piat.	David Fernand	–	Binet Emile	–	9 Mars 1877.

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Symphorien	Reversé Raymond	Accepté	Vial arthur	Accepté.	3 Juin 1884
Soulaires.	Meaume Georges	-	Lunet Modeste	-	26 Déc. 1876
Germenonville.	Decomte Emile	-	Corbonnois Alexandre	-	5 Avril 1877
Ymeray.	Provost René	-	Courty Paul	-	7 Déc. 1869
		Canton de Voves.			
		—			
Voves	Granveau Maurice	Accepté			11 Janv. 1884.
	Leroy Edouard	-	Simon Achille	Accepté	1er Oct. 1854
	Perrier Désiré	-			3 Avril 1868.
Allonnes.	Gallet Paul	-	Doublet Eugène	-	25 Août 1874
Baignolet.	Foiret Paul	-	Gallien Louis	-	18 7bre 1875
Beauvilliers	Chifflet Louis	-	Lambert Georges		22 7bre 1875
	Pelard Gilbert	-			4 Juillet 1880
Boisville la St Père.	Chifflet Eugène	-	Hurault Louis	-	5 Juillet 1865
	Goussu Henri	-			29 Août 1881
Bonce'.	Novelle Octave	-	Brault Hippolyte	-	13 Nov. 1861
Fains la Folie.	Tourne Camille	-	Gaillard Georges	-	21 Sept. 1860
	Doussineau Eugène	-			22 Janv. 1881
Germignonville.	Lambert de Cambray Charles	-	Gambier Zéphyr	-	6 Mai 1873
	Dinizet Cyprien	-			16 7bre 1865.
Louville la Chenard.	Pottin Gaston	-	Barré arthur	-	4 Juin 1878
Montainville	Legrand Alcide	-	Pohu Arthur	-	22 Xbre 1849
	Prierre Sosthène	-		-	28 9bre 1862
Mautiers	Bonnay Gaston	-	Durant Désiré		24 Nov. 1877
Ouarville.	Chatin Marcel	-	Gréard Albert	-	12 Sept. 1874
	Cailleaux Victor	-			3 Nov. 1850

11-366-1919. [6609]

(Élections sénatoriales. — MODÈLE N° 3bis.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pézy	de Saint-Pol Arthaire	Accepté	Lemoine Raymond	Accepté	18 Juin 1857
Prasville.	Hurault Paul	-	Billard Gustave	-	2 Juin 1883
	Clavelat Félix	-			29 Mai 1862
Pulainville	Delafoy Abdon	-	Champieux Félix	-	30 juillet 1870
Pouray St Florentin.	Vanneau Gustave	-	Pelard François	-	19 Février 1879
Theuville.	Portheault Arthur	-	Lesaltor Daniel	-	24 Juin 1878
	Laurent Félix	-			20 février 1877
Thiabon.	Pescheux Joseph	-	Grudet René	-	21 Nov. 1876
	Poulain Louis	-			11 Mai 1855
Villars.	Legrand Fernand	-	Maillard Charles	-	17 Oct. 1884.
Villeau.	Souteau Félix	-	Fillon Joseph.	-	17 Mai 1865.
Villeneuve St Nicolas	Leroy Louis	-	Bouet Jules	-	30 Mai 1870
Ymonville.	Levasseur Maurice	-	Levasseur Adelmin		18 8bre 1878
	Bauvillard Paul	-			15 fév. 1891.

[6009] 11-36-1161-0.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Chartres, le 30 Novembre 1922

Le Préfet d'Eure-et-Loir

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de Châteaudun.

Tableau indiquant les résultats de l'élection des Délégués et des Suppléants, dressé en exécution de l'article 6 de la Loi du 2 août 1875.

- 12 Novembre 1922 -

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bonnevaal	Singlas Victor-Alphonse 9 mai 1853 Célestin	A.	Rousseau Jules-Félix 8 juillet 1859	A.	
	Martin Gaspard Amable 18 juin 1884	A.	Maupu Albert-Louis-Ludovic 2 mars 1853	A.	
	Jouanneau Louis 30 août 1861	A.			
	Gouache Jules-Marcel 12 nov. 1858	A.			
	Corpin Armand Lucien 14 janv. 1843	A.			
	Pfeiffer Jacques 13 août 1843	A.			
Alluyes	Clément Victor Fourmont 1er nov. 1861	A.	Jubault Armand Prudent Socrate 19 août 1870	A.	
	Sadorge Eugène Augustin 10 août 1869	A.			
Bonneville	Bellamy Louis-Henri 9 mai 1893	A.	Laurent Ernest-Léon 7 nov. 1880	A.	
	Déranger Maurice-Charles-Alexis 6 mars 1884	A.			
Bullainville	Guillaumin Anselme 17 août 1854 Jules	A.	Faye Louis Joseph 8 juin 1860	A.	
Dancy	Hénault Georges 1 sept. 1877	A.	Vasne Benjamin Henri Lucien 30 oct. 1873	A.	
Flacey	Gosme Léon-Gustave-Marie 10 août 1883	A.	Raimbert Jules-Victor 29 août 1866	A.	
Gault-St-Denis	Fleury Louis-Désiré 16 avril 1866	A.			
	Binet Auguste Célestin 10 janv. 1870	A.	Maillard Philoxène Louis-François 8 déc. 1861	A.	
Mestay-le-Vidame	Bougart Jean Paul Justin 2 mars 1865	A.	Aubert Eugène Arthur 21 fév. 1873	A.	
	Lebrun Paul Marie Emile 26 janv. 1880	A.			
Montboissier	Jeandron André-Louis 28 déc. 1813 Eugène	A.	Rivierre Alexis Auguste 22 sept. 1868	A.	
Montharville	Campagne Pierre 23 mars 1849 Joseph	A.	Crosnier Georges Louis 9 mars 1884	A.	
Moriers	Tichot Joseph Henri Georges 23 janv. 1887	A.	Sauvert Jean Joseph Eugène 5 sept. 1881	A.	
Neuvy-en-Dunois	Negret Justin Louis 3 février 1870	A.	Jubault Albert Germain Damas 14 oct. 1868	A.	
	Bigot Rémi Louis Joseph 11 déc. 1890	A.			
Pré-St-Gérault	Boissière Albert Marie Florentin 18 oct. 1858	A.	Moreau Alcide Ferdinand Florentin 17 juin 1855	A.	
Pré-St-Martin	Sauvert Paul Eléophas 30 août 1867	A.	Gousse Louis Ulysse Anselme 1er sept. 1859	A.	
St-Maur	Masson Georges-Pierre 28 oct. 1881	A.	Frémont Jules Alexandre 10 avril 1870	A.	
	Thomine Paul 17 février 1881	A.			

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sanchepille	Faunay Eugène Hyacinthe 8 janv. 1874	A.	Rousseau Pierre-Ignace 2 mars 1856	A.	
	Gazeau Charles-Alexis 11 janv. 1872	A.			
Saumeray	Colas Léon Ambroise 8 sept. 1879	A.	Aubry Raphaël Louis 14 juillet 1850	A.	
	Duchêne Félicien Emile 3 oct. 1878	A.			
Frazay-lès-Bonneval	Vallée Louis-Eugène 29 oct. 1872	A.	Thôte Lucien-Georges Rémi 7 janv. 1889	A.	
Villiers-Sorien	Faye Raymond Emile 19 mai 1886	A.	Serpin Alfred Aimé 6 février 1878 Arthur	A.	
Fitray-en-Beauce	Pintrat Léon Jules Ernest 24 juillet 1880.	A.	Cordioux Albert Paul 29 juin 1873	A.	
Brou	Hacault Paul Pierre Cyprien 10 mars 1848	A.	Boucher Jules Célestin 25 oct. 1861		
	Leroy Louis Eugène 23 mai 1854	A.	Charron Alexis 1er avril 1867	A.	
	Vallée Louis 7 déc. 1869	A.			
	Pivière Ismaël 8 avril 1864	A.			
	Renard Félix Charles 4 juillet 1865				
	Legué Edouard 21 févr. 1864	A.			
Bullou	Gaudichau Philippe 22 août 1877 Joseph Donatien	A.	Fernesle Adrien Joseph 5 mars 1881	A.	
Dampierre-sous-Brou	Blot André Louis Michel 30 sept. 1861	A.	Chenet André Célestin 19 mai 1866 Désiré Eugène	A.	
	Pautonnier Louis Désiré 4 sept. 1859	A.			
Dangeau	Raimbert Paul Rémi 20 sept. 1863	A.	Roger Maxime Alfred 3 nov. 1871 Auguste	A.	
	Boucher Louis Clément 23 nov. 1858	A.			
Gohory	Hue Narcisse Alphonse 31 nov. 1868	A.	Fontaine Paul Eugène 29 avril 1878	A.	
Mézières-au-Perche	Samiraut Jules Joseph 2 mai 1880 Noé	A.	Pelarge Paul Léon 30 juin 1875	A.	
Mottereau	Morin Elie-Louis 19 février 1869	A.	Brèche Louis-Eugène 3 janv. 1858	A.	
St-Avit	Hervé Eugène-Abel-Elie 8 juillet 1875	A.	Fauquet Louis Désiré Victurien 31 mai 1865	A.	
Unverre	Chevreau Pierre-Désiré 31 janv. 1883	A.	Courel Désiré Louis 17 mai 1865	A.	
	Aubry Casimir François 14 mars 1874	A.			
	Chevallier Léon Félix 14 mars 1866	A.			

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vieuvicq	Toussard Gustave Eugène Léopold 26 mai 1867	A.	Ferré Ernest Raphaël 4 avril 1874	A.	
	Germond René Pierre Louis 25 févr. 1887	A.			
Yèvres	Billard Narcisse Pierre 3 sept. 1863	A.	Brissard Henri Gustave Alphonse 6 juin 1875	A.	
	Bellessort Désiré Pierre 29 juin 1866	A.			
	Jeslé Edouard Albert Joseph 27 déc. 1885	A.			
Châteaudun	Joubert Isidore-Josué 13 sept. 1870	A.	Guériault Henri Armand 21 août 1873	A.	
	Lambert Alfred Louis 8 juillet 1873	A.	Perrault Gabriel 9 sept. 1859	A.	
	Gaucherey Eugène Auguste 4 janv. 1876	A.			
	Monmarché Félix Pierre Henry 6 juin 1869	A.			
	Vernoine Ernest Eubis 14 mars 1887	A.			
	Marchais Emile 5 mars 1858	A.			
	Picard Ernest 16 mai 1865	A.			
	Bara Emile Toussaint 13 déc. 1867	A.		—	
	Cauchard Marcel 17 oct. 1868	A.			
la Chapelle-du-Noyer	Dabout Mary-Auguste-Louis 11 déc. 1885	A.	Péruchon Alfred Eugène 2 juin 1865	A.	
Civry	Martin Aurélien 21 mai 1877	A.	Cottin Joseph 7 oct. 1848	A.	
	Robillard Joseph 12 juill. 1871	A.			
Conie-Molitard	Guillaumin Jules Ernest 2 nov. 1864	A.	Clément Achille 20 mars 1886	A.	
Donnemain-Argenvarnat	de Faméric Isidore Amédée 12 mars 1867	A	Chopiteau Claude Auguste 30 oct. 1850	A.	
Jallans	Bataille Gustave 6 déc. 1859	A.	Touchard Gustave Pierre 27 oct. 1869	A.	
Sanneray	Beulay Léon Edmond 12 août 1866,	A.	Maison Gédéon Charles 25 mai 1869	A.	
	Coutanceau Edouard Célestin 1er oct. 1883	A.		...	
Logron	Brissard Raoul Théophile 30 août 1860,	A.	Breton André Léon Paul 30 nov. 1865	A.	
	Talbot Denis François 22 sept. 1885	A.			
Luty-en-Dunois	Boulay Georges Alfred 15 mars 1861	A.	Tassort Lucien Joseph 29 mars 1872	A.	
	Moulin Léon 9 oct. 1862	A.			

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Garbouié	Reille André Marie Charles 29 nov. 1880	A.	Flambert Jean-Félix-André 21 déc. 1870	A.	
	Leblanc Georges Alexandre 26 fév. 1866	A.			
Moléans	Billard Eugène 8 juill. 1856	A.	Serpoin Notaire 2 oct. 1877	A.	
Ozoir-le-Breuil	Sarradin Albert Joseph 7 juillet 1864	A.	Thibault Aristide 15 août 1862	A.	
	Blairet Charles Joseph 16 juin 1871	A.			
Ste-Christophe	d'Achon René Marie Joseph 15 oct. 1866	A.	Pavie Georges Lucien 10 août 1883	A.	
Ste-Cloud-en-Dunois	Chanteloup Emile Joseph 28 déc. 1868	A.	Charpentier Ernest Gaston 25 sept. 1870	A.	
Ste-Denis-les-Ponts	Fisseau Arthur François 3 mars 1873	A.	Testault Léon François Valentin 13 juin 1876	A.	
	Pie Notaire François 24 janv. 1877	A.			
Thivilliers	Jumeau Eusèbe Ostomir 10 juin 1870	A.	Durand Désiré Frédéric 11 mars 1884	A.	
	Feaudierre Arthur Frédéric 17 oct. 1866	A.			
Villampuy	Doussot René Abel Alexandre 13 avril 1864	A.	Blondeau Paul Frédéric 7 nov. 1868	A.	
	Legendre Georges Ernest 28 mars 1871	A.			
Cloyes	Faure Joseph 17 mars 1870	A.	Hue Eloyse 16 août 1875	A.	
	Jaunet Charles 1er Déc. 1867	A.			
	Haslé Michel 30 août 1851	A.			
Arrou	Fouzeau Henri Victor Adolphe 6 nov. 1864	A.	Herpet Léopold Célestin 26 avril 1875	A.	
	Parsonnier Arsène Ernest Honoré 5 juin 1867	A.	Campagne Henri Eugène 16 août 1874	A.	
	Gasnier Louis-Félix 12 août 1859	A.			
	Mellet Emile Pierre Alexandre 1er sept. 1873	A.			
	Girard Aurélien Louis-Pascal 4 déc. 1881	A.			
	Chaudun Joseph Louis 10 nov. 1873	A.			
Authenil	Renou Lucien Gaston 10 oct. 1868	A.	Villette Ernest Alexandre 8 janv. 1865	A.	
Boisgasson	Méritte Albert 12 juin 1865	A.	Deux Léon Lucien 30 oct. 1871	A.	
Charray	Huchet Alphonse 7 juillet 1872	A.	Pigeon Adéodat 8 juillet 1866	A.	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Châtillon-en-Dunois	Bezault René François, 4 déc. 1875	A.	Girard Pierre Marie Joseph, 19 déc. 1856	A.	
	Billette Pierre Adolphe, 25 sept. 1863	A.			
Courtalain	Lecomte Henri Octave, 4 juin 1874	A.	Jaunet Pierre Clément Auguste, 31 août 1867	A.	
	Clousier Alexandre Léon, 28 oct. 1859	A.			
Donnemain-la-Ferté-Villeneuil	d'Estampes Christian, 22 juillet 1863	A.	Crosnier Eugène, 18 août 1890	A.	
	Garnier Paul Alfred, 29 janv. 1867	A.	Maudeuit Armand Paul, 25 janv. 1867	A.	
	Sayalle Désiré Louis, 25 oct. 1873	A.			
Fangeux	Marchand Paul Louis, 11 janv. 1874	A.	Pasquier Alfred Jules, 21 sept. 1859	A.	
	Martin Gaston Henri, 13 oct. 1875	A.			
Le Mée	Imbault Joseph François, 23 févr. 1868	A.	Bienvenu Georges Léon, 25 déc. 1864	A.	
	Dulignon Sosthène Jean, 21 déc. 1859	A.			
Montigny-le-Gannelon	Froissant Gilles, 6 sept. 1868	A.	Merillon Pierre Adrien, 6 oct. 1864	A.	
Romilly-sur-Aigre	Barrault Émile Auguste, 16 août 1877	A.	Pinet Gaston Victorien, 18 avril 1867	A.	
	de Tarragon Armand Louis Marie Joseph, 7 avril 1876	A.			
Ste-Hilaire-sur-Yerre	Moulin Justin Stéphane, 7 janv. 1854	A.	Voisine Albert Léopold, 10 mars 1874	A.	
Ste-Pellerin	Yvon Alphonse, 11 sept. 1875	A.	Renouizé Charles Germain Gustave, 22 sept. 1874	A.	
	Chavigny Alexandre, 23 août 1858	A.			
Orgères	Torqueilleux Pierre Élie, 2 janv. 1883	A.	Bodvin Gaëtan Raymond, 15 avril 1884	A.	
	Sothier Abel Julien, 31 janv. 1853	A.			
Baigneaux	Popot Germain Robert, 5 déc. 1884	A.	Pasquier Jules Ernest, 21 oct. 1874	A.	
Bazoches-en-Dunois	Mercier Ludovic Gustave, 16 mai 1865	A.	Chuillery Anatole, 23 juillet 1877.	A.	
	Bellanger Joseph, 29 sept. 1864	A.			
Bazoches-les-Hautes	Senormand Justin Joseph Alexandre, 27 sept. 1880	A.	Rouneau Abel, 9 nov. 1884	A.	
Cormainville	Bruneau Maurice-Paul, 4 oct. 1886	A.	Tournet Augustin-Narcisse, 25 déc. 1848	A.	
	Marcault Philémon-Florentin, 20 août 1865	A.			

81-366-1920. [0003]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Courbehaye	Birre Aleide 30 août 1870	A.	Tourne Etienne Gaston 26 déc. 1871	A.	
Dambron	Cailleaux Désiré-Narcisse 23 juin 1851	A.	Lesage Léopold Alphonse 10 janv. 1879	A.	
Fontenay-sur-Conie	Fiercelin Olivier Alexis 5 nov. 1870	A.	Boizard Charles Antoine 17 sept. 1874 Clotaire	A.	
	Gaujard Albert Louis 24 oct. 1875	A.			
Guillonville	Tarou Léon Albert 11 oct. 1874	A.	Perdereau Charles 24 mars 1867 Adrien	A.	
	Côme Charles-Louis 8 sept. 1870	A.			
Loigny-la-Bataille	Martin Louis Adolphe 12 mars 1862	A.	Grudet Charles Auguste 8 nov. 1873	A.	
Lumeau	Piau Jules 8 juillet 1857	A.	Vangé Gaston 5 juin 1865	A.	
Nottonville	Fange Théodore Raphaël 22 mai 1864	A.	Bordier Joseph 28 déc. 1858	A.	
	Plateau Louis Alfred 10 nov. 1862	A.			
Péronville	Chesneau Moïse Raymond Gaston 6 avril 1883	A.	Georget Clovis Eugène Aurélien 12 juillet 1863	A.	
	Fleureau Léon-Arthur 9 oct. 1867	A.			
Poupry	Chenu Paul Zéphyr Alexandre 29 janv. 1888	A.	Samiault Désiré Arthur 30 déc. 1859	A.	
Terminiers	Bordier Arthur 28 janv. 1861 Désiré		Thomain Gaston Henri 8 mai 1873	/	
	Lesage Germain Prosper 17 avril 1865				
Tillay-le-Péneux	Rocherieux Charles Eugène 1er juillet 1883	A.	Legrand Paul Alexis 27 janv. 1873	A.	
	Grudet Robert Louis Timothée 12 avril 1887	A.			
Varize	Marcault Paul Joseph 24 janv. 1871	A.	Marsolier Pierre Gustave 22 juillet 1875	A.	

Arrondissement de Dreux.

Tableau indiquant les résultats de l'élection des Délégués et Suppléants, dressé en exécution de l'art. 6 de la Loi du 2 Août 1875. 12 Novembre 1922.

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
		Canton d'Anet			
Anet	Laverge Constant Ferdinand 22 décembre 1855	a accepté	Lainé Pierre Marcel 6 janvier 1883	a accepté	
	Bruneau Ambroise Simon 16 octobre 1864	do			
Abondant	Moreau Hilaire Albert né le 11 juillet 1854	a accepté	Lesellier Louis 14 juillet 1871	a accepté	
	André Jean, 26 sept. 1859	do			
Berchères sur Vesgre	Salmon Léon Gaspard 27 juin 1870	do	Barbery Edmond Eugène 16 juillet 1866	do	
Bonsmoulins	Laurent Joseph Désiré Alexandre 2 janvier 1870	do	Poillon Pierre Marie Joseph 26 février 1878	do	
Broué	Gautier Adrien 15 Mars 1864	do	Beauvais Elisée 24 Mai 1871	do	
	Bréant Georges 24 février 1878	do			
Bû	Lanquest Ulysse 10 Mars 1874	do	Barbery Alfred 12 septembre 1864	do	
	Maitrejean Gustave 1er septembre 1869	do			
Champagne	Selle Louis Félix, 4 Mars 1878	do	Challe Ernest 6 octobre 1873	do	
La Chaussée d'Ivry	Foucault Alexandre Clément 19 février 1863	do	Dumoulin Constant Arthur Joseph. 13 Février 1869	do	
	Pollet Gaston Auguste 1er janvier 1879	do			
Gilles	Lemarié Eudoric 28 Octobre 1859	do	Cordier Jules 29 sept. 1855	do	
Goussainville	Frémineau Jules Denis 4 juin 1852	do	Maton Ernest 6 octobre 1872	do	
Guainville	Duhamel Albert Aristide 12 octobre 1860	do	Boulland Baptiste Eugène Léopold 25 juin 1872	do	
Havelu	Maillet René 1er déc. 1872	do	Maillet Paul 3 décembre 1878	do	
Marchezais	Gazier Gustave 17 Mars 1877	do	Gohard Alfred 15 août 1870	do	
Mesnil-Simon	Delaunay Auguste 31 juillet 1859	do	Guillaume Florentin 7 février 1869	do	
Oulins	Legrand Désiré, 27 juin 1861	do	Métayer Gustave 20 octobre 1874	do	
Rouvres	Bonnin Armand 1er Avril 1870	do	Fontaine Pierre 29 juin 1861	do	
	Pichot Jules 8 Mars 1874	do			
Saint-Lubin de la Haye	Bizieau Marcel 10 janvier 1885	do	Lamiable Adelaïde 7 février 1849	do	
	Gallot Raymond 28 juillet 1894	do			
St Ouen-Marchefroy	Malherbe Gustave Désiré 21 décembre 1856	do	Fontaine Louis Augustin Clément 14 décembre 1887	do	

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saussay	Vasse Charles 11 septembre 1866	a accepté	Daudré Georges 5 février 1890	a accepté	
Serville	Lavril Auguste 18 février 1857	do	Dubois Edouard 14 nov. 1866	do	
Sorel-Moussel	Lecointre Augustin 13 décembre 1865	do	Fez Aimé 4 Novembre 1873	do	
	Barrier Désiré 6 Juin 1861	do			
	Canton de Brezolles				
Brezolles	Fontaine Marcel 28 juillet 1865	do	Chenebault Paul 5 Janvier 1853	do	
	Hubert Henri 12 Mars 1866	do			
Beauche	Métais Louis 4 septembre 1853	do	Mahier Marius 20 Août 1887	do	
Bérou la Mulotière	Pelletier Isidore 28 Nov. 1877	do	Lecomte Albert Janvier 1873	do	
Châtaincourt	Chapron Achille Paul 25 mars 1877	do	Leroy Alexis 22 Mars 1858	do	
Les Châtelets	Brard Julien Georges René 1er septembre 1886	do	Mancion Lefèvre Désiré Auguste 14 Janvier 1869	do	
Crucey	Passe-Margat Emile 6 décembre 1887	do	Latay Ernest 9 Août 1871	do	
Dampierre sur Avre	Mercier Eugène Armand 13 août 1860	do	Duval Louis Ernest 26 Juin 1846	do	
	Delaporte Eugène Aimé 30 Novembre 1863	do			
Escorpain	Barret Paul 8 Août 1888	do	Grandon Amédée 30 Mai 1853	do	
Fessanvilliers	Prévost Mary 17 Août 1853	do	Morais Henri 21 Avril 1881	do	
Laons	Lamblin Georges 15 Juillet 1880	do	Morel Florentin 22 Juillet 1852	do	
	Geslain Léon 20 Octobre 1870	do			
Maintenne	Germond Albert 15 Avril 1872	do	Gendron Emilien 26 Juin 1865	do	
La Mancelière	Loup Albert 4 septembre 1863	do	Loup Félix 16 novembre 1859	do	
Montigny sur Avre	Cauchy Eugène 27 Août 1878	do	Rohard Arthur 6 Mars 1841	do	
Prudemanche	Minéray Victor 24 Mars 1866	do	Erauchaut Emilien 19 Avril 1867	do	
Revercourt	Lainé Ernest Olivier 1er Août 1875	do	Rayer Alzer 2 Sept 1850	do	
Rueil la Gadelière	Charpentier Raphaël 6 Janvier 1859	do	Malherbe Auguste 23 Août 1858	do	
St Lubin de Cravant	Nouveau Léon 6 Nov. 1882	do	Guillotin Eugène 6 Avril 1863	do	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepte ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ste Lubin des Joncherets	Aumont Albert Désiré 1er juillet 1862	a accepté	Bonneville Maurice 2 Juin 1880	a accepté	
	Mohier Louis Joseph 16 Mars 1861	do			
	Lefort Louis 17 Juillet 1865	do			
Ste Remy sur Avre	Baumgarten Emile 21 mars 1853	do	de Bernières Auguste 20 Septembre 1869	do	
	David Emile 17 février 1870	do			
	Boullier Pierre, 15 Novembre 1902	do			
Vitray-sous-Brezolles	Parmentier Léon 5 mai 1882	do	Baston Charles 10 Août 1879	do	
	Canton de Châteauneuf				
Châteauneuf	Morten Paul Médard 8 Juin 1854	do	Philippe Paul Théodore 16 Mars 1869	do	
	Brigot, Rose Gaston 24 Avril 1880	do			
Ardelles	Garnier Manuel 25 Août 1886	do	Bellier Adrien 27 Juillet 1874	do	
Blévy	Bourgeois Louis 1er Oct. 1870	do			
	Bellois Albert Août 1871	do			
Boullay les 2 Eglises	Noize Albert Eugène 12 Avril 1873	do	Lalance René Alexandre 15 Juin 1863	do	
Chêne-Chenu	Minard Paul Antoine 19 décembre 1875	do	Gouau Alexandre René 13 Mai 1874	do	
Erublé	Borie Georges Philibert André 27 décembre 1869	do	Pelletier Pierre 24 Février 1883	do	
Favières	Vigneron Maurice Louis 14 Octobre 1881	do	Bataille Aubert Augustin 10 Septembre 1869	do	
Fontaine les Ribouts	Lecuyer Eugène Alfred 13 Septembre 1857	do	Pinard Jean Baptiste Aristide, 19 Février 1856	do	
Gâtelles	Labelle Hébert Auguste 4 Février 1865	do	Chaussé Armand 2 Novembre 1864	do	
Gironville	Grégoire Gaston 4 Juillet 1877	do	Jean Louis Alexis 24 déc. 1877	do	
Maillebois	Augenard Louis Alfred 5 Février 1861	do	Buard Auguste 31 Juillet 1876	do	
Marville les Bois	Gilbert Gabriel 6 Novembre 1864	do	Pedoya Marc 28 Janvier 1860	do	
Prudeux	Hébert Jacques 15 Février 1870	do	Langlois Auguste 15 Septembre 1873	do	
Saint Ange et Corçay	Guerinot Paul 26 Mars 1879	do	Massot Denis 20 Juillet 1855	do	
Ste Piat des Champs	Bled Maxime 19 Juin 1871	do	Legeai Léopold Sept. 1869	do	

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Jean de Rebervilliers	Percheron Paul 17 nover. 1875	a accepté	Denfert Clément 21 Janvier 1883	a accepté	
St Maixme Hauteriye	Langlois Louis Paul 18 Janvier 1872	do	Oudard Louis Pierre 23 Janvier 1852		ajourné
St Sauveur Levasville	Courbe Clovis 31 Mars 1862	do	Besnard Raoul 24 Août 1875	a accepté	
Serazereux	Chantard Ernest 12 déc. 1845	do	Marie Jacques 2 Mars 1869	do	
Chesnay-Archères	Lesimple Gustave 21 Avril 1860	do	Borié Achille 4 février 1872	do	
Chimerk	Rollin Maurice 30 Mars 1886	do	Augouhaut Henri 2 Octobre 1877	do	
	Delorme Georges 31 décembre 1877	a accepté			
Crenblay le Vicomte	Germain Victor Léon 28 Juin 1869	do	Morize Oscar Pierre 11 Juin 1876	do	
	Bourguignon Paul Jean Baptiste 17 décembre 1863	do			
	Canton de Dreux				
Dreux	Broux Georges Philippe Henri 1er Mai 1859	do			
	Chenay Théodore Charles Victor 21 Novembre 1859	do			
	Poche Denis 2 Juillet 1857	do			
	Méray Alphonse Constant 21 Janvier 1872	do	Durvie Marcel Zéphyre 26 août 1873	do	
	Oulif Louis Ernest 20 Octobre 1851	do	Bindeau Adolphe Victor 17 Novembre 1873	do	
	Fontaine Louis Gaspard Anatole 23 Septembre 1853	do			
	L. Mordes Charles Marie 19 février 1859	do			
	Audiger Emile Joseph 1er Mars 1870	do			
	Schenk Jules Emile 31 Octobre 1870	do			
Allainville	Poulain Joseph Emile 15 août 1875	do	Boucheron Emile Armand 13 septembre 1881	do	
Aunay sous Crécy	Brière Félix Zéphyr 24 Avril 1869	do	Jumelle Robert Aurélien 17 Juin 1888	do	
Boissy en Drouais	Guille Léon Augustin 10 septembre 1873	do	Pasdeloup Joseph 30 Mai 1863	do	
La Chapelle Forainvilliers	Mauté Léon 22 Octobre 1868	do	Daguet Léonard 12 décembre 1872	do	
Charpont	Vigneron Henri Constantin 12 Août 1857	do	Briaud Prosper Alexandre 26 Novembre 1863	do	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cberisy	Rivet Eugène 16 juin 1871	a accepté	Bonnet Auguste 22 sept. 1851	a accepté	
	Bruneau Alphonse 29 juillet 1862	do			
Croix Louvo	Gascon Robert 4 juillet 1867	do	Huet Augustin 5 décembre 1856	do	
Ecluzelles	Hébert Gustave 16 février 1860	do	Béaus Arthur 11 décembre 1853	do	
Garancieres en Drouais	Meunier Joseph Théodore 2 février 1859	do	Bernard Eugène Gaston 9 juin 1871	do	
Garnay	Massiet Joseph 14 décembre 1857	do	Dablin Emile 12 avril 1882	do	
Germainville	Prunier Henri Charles 1er mars 1876	do	Debu Ephraïm Napoléon 28 avril 1866	do	
Gouvilliers en Drouais	Hector Paul 29 avril 1870	do	Guiteau Auguste 17 août 1854	do	
Luray	Châble Anatole 25 mai 1861	do	Hue Manuel 30 novembre 1855	do	
Marville Moutiers Brulé	Sergent Prudent Emile 3 mars 1856	do	Hue Louis 1er février 1876	do	
	Brochard Edmond 22 août 1862	do			
Méziéres en Drouais	Auger Joseph 4 décembre 1876	do	Lepeintre Emile 10 janvier 1856	do	
	Prost Henri 15 octobre 1863	do			
Montreuil	Durand Manuel 9 décembre 1866	do	Coffin Louis 21 juin 1868	do	
Guerre	Maillard Gustave 24 octobre 1868	do	Hébert Joseph 13 octobre 1862	do	
St Denis de Monneval	Vacheron Joseph Firmin 9 juin 1872	do	Lelautre Albert Désiré 15 juillet 1862	do	
Saulnieres	Lourdin Charles 11 janvier 1863	do	Lemaire Maxime 15 octobre 1874	do	
Tréon	Brière Albert Auguste 24 mars 1870	do	Foiret Louis Alexandre Aimé 26 janvier 1874		
	Poulain Georges 25 août 1870	do	Jour Charles 28 octobre 1859	do	
Vernouillet	Brulard Chrysès 25 février 1871	do			
Vert en Drouais	Verdier Dufour Alfred 14 août 1874	do	Vérard Henri 4 septembre 1863	do	
	Le Blond Robert 11 avril 1870	do			

Canton de la Ferté Vidame

La Ferté Vidame	Dervé Auguste 19 juin 1864	do	Rousseau Eugène 31 juillet 1864		
	Bichon Eugène 2 mai 1871	do			

81-360-1920. [6000]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Ganivet Paul 7 Janvier 1871	a accepté	Dautin Constant 7 Août 1859	a accepté	
Boissy le Sec	Samuel Auguste 19 Novembre 1860	do			
La Chapelle Fortin	Gauquelin Eugène 20 Janvier 1862	do	Chauvigny François 1 Juin 1864	do	
Lamblore	Thibault Louis Julien 10 février 1869	do	Laur Georges 1 Avril 1868	do	
Morvilliers	Moureau Aurèle 20 nov. 1865	do	Lefevre Louis 26 Mars 1848	do	
Les Ressuintes	Guillemot Marie 2 Mai 1864	do	Essier Clément 5 Mai 1866	do	
Rohaire	Girard René Pierre 10 Avril 1879	do	Jouy Théodore 3 Juin 1854	do	
		Canton de Nogent-le-Roi			
	Rafa Albert 27 février 1856	do	Percheron Léonce 12 Sept. 1862	do	
Nogent le Roi	Guérineau Léon 10 décembre 1860	do			
	Lemonnier Henri 29 Juillet 1863	do			
Boullay Mivoye	Buchot Paul 8 Janvier 1879	do	Briant Jules 11 décembre 1858	do	
Boullay-Thierry	Prévet Firmin 8 Août 1856	do	Lecomte Georges 16 Août 1877	do	
Boutigny	Boulbray Henri Albert Prudent 26 août 1876	do			
	Mallet Albert 18 Juillet 1873	do	Duchesne Georges 26 Janv. 1871	do	
Bréchamps	Trillon Alex Henri 18 Juillet 1873	do	Beaufils Louis Isidore Alphonse 14 décembre 1856	do	
	Laurent Louis Lucien 31 Mai 1860	do	Godard Henri Gustave 20 Mai 1867	do	
Chaudon	Guiard Jules Emile 22 Sept. 1879	do			
	Chapet Paul 21 décembre 1855	do	Vigneron Henri 15 Janvier 1870	do	
Coulombs	Lecomte Albert 28 septembre 1859	do			
Croisilles	Marais Théophile 7 Octobre 1864	do	Despres Clément 6 Janvier 1867	do	
Faverolles	Auvray Isidore 9 Août 1854	do	Vassard Maxime 10 Août 1871	do	
	Goislard Alexandre 10 Août 1862	do	Metton Honoré 11 Avril 1859	do	
Gormaye	Polvé Jules 4 Septembre 1864	do			
Héron	Hébert Augustin Georges 3 Octobre 1874	do	Hache Gustave 7 Janvier 1871	do	
Ormoy	Hébert Augustin 18 Juin 1863	do	Guillemain Laurent 10 Août 1863	do	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Les Pinthieres	Hémery Louis 7 Juin 1869	a accepté	Letourneau Paul 29 Avril 1876	a accepté	
Pronais	Benoist Jean 18 Septembre 1889	do	Blard Arthur 12 Août 1868	do	
St Laurent la Gâtine	Galerne Jules 14 Septembre 1869	do	Fleury Victorien 21 Février 1864	do	
Saint Lucien	Vigneron Benjamin 18 Novembre 1861	do	Braudin Célestin 20 décembre 1883	do	
St Martin de Hygeffes	Boulleau Leopold 11 Mai 1863	do	Bigasse Emile 1er Mai 1879	do	
	Léon Eugène 21 Décembre 1878	do			
Benantes	Mauneau Etienne 29 Juillet 1860	do	Larron Augustin 12 Octobre 1850	do	
Vacheresses-les-Basses	Beslay Louis 14 Mars 1877	do	Barbier Louis 29 Janvier 1874	do	
Villemeux	Dubuisson fils Emile Abeno 24 Janvier 1852	do	Bruère Albert Jules 5 décembre 1841	do	
	Hue Léon Clément 7 Février 1864	do			
Villiers le Morhier	Raoux Emile 9 Août 1885	do	Marie Louis 26 déc. 1877	do	
	Gibonnois Gustave 23 déc. 1858	do			
		Canton de Senonches			
Senonches	Porcher Alphonse 4 Octobre 1868	do	/		
	Marchand Victor 29 Mai 1850	do	Dupré Aimé 16 Octobre 1852	do	
	Berry Emile 3 Janvier 1857	do			
Dampierre sur Blévy	Haton de la Goupillière Charles Edouard 12 Nov. 1867	do	Giot Ernest Louis 25 Avril 1877	do	
Digny	Cabaret Alexis 27 Janvier 1861	do	Piperaud Jules 4 Mai 1855	do	
	Lecuyer Octave 18 Juin 1857	do			
Feuillouse	Bouin Adrien Louis Joseph 5 Mars 1866	do	Guisard Emile 4 Février 1883	do	
La Framboisière	Léger Hippolyte Lucien Aimé 8 Juin 1862	do	Hédiard Louis Victor 27 Août 1856	do	
Jaudrais	Boulay fils Elie Honoré 24 Janvier 1873	do	Dubost Ismaël fils Ernest 11 Septembre 1879	do	
Louvilliers-lez-Perche	Cormier Léon 13 déc. 1856	do	Ozeray Alfred 3 Février 1886	do	
Mesnil Thomas	Houdard Marie Louis 30 Janvier 1875	do	Deschamps Albert Henri 11 Février 1890	do	
La Puisaye	Léger Léonce Emile Marie 12 Mars 1866	do	Fouqué Alphonse 13 Mai 1867		

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Saucelle	Langlois Georges 7 Mars 1880	a accepté	Barroso Emile 4 Sept 1871	a accepté	
Cardais	Vivien Armand 24 Sept. 1874	do	Besnier Eugène 9 Février 1850	do	
La Ville aux Maires	Gentil Raphaël 4 Sept 1840	do	Hatay Aimé 8 Mai 1854	do	

Dreux le 17 Novembre 1881

Le Sous-Préfet.

Aubé Maurice

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou

1 Tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875. (12 Novembre 1922)

(Imprimés administratifs. — Modèle n° 3 bis.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Authon-du-Perche	Lucas Louis né le 29 janvier 1870	a accepté	Lereau Rufin né le 31 mars 1865	a accepté	
— id —	Thiroüard Claire né le 22 mai 1878	id			
Autels-Villevillon	Delunel Charles né le 12 déc. 1870	id	Thiroüard Aimée né le 16 sept. 1874	id	
Bazoche-Gouët (La)	Thuillier Théophile né le 21 mai 1866	id	Hée Etienne né le 10 mai 1867	id	
	Riolet Jules né le 13 Mai 1865	id			
	Gouyil Lucien né le 2 7bre 1876	id			
Beaumont-les-Autels	Boudet François né le 10 Juin 1858	id	Gannier Henri né le 12 août 1866	id	
	de Sayre Elzéard né le 5 Déc 1870	id			
Béthonvilliers	Challier Henri né le 13 mars 1865	id	Brette Charles né le 28 oct. 1888	id	
Rapelle-Guillaume	Gautier Eugène né le 24 oct. 1876	id	Joubert Robert né le 23 Août 1890	id	
	Massot Félix né le 2 avril 1872	id			
Chapelle Royale	Pourrier Eugène né le 15 Juillet 1866	id	Talbot Arsène né le 14 mai 1857	id	
	Pineau Lucien né le 9 nov. 1866	id			
Charbonnières	Roque Nicodule né le 19 Juillet 1875	id	Richardeau Albert né le 3 Sept. 1888	id	
	Ménager Eugène né le 7 mai 1865	id			
Coudray-au-Perche	Colin Emile né le 18 Sept. 1869	id	Juliard Henri né le 8 Juillet 1885	id	
	Champion Louis né le 4 Juillet 1869	id			
Etilleux (les)	Grenêche Eugène né le 6 oct. 1878	id	Boison Alexandre né le 21 Décembre 1877	id	
Frigny	Bouilly Jules né le 13 avril 1877	id	Blondeau Emile né le 23 Juillet 1863	id	
	Thiroüard Louis né le 14 Déc. 1854	id			
Frazermaigne	Lesieur Albert né le 20 oct. 1868	id	Legroux Pierre né le 5 avril 1862	id	
Gaulhard	Thiroüard Casimir né le 1er Nov. 1854	id	Dagonneau Maximilien né le 16 Janv. 1869	id	
Saint-Bomer	Marchand Pierre né le 6 nov. 1874	id	Cochereau Bertrand né le 18 oct. 1876	id	
Soizé	Geslain Auguste né le 31 Janv. 1864	id	Hamet Joseph né le 8 Sept. 1884	id	
Soizé	Levéau Louis né le 24 Juin 1878	id			

81-366-1920. [6603]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Loupe	Georget Eugène né le 20 Juin 1878	a accepté	Serais Albert né le 26 Août 1873	a accepté	
	Avisse Louis né le 27 Août 1868	id			
	Lucas Louis né le 21 Mai 1872	id			
Belhomert	Rocque André né le 23 Juillet 1865	id	Pelletier Louis né le 20 Juillet 1889	id	
id	Denis Alfred né le 6 Août 1857	id			
Rampront en Gatine	Léchalard Marcisse né le 6 Février 1845	id	Beaufils Narcisse né le 13 Février 1864	id	
id	Sergent Léon né le 8 Nov. 1857	id			
Corvées les Yys (Ba)	Hardy Eugène né le 25 Nov. 1855	id	Rousseau Victor né le 15 février 1863	id	
Fontaine Simon	Barbu Aimé né le 11 Juin 1850	id	Morize Edmond né le 3 Sept. 1874	id	
— id —	Haveau Celeste né le 15 Janv. 1860	id			
Friaize	Bigeault Camille né le 22 Juil. 1879	id	Fosset Arthur né le 26 Nov. 1870	id	
Manou	Reguard Charles né le 12 Oct. 1857	id	Provost Arsène né le 18 7bre 1861	id	
id	Breton Louis né le 24 Nov. 1856	id			
Meauce	Morize Jules né le 14 Nov. 1878	id	Brenin Lubin né le 1er Oct. 1856	id	
Montireau	Rousseau Marie né le 9 Janv. 1867	id	Gillet Jules né le 9 Mai 1871	id	
Montlandon	Gaillot Jules né le 16 Xbre 1867	id	Besniard Joseph né le 8 Décembre 1868	id	
St Denis des Puits	Houvet Ernest né le 16 Fév. 1856	id	Lejeune Toussaint né le 1er Nov. 1873	id	
Saint-Eliph	Chermitte Raphaël né le 22 Août 1868	id	Clouet Didier né le 23 Mai 1853	id	
— id —	Auger Emile né le 20 Mai 1868	id			
St Maurice St Germain	Billard Henri né le 28 Avril 1866	id	Letang Emmanuel né le 9 Août 1859	id	
St Victor de Buthon	Bailleau Edmond né le 24 Déc 1869	id	Lurin Jules né le 2 Déc. 1860	id	
	Boucher Eugène né le 30 Mai 1872	id			
Thiercelin (Le)	Houvet Damien né le 27 Sept. 1855	id	Mouret Henri né le 10 Janvier 1874	id	
Vaupillon	Camus Emile né le 1er Avril 1870	id	Veron Ernest né le 19 Janv. 1869	id	
id	Corneau Denis né le 2 Février 1856	id			
Villeboin	Vinsot Frédéric	id	Gibierge Albert	id	

17 Juin 1857

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 3 *bis*.)

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Nogent-le-Rotrou	Girard Henry né le 25 août 1877	a accepté	Lamy Auguste né le 10 déc. 1866	a accepté	
"	Dorchêne Henri né le 3 octobre 1853	"	Magnan Gaston né le 24 avril 1882	"	
"	Raussard Henri né le 10 mars 1869	"			
"	Eigenschenck René né le 13 octobre 1857	"			
"	Jovenet Jules né le 29 août 1882	"			
"	Veillard Jules né le 18 septembre 1865	"			
"	Renou Eugène né le 4 avril 1849	"			
"	Barnel Alfred né le 22 mai 1850	"			
"	Barray Georges né le 16 mars 1866	"			
Argenvilliers	Frard Victor né le 25 sept. 1850	"	Bailleau Anicet né le 7 avril 1871	"	
"	Huard Albert né le 5 Juillet 1863	"			
Brunelles	Prevallier Victor	"	Ducouriouly Albert	"	
"	Dordoigne Louis né le 9 août 1860	"		"	
Champrond-en-Perchet	Moulin Léon né le 12 avril 1860	"	Leray Louis Albert né le 18 avril 1864	"	
Gaudaine (La)	Dieu Charles né le 3 février 1867	"	Bailleau Stanislas né le 31 mars 1873	"	
Margon	Guillemot Auguste né le 21 Juin 1865	"	Tertain Emile né le 22 mars 1865	"	
"	Dordoigne Paul né le 17 7bre 1882	"			
St-Jean-Pierre-Fixte	Picard Félicien né le 11 Juillet 1871	"	Goulier Albert né le 5 Janvier 1878	"	
Souancé-au-Perche	Simon Adolphe né le 11 novembre 1887	"	Voisin Guillaume	"	
"	Guillier de Souancé Hector né le 14 février 1861	"			
Trizay-Coutretot	Meyer Eugène né le 16 octobre 1857	"	Chanvier Louis	"	
Vichères	Tolly Hippolyte né le 29 janvier 1862	"	Rousseau Louis	"	
"	Garreau Basile né le 9 octobre 1857	"			

81-366-1920. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Thiron Gardais	Guillaumin Théophile né le 17 Juillet 1855	a accepté	Massot Emile né le 12 avril 1867	a accepté	
	Marais Paul né le 18 Mai 1863	id			
Chassant	Guillin Denis né le 8 Mai 1844	id	Habert François né le 18 Juin 1875	id	
Coulombs	Leclerc Alfred né le 20 août 1869	id	Quentin Firmin né le 2 Juillet 1850	id	
	Desvaux Fernand né le 4 Sept. 1889	id			
Coudreceau	Grasteau Louis né le 18 Dec 1871	id	Cirou Alexandre né le 23 avril 1876	id	
	Cauzeau Dominique né le 8 avril 1871	id			
Croix du Perche	Courtois Albert né le 4 oct. 1876	id	Rallier Emile né le 29 oct. 1861	id	
Frazé	Andre Alfred né le 11 nov. 1878	id	Prudhomme Jean né le 24 Juin 1875	id	
- id -	Mauté Louis né le 6 oct. 1849	id			
Frétigny	Frard Louis né le 29 oct. 1855	id	Simault Valentin né le 16 Dec. 1853	id	
- id -	Lesieur Vincent né le 5 août 1859	id			
Happonvilliers	Carre Henri né le 8 Dec. 1869	id	Bellessort Isaie né le 26 Janv. 1869	id	
	Briolet Achille né le 20 Janv. 1877	id			
Ivarolles	Bordoigne Felix né le 28 nov. 1872	id	Menager Ernest né le 2 oct. 1869	id	
Montigny le Chartif	Martin Emile né le 6 Janv. 1876	id	Grasmer Louis né le 29 août 1866	id	
	Guet Raphael né le 26 oct 1880	id			
Mouilliers Houbrony	Blin Marcel né le 3 mai 1879 (1873)	id	Barriere Emile né le 17 Dec. 1864	id	
St Denis d'Authou	Rogneau Marie né le 3 mars 1867	id	Louvet Emile né le 27 Dec. 1880	id	
- id -	Lemoine Alphonse né le 23 Janv. 1855	id			

Nogent le Rotrou, le 18 novembre 1922

Le Sous Préfet

Chambrelent

SOUS-PRÉFECTURE DE NOGENT-LE-ROTROU * (EURE-&-LOIR) *

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	~~SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.~~ Domicile. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	Date ~~OBSERVATIONS.~~ de naissance
53	Rouleau Henri	Conseiller d'arrondissement	Nogent-le-Roi	22 Avril 1864
4	Bigot Aimé	-	Senonches	17 Mai 1866
5	Couronne Auguste	-	Authon	16 Février 1871
6	Péan Achille	-	Luigny	5 Juillet 1865
7	Chevallier Daniel	-	La Loupe	24 mars 1869
8	Dupré Raymond	-	St-Victor de Buthon	24 Déc. 1893
9	Gohon Emile	-	Nogent-le-Rotrou	1er Septembre 1860
60	Levillain Henri	-	id.	2 Juin 1864
1	Guérin Charles	-	id.	16 Janvier 1862
2	Colas Désiré	-	id.	8 Février 1857
63	Vanvooren Achille		Frazé	21 Janvier 1857.

Chartres, le 20 Novembre 1922.

Le Préfet d'Eure-et-Loir,

PRÉFECTURE D'EURE-&-LOIR

82-366-1920. [6070]

DÉPARTEMENT
d' Eure et Loir

Modèle n° 4.

N° 2

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	d'Ackon René	Délégué - St Christophe	Faure Jorges	
2	Ains Paul	Délégué - Le Favril	Juillion Isidore	
3	Alexandre Louis	- Jallardon	Métras Louis	
4	Alix Ernest	- Chapelle d'Aun.	Lambert Michel	
5	Alleaume Louis	- Chartres	Lucas Jean / Villette arthur / Fauveau andré	
6	Alleaume Jorges	- Soulaires	Lunet Modeste	
7	Alliot Jean Baptiste	- Auneau	Marquis Charles	
8	Anceaume Ernest	- St Lupercie	Dorange Jorges	
9	André Léon	Conseiller d'Ar. - Chartres		
10	André Edmond	Délégué - Landelles	Leroy Marie	
11	André Henri	- Challet	Boutillier albert	
12	André Jean	- Abondant	Lelièvre Louis	
13	André Alfred	- Fraze	Prudhomme Jean	
14	Angenard Louis	- Maillebois	Buard armand	
15	Arnouet Eugène	- St Georges d'Ecu	Blanchard Elisé	
16	Aubry Casimir	- Unverre	Coeuret Désiré	
17	Audiger Emile	- Dreux	Durri Marcel / Brinquard adolphe	
18	Auger Emile	- St Eliph	Clouet Didier	

11-366-1919. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
19	Auger Joseph	Délégué - Negrières ou Dracis	Lepeintre Emile	
20	Aumont albert	- St. Lubin des Joncherets	Bonnerille Maurice	
21	Auvray Isidore	- Faverolles S.	Vassard Maxime	
22	Avisse Louis	- La Loupe	Serais albert	
23	Badreau Sylvestre	- Cêtes	Hélie Victor	M. Badreau empêché raison de santé
24	Bailleau Edmond	- St. Victor de Buthon	Sursin jules	
25	Baillon Henri	- Auneau	Marquis Charles	
26	Ballay André	- Fontenay s/ Eure	Vigneron Eugène	
27	Bara Emile	- Châteaudun	Quirifault Henri / Perrault gabriel	
28	Barbe Louis Aimé	- Fontaine Simon	Morize Edmond	
29	Barrault Emile	- Romilly s/ Aigre	Pinet gaston	
30	Barray Léopold	- Voguet le Potron	Lamy auguste / Maynan gaston	
31	Barré Louis	- Dommerville	Hautefeuille gaston	
32	Barré Paul	- Baudreville	Imbault Louis	
33	Barret Paul	- Escorpain	Frandon amédée	
34	Barrier Désiré	- Soul Maurel	Fez aîné	
35	Bataille Gustave	- Yallans	Couchard gustave	
36	Baumgarten Emile	- St. Remy s/ Avre	de Bornières auguste	
37	Bay Henri	- Ameilly	Huet Léonce	
38	Beauchamp Ludovic	- Voguet le Thayer	Boucher Robert	
39	Beauvillard Paul	- Ymonville	Lavanor adolphe	

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
40	Beillard Alfred	Conseiller Jal Anet	/	
41	Bellamy Louis	Délégué - Bouville	/ Laurent Ernest	
42	Bellanger Joseph	- Bazoches en Dois	/ Chuillery Anatole	
43	Bellessort Désiré	- Yèvres	/ Brisard Henri	
44	Benoist Jean	- Prouais	/ Etard Arthur	
45	Benoist Jacques	Conseiller d'arr. Boutigny		
46	Benoist Octave	Conseiller Jal : Gas	/	
47	Bellois Albert	Délégué Bléry	/ -	
48	Berry Emile	- Senonches	/ Duval Aimé	
49	Beslay Louis	- Pontgouin les Bois	/ Barbier Louis	
50	Besnard Gustave	- Goussonville	/ Chuvert Henri	
51	Beulay Léon	- Sanneray	/ Maisons Fédon	
52	Bezault François	- Châtillon en Dunois	/ Girard Denis	
53	Bichon Eugène	- La Ferté Vidame	/ Rousseau Eugène	
54	Bidard Henri	- Berchères la Maul	/ Leclerc Edouard	
55	Bigeault Camille	- Friaize	/ Forest Arthur	
56	Bigot Emile	- Frazé	/ Aubin Avit	
57	Bigot Rémi	- Senonches	/ Imbault Albert	
58	Bigot Gaston	- Châteauneuf	/ Philippe Paul	
59	Bigot Georges	- Barmainville	/ Richard Théophile	
60	Billard Louis	Conseiller Jal : ~~Intreville~~ Engainville		
61	Billard Ernest	Délégué - Intreville	/ Breton Henri	
62	Billard Eugène	- Hollands	/ Servain Edouard	
63	Billard Pierre	- Yèvres	/ Brisard Henri	
64	Billard Henri	- Ste Gauburge Ste Colombe	/ Lestang Emmanuel	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
65	Billault Socrate	Conseiller f.al Bazoches s. Gr.s		
66	Biney auguste	Délégué Jault St. Denis	Maillard Louis	
67	Bivre Alcide	- Courbehaye	Tourne Etienne	
68	Bizieau Marcel	- St. Lubin de la Haye	Camus Adelbert	
69	Bizot Aimé	Conseiller d'arrond.t Senonches.		
70	Bled Maxime	Délégué - St. Cheron des Bois	Legeai Léopold	
71	Blin Marcel	- Nonvilliers Grand.s	Barrière Emile	
72	Blot André	- Dampierre Prés	Chenet André	
73	Boissière Albert	- Pré St. Evroult	Moreau Alcide	
74	Bonnef Alfred	- Nogent-le-Roi	Lamy Auguste / Maynau Gaston	
75	Bonnin Armand	- Rouvres	Coutan Pierre	
76	Bordier Arthur	- Erminiers	Thomain Gaston	
77	Borel Georges	- Ecublé	Pelletier Pierre	
78	Boucher Eugène	- St. Victor de Buthon	Sursin Jules	
79	Boucher Louis	- Dangeau	Roger Maxime	
80	Boudet François	- Beaumont les autels	Jannier Henri	
81	Boudon Léon	- Dammarie	Richer Charles	
82	Bougrat Auguste	- Epernon	Acier Emile	
83	Bouillier Pierre	- St. Rémy l'Abbaye	du Buisson auguste	M. Bouillier Pierre empêché
84	Bouilly Jules	- Luigny	Blondeau Emile	
85	Boulay Georges	- Lutz en Dunois	Pasport Emile	
86	Boulay Jules	- Saudrais	Dubost Ismaël	
87	Bouleau Georges	- St. Martin de Nigelles	Egasse Emile	
88	Boullier Paul	Conseiller f.al Courville		
89	Bourgeois Lucien	Délégué - Bleury	-	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
90	Bourgeois Paul	Délégué Coltainville	Fourré anatole	
91	Bourgot Jorges	- Mainvilliers	Hilaire Théophile	
92	Bourguignon Paul	- Trumblay le Vte	Morice Oscar	
93	Boustiau Paul	- St Aubin des Bois	Leroy Marcel	
94	Boutfol Justin	- Epautrolles	Desiré adrien	
95	Bouvart Paul	Conseiller Jal Chartres		
96	Bouvart Paul	Délégué Meslay le V.	Aubert arthur	
97	Bouvart Henri	- Fresnay le Comte	Lefort Raimond	
98	Brard Julien	- Les Châtelets	Manuon Hilaire	
99	Briant Marcel	- Ecrosnes.	Bouvet Lucien	
100	Briant Georges	- Broué	Beauvais Elisé	
101	Breton Louis	- Manou	Provost arthur	
102	Breuillard Maurice	- Courville	Lambrin Fernand	
103	Brière Albert	- Crion	Foviet Louis	
104	Brière Félix	- Nuncy-s-Crécy	Jumelle Robert	
105	Brière Sosthène Albert	- Montainville	Pohu arthur	
106	Brissard Raoul	- Logron	Breton andré	
107	Brochard Edmond	- Marville Moutier B.	Hue Louis	
108	Broux Georges	- Dreux	Durvi Paul / Brindeau adolphe	
109	Brulard Arsène	- Pernouilles	Jour Charles	
110	Bruneau Alphonse	- Chérisy	Bonnet Auguste	
111	Bruneau Ambroise	- Oinet	Laine Pierre	
112	Bruneau Maurice	- Germainville	Courno augustin	
113	Buhot Paul	- St Boulay-Morin	Briant Jules	
114	Cabaret Alexis	- Digny	Piperaux Jules	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
115	Cailleaux Désiré	Délégué - Dambron	Lesage Léopold	
116	Cailleaux Charles	- Aunay / Aunaux	Carré Emile	
117	Cailleaux Louis	- Orlu	Sureau Henri	
118	Cailleaux Victor	- Ouarville	Gréard albert	
119	Calmias Ernest	- Billancelles	Denis Ernest	
120	Callu Eugène	- Prunay-le-Gillon	Doublet Jules	
121	Campagne Pierre Joseph	- Montharville	Crosnier Georges	
122	Camus Emile	- Vaupillon	Virion Ernest	
123	Canuel auguste	- Boissy-le-Sec	Dantu Constant	
124	Carré Henri	- Happonvilliers	Bellessort Isaïe	
125	Cauchard Marcel	- Chartaudun	Guérinault Henri / Perrault Gabriel	
126	Caucky Eugène	- Montigny-le-Gaut	Pohard arthur	
127	Chable Anatole	- Luray	Hue Marcel	
128	Chaboche auguste	- Courville	Castambide Fernand	
129	Chagot Henry	- Illiers	Cailleaux alexandre / Dubois Louis	
130	Challier Henri	- Béthonvilliers	Brette Charles	
131	Champion Louis	- Coudray-au-Perche	Julliard Henri	
132	Chantard arsène	- Serazereux	Marie Jacques	
133	Chantegrain Paul	- Maintenon	Coudray Louis	
134	Chantelouve Emile	- St-Cloud-en-D.	Charpentier Ernest	
135	Chapet Edouard	- Illiers	Cailleaux alexandre / Dubois Louis	
136	Chapet Paul	- Coulombs	Pigneron Henri	
137	Chapron achille	- Châtaincourt	Leroy alexis	
138	Chapron Albert	- Illiers	Cailleaux alexandre / Dubois Louis	
139	Charpentier Raphaël	- Ruel-le-Gadelière	Malherbe auguste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
140	Charrier Félix	Délégué - Châtelliers-N.-D.	Méret Ernest	
141	Charron Eugène	Conseiller d'arrt. Langey		
142	Châtin Marcel	Délégué - Ouarville	Griard albert	
143	Chaudun Joseph	- Abrou	Hervé Léopold Campagne Henri	
144	Chavigny alexandre	- St Pellerin	Renvoizé Paulet	
145	Chedozeau Célestin	- Lèves	Félicie Victor	
146	Chenay Théodore	- Dreux.	Durvi Marcel Brindeau adolphe	
147	Chenu Paul	- Poupry	Lamirault arthur	
148	Chesneau Jarton	- Péronville	Guruyet Clovis	
149	Chevallier Daniel	Conseiller d'arrt. La Loupe		
150	Chevallier Victor	Délégué - Brunelles	Ducouryoly albert	
151	Chevallier Léon	- Unverre	Couret Désiré	
152	Cheveau Pierre	- Unverre	Couret Désiré	
153	Chifflet Eugène	- Boisvilles la St P.	Huault Louis	
154	Chifflet Louis	- Beaumelliers	Lambert Georges	
155	Cintrat Léon	- Vitray en Beauce	Cordioux albert	
156	Cintrat Pierre	- Marchéville	Lebahy Célestin	
157	Clavet Charles Joseph	- Ozoir-le-Breuil	Thibault aristide	
158	Claveau Georges	Conseiller d'arrt. Bullainville		
159	Clavelou Albin	Délégué - Prasville	Billard Gustave	
160	Clément Victor	- Allonnes	Jubault armand	
161	Clicky Louis	- Francrainville	Dubois Maurice	
162	Clouet Eugène	- Le Puiset	Menault Léonce	M. Clouet, empêché raison de santé
163	Clousier alexandre	- Courtalain	Jaunet Pierre	
164	Cochin Amand	- Bonneval	Rousseau Jules Maupu albert	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
165	Colas Léon	Délégué Saumeray	Aubry Raphaël	
166	Colas Désiré	Conseiller d'arrt. Nogent le Rot		
167	Colin Emile	Délégué Coudray au P.	Juliard Henri	
168	Côme Charles	" Guillonville	Perdreau Charles	
169	Connay Gaston	" Coutiers	Durand Désiré	
170	Corbonnois Gustave	" Villiers le Morhier	Marie Denis	
171	Cosnier Léon	" Courtalain les P.	Ozeray Alfred	
172	Courbe Antonin	" St Lubin	Bernard Paul	M. Courbe décédé
173	Couronne Auguste	Conseiller d'arrt. Authon		
174	Courtois Albert	Délégué Croix du Perche	Chollet Emile	
175	Coutiau Félix	" Villeau	Filon Joseph	
176	Coutanceau Edouard	" Lanneray	Maison Isidore	
177	Couturier Charles	" Arrouville	Fouquineau Camille	
178	Cuissard Eugène	" Mérouville	Guérin Henri	
179	Dabout Mary	" La Chapelle du N.	Perichon Alfred	
180	David Emile	" St Rémy s/ Aore	Berniers Auguste	
181	David Fernand	" St Lubin	Binet Emile	
182	Delaryue Raimond	" Chaillot	Lucas Jean / Villette Arthur / Fauveau André	
183	Delbé Léon	" St Germain la Gâtine	Bernard Pierre	M. Delbé Léon décédé
184	Décourtye Emile	" St Arnoult des B.	Colas Alfred	
185	Delafoy Georges	" Réclainville	Champieux Elie	
186	Delafoy Paul	" Illiers	Cailleau Alexandre / Dubois Louis	
187	Delangle Isidore	" Courville la Cne	Bordier Paulin	
188	Delaporte Eugène	" Dampierre s/ Aore	Duval Louis	
189	Delarue Marie	" Ecrosnes	Bouvet Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
190	Delaunay auguste	Délégué - Gellainville	Guillaume Florentin	
191	Delaunay Jules	- Chartres	Lucas Jean Villette arthur	
192	Delorme Georges	- Chimert	Fauveau andré Angoulvent Henri	
193	Delunel Charles	- autels-V.	Chirouard almire	
194	Deniau Jules	- Auneau-la-	Carré Emile	
195	Denis Alfred	- Belhomert-Guéhouville	Pelletier Louis	
196	Denizet Cyprien	- Fermainvilliers	Jambier Zéphyr	
197	Dérangère Maurice	- Bouville	Laurent Ernest	
198	Desvaux Fernand	- Combres	Quentin Jérémy	X
199	Devé auguste	- La Ferté-Vidame	Rousseau Eugène	
200	Dieu Charles	- La Gaudaine	Bailleau Nicolas	
201	Dollains alderic	- Chuisnes	Rougeaux achille	
202	Dorchêne Louis	- Nogent-le-Roi	Lamy auguste Magnan gaston	
203	Dordoigne Félix	- Marolles	Ménager Ernest	
204	Dordoigne Louis	- Brunelles	Ducourjoly albert	
205	Dordoigne Paul	- Margon	Coulon Emile	
206	Douxt René	- Villampuy	Blondeau Paul	
207	Doussineau Eugène	- Saint-Laurent-la-Gâtine	Gouverd georges	
208	Drouin Adrien	- Feuillerie	Guibard Emile	
209	Dubuisson Jules	- Villemeux	Brière albert	
210	Duchêne Félicien	- Saumeray	Aubry Raphaël	
211	Dubamel albert	- Guainville	Boulland Baptiste	
212	Dupré Raymond	Conseiller d'arrondt St Victor de Buthon		
213	Durand Béchet	Député - Dreux		
214	Durand Félix	Délégué - Chartres	Lucas Jean Villette arthur Fauveau andré	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
215	Durand Mont Julien	Délégué - Montreuil	Coffin Louis	
216	Duval Edouard	- Pivres	Niot Eugène	
217	Eidenschenck Aimé	- Coquetteloutre	Lamy auguste / Magnan Gaston	
218	Esnoult Georges	Conseiller Jal - Digny		
219	Estampes Christian	Délégué - Douy	Crosnier Eugène	
220	Faucheux Charles	Conseiller d'arrond.t Terminiers		
221	Faure Joseph	Délégué - Chaye	Hue Ulysse	
222	Feaudière arthur	- Thivile	Durand Désiré	
223	Fendant Aristide	- Fresnay-l'Ev.	Beauvillier albert	
224	Fergant François	- Pontgouin	Lejeune Prosper	
225	Ferré Emile	- Illiers	Cailleux alexandre / Dubois Louis	
226	Ferré Léon	- Illiers	Cailleux alexandre / Dubois Louis.	
227	Feuillon Ferdinand	- Pontgouin	Lejeune Prosper	
228	Fettu Eugène	Conseiller Jal - Combres		
229	Fiseau Arthur	Délégué St Denis-les-Ponts	Testault Léon	
230	Fleureau Léon	- Péronville	Georget Clovis	
231	Fleury Louis	- Saint St Denis	Maillard Louis	
232	Foret Paul	- Baigneaux	Gallien Louis	
233	Foreau augustin	- Ermenonville-la-Pte	Bouard Ernest	
234	Foreau Denis	- Lucé.	Legrand Eugène	
235	Foucault Alexandre	- Chemonis Dreux	Dimpault Constant	
236	Foulon Louis	- Jallainville	Leblanc Joseph	
237	Fouré Léon	- St Prest	Faucheron Paul	
238	Foussard Gustave	- Fruncy	Ferré Ernest	
239	François Omer	Conseiller Garde Forestier du 2e		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
240	Frard Victor Louis	Délégué Argueil	Baillau amédé	
241	Frard Louis	- Frétigny	Pinault Valentin	
242	Fréminau Jules	- Jouvainville	Malon Ernest	
243	Fruchot Anatole	- Juilleville	Mesland arthur	
244	Froissant Jules	- Montigny le Tannetron	Mérillon Pierre	
245	Gaillot Jules	- Montlandon	Besniard Joseph	
246	Galerne Jules	- Ste Gemme la Plaine	Fleury Victorin	
247	Gallet Paul	- Allonnes	Doublet Eugène	
248	Gallot Raymond	- Ste Gaby de la Haye	Camus Adelbert	
249	Ganivet Paul	- Boissy le Sec	Dantu Constant	
250	Garnier Marcel	- Ardelles	Bellier adrien	
251	Garnier Raoul	- La Ferté Villeneuil	Haudent Armand	
252	Garreau Basile	- Pichères	Rousseau Louis	
253	Gascon Robert	- Ecrosnes	Huet augustin	
254	Gasnier Félix	- Arrou	Hervé Léopold Campagne Henri	
255	Gasse-Margat Emile	- Crucey	Hâtay Ernest	
256	Gâtineau Joseph	- Cuisant	Lépine Gustave	
257	Gauchery Eugène	- Châteaudun	Guérault Henri Perrault Gabriel	
258	Gaudichau Philippe	- Bullou	Lemesle adrien	
259	Gaynard albert	- Fontenay Morin	Boizard Charles	
260	Gauquelin Eugène	- Chapelle Forty	Chauvigny Fernand	
261	Gautier adrien	- Broué	Beauvais Elisée	
262	Gautier Eugène	- Chapelle Guillaume	Jaubert Robert	
263	Gazeau Charles	- Sainville	Rousseau Pierre	
264	Gazier Gustave	- Marchezais	Gohard alfred	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
265	Jermain Victor	Délégué - Tremblay le 8e	Morize Oscar	
266	Jentil Louis	- Ville aux Bonains	Matay aîné	
267	Jeorget Eugène	- La Coupe	Serais albert	
268	Jermond albert	- Maintorne	Jendron Emilien	
269	Jermond Henri	- Presnoy le Jilmard	Rousseau Léopold	
270	Jermond René	- Pleurier	Ferré Ernest	
271	Jeslain auguste	- Soigé	Hamet Joseph	
272	Jeslain Léon	- Laon	Morel Florentin	
273	Jibier Henri	- Chateray	Savard Jules	
274	Jibier Oscar	- Allaines	Masure René	
275	Jilbert Gustave	- Jaraucourt en Brie	Durand Louis	
276	Jilbert Jabriel	- Marville les Bois	Pedoux Marc	
277	Jilbert Raymond	- Charlus	Lucas Jean / Villate arthur / Fauveau andré	
278	Jirard René	- Rohaire	Jouy Théodore	
279	Jirard aurélien	- Arrau	Hervet Léopold / Campagne Henri	
280	Jobey Emile	Conseiller d'arrt Soquet le Rx		
281	Joisard alexandre	Délégué Cormoye	Mettay Honoré	
282	Jombert Edmond	- Francourville	Petit Charles	
283	Josno Léon	- Placy	Raimbert Jules	
284	Jouabault Edouard	- St Emon	Perchuron Ernest	
285	Jouache Paul	- Bonnebal	Rousseau Jules / Maupu albert	
286	Jougis Léon	- Mainvilliers	Hilaire Théophile	
287	Joupil Lucien	- Bazoche Jouët	Hée Etienne	
288	Jourdin Charles	Saulnières	Lemoine Maxime	
289	Jousard Paul	- arminonville les Js	Coudray Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
290	Fourré Henri	Délégué Boisville la St. P.	Huraut Louis	
291	Frandet Jacques	- Champhol	Pallet alexandre	
292	Franger Honoré	- Prunay le Gillon	Doublet Jules.	
293	Franceau Maurice	- Voves	Simon achille	
294	Frasteau Louis Désiré	- Coudreceau	Cirou alexandre	
295	Frégoire Gaston	- Gironville	Jean Louis	
296	Frenèche Eugène	- Les Etilleux	Cousin alexandre	
297	Frudet Robert	- Fillay le Peuple	Legrand Paul	
298	Fuerin adolphe	- Sandarville	Binet André	
299	Fuerin Charles	Conseiller d'arrond.t Voysenlieu		
300	Fuerin Joseph	Délégué Voysenlieu Plage	Boucher Robert	
301	Fuerin Maximin	- Umpeau	Lefèbre Paul	
302	Fuerineau de Lamérie	- Dommain St Mam.	Chopiteau Claude	
303	Fuerineau Léon	- Voysenlieu Pot	Percheron Léonce	
304	Fuerinot Paul	- St Aubert Ecoyen	Massot Désiré	
305	Fuesperiau adrien	- Hanches	Ramond Théodore	
306	Fuet Raphaël	- Montigny le Chartif	Masnier Louis	
307	Fuiard Jules	- Chaudon	Godard Henri	
308	Fuierche Emile	- Chartres	Lucas Jules / Villette arthur / Fauveau andré	
309	Fuillaumin anatole	- Bullainville	Caye Joseph	
310	Fuillaumin Théophile	- Thiron	Massot Emile	
311	Fuillaumin Jules	- Conie Molitard	Clément achille	
312	Fuillon Léon	- Boisy en Drouais	Pardoux Joseph	
313	Fuillemot Marie	- Les Pressoirs	Cesnier Clément	
314	Fuillemot auguste	- Margon	Couturé Emile	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
315	Juillet de Souancé	Délégué - Souancé	Voisin Guillaume	
316	Juillet Désiré	- Chasant	Habert François	M.r Juillet empêché raisons de santé.
317	Juyot Edmond	- Aunay	Marquis Charles	
318	Habert Henri	- Santeul	Chapiseau alphonse	
319	Hacault Paul	- Broué	Boucher Jules Charron adjoint	
320	Hache Jurges	Conseiller d'arrt. Jouy		
321	Haïs Omer	Délégué - Luisses	Niot Eugène	
322	Hamelin Victorin	- Corancez	Martin Fernand	
323	Hamon Gaston	- Jouy	Maury Eugène	
324	Hardy Eugène	- Corvées-les-Yys	Rousseau Victor	
325	Hardy Victor	- St. Eupere	Dorange Jurges	
326	Haslé Michel	- Cloyes	Hue Ulysse	
327	Hatton de la Goupillière	- Dampierre / Blois	Firiot Ernest	
328	Hébert augustin	- Ormoy	Guillemain Laurent	
329	Hébert Auguste Jurges	- Néron	Hache Gustave	
330	Hébert Gustave	- Ecluzelles	Béaur arthur	
331	Hébert Jacques	- Luisses	Langlois auguste	
332	Hector Paul	- Courtalain ou Dauc	Guiteau auguste	
333	Hémery Louis	- Les Pinthières	Etournaux Paul	
334	Hemier Félix - André	- Mittainvilliers	Buisson Jules	
335	Henault Jurges	- Dancy	Lions Benjamin	
336	Henry Odilon	- Cintray	Goulain Léon	
337	Hervé Elie	- St. Avit	Fauquet Louis	
338	Heurtault alphonse	- Moranne	Chapron Eugène	
339	Honoré Octave	- St. Jurges / Eure	Blanchard Célini	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 bis.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
340	Houdard Marie	Délégué. Le Mesnil E.	Deschamps albert	
341	Houlbracq Henri	. Boutigny	/ Duchine georges	
342	Houvet Ernest	. St Denis des Puits	/ Gjeune Toussaint	
343	Houvet Damien	. Le Thuilay	/ Mousset Henri	
344	Huard albert	. arguevilliers	/ Bailleau amédé	
345	Hubert Henri	. Brezolles	/ Chénebault Paul	
346	Hubert Louis	. Chartres	/ Lucas Jean Villette arthur Fauveau andré	
347	Hue Léon	. Villemeux	/ Brière albert	
348	Hue Narcisse	. Johory	/ Fontaine Paul	
349	Huet Henri	. Sours	/ Jautron Louis	
350	Huet Marcel	. Poisa	/ Poisson Paulin	
351	Huchet Alphonse	. Charray	/ Sigeon adéodat	
352	Hurault Paul	. Prasville	/ Billard Gustave	
353	Huveau Louis	conseiller d'arrt. Courtalain E. S.		
354	Huveau Léon	Délégué. St Lubin de C.	/ Juillotin Eugène	
355	Imbault Joseph	. Le Gué	/ Bienvenu georges	
356	Imbault Paul	. Champseru	/ Chenu Henri	
357	Imbault Paulin	. Oysonville	/ Lecoeur auguste	
358	Janois Philémon	. Viroville	/ Mainfroy Louis	
359	Jaunet Charles	. Cloyes	/ Hue Ulysse	
360	Javault armand	. Boisville la Ch.te	/ Hénault Ernest	
361	Jeandron André	. Montboissier	/ Riviere adrien	
362	Jeuffroy Paul	. Dammarie	/ Richer Charles	
363	Jolly Hippolyte	. Pichères	/ Rousseau Louis	
364	Jouanneau Louis	. Bonneval	/ Rousseau Just Haupin albert	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
365	Joubert Isidore	Délégué - Châteaudun	Quiriault Henri / Perrault fabrice	
366	Jousselin Cloy	- Thivars	Chapon alfred	
367	Jovenet Jules	- Soyut-le-Roitrou	Lamy auguste / Magnan gaston	
368	Julien Etienne	Conseiller d'arrt. Bévilliers		
369	Jumeau Clodomir	Délégué Thivilliers	Durand Désiré	
370	Labelle Hibert	- Fâtelles	Chaussé armand	
371	Lajeunesse Eugène	Conseiller d'arrt. Dangeau		
372	Lainé Ernest	Délégué - Revercourt	Rayer alger	
373	Lair Félicien	- Manches	Ramond Théodore	
374	Lambert arthur	- Ecoury	Labarly Firmin	
375	Lambert Emile	Conseiller d'arrt. - Laons		
376	Lambert Georges	Délégué - St Piat	Binet Emile	
377	Lambert Baron de Cambray	- Germignonville	Bambier Zéphyr	
378	Lambert alfred	- Châteaudun	Quiriault Henri / Perrault fabrice	
379	Lamblin Georges	- Laons.	Morel Florentin	
380	Lambron Joseph	Conseiller d'arrt. Châteaudun		
381	Lamirault Noé	Délégué Mézières-au-Perche	Delarue Paul	
382	Lange Théodore	- Nottonville	Bordier Joseph	
383	Langlois Raphaël	- Chartainvilliers	Chesneau Eugène	
384	Langlois Georges	- La Saucelle	Barrois Emile	
385	Langlois Paul	- St Maixme Hte	Oudard Louis	
386	Languest Ulysse	- Bû	Barbery alfred	
387	Lardonnier Arsène	- Ozoir	Hervet Léopold / Campagne Lucien	
388	Laurent Joseph	- Boncourt	Poillony Pierre	
389	Laurent Roger	Conseiller Jal. Le Petit Vidaume		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 bis.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
390	Laurent Edouard	Conseiller d'arrt. Chartres		
391	Laurent Félix	Délégué. Chauville	Lavasor Daniel	
392	Laurent Lucien	- Chaudon	Godard Henri	
393	Launay Lucien	- St Loup.	Pommeret Zéphyrin	
394	Launay augustin	- Saucheville	Rousseau Paul	
395	Lavergne Constant	- Anet	Lainé Pierre	
396	Lavril auguste	- Serville	Dubois Edmond	
397	Laye Raymond	- Villiers-le-Morhier	Servoin alfred	
398	Layre Elzéard	- Beaumont les autels	Lannier Henri	
399	Leblanc Louis	- Houville	Piquerel Henri	
400	Leblanc Georges	- Marboué	Elambert Jean	
401	Leblond Robert	- Pert-en-Drouais	Vérard Henri	
402	Leboucq Edouard	Conseiller d'arrt. Bonneval 4e S.		
403	Lebrun Emile	Délégué. Meslay le P.	Aubert arthur	
404	Lebrun Raymond	- Baillau l'Evêque	Jeandot Jean	
405	Léchalard Narcisse	- Champrond en Gâtine	Beaufils Narcisse	
406	Leclerc alfred	- Combres	Quentin firmin	
407	Lecointre augustin	- Sorel-Moussel	Fez aîné	
408	Lecomte Marcel	- Le Coudray	Villars Armand	
409	Lecomte Emile	- Germenonville	Corbonnois alexandre	
410	Lecomte albert	- Coulombs	Vigneron Henri	
411	Lecomte Henri	- Courtalain	Jaunet Pierre	
412	Lecomte Jules	- Chartres	Lucat Jean Villette arthur Fauveau André	
413	Lecoq Eugène	- St Martin de Nigelles	Egasse Emile	
414	Lécuyer Eugène	- Fontaine les Ribouts	Pinard Jean	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
415	Lecuyer Octave	Délégué - Digny	Pipereau Jules	
416	Ledoux arthur	Conseiller Jal. Châteaumeux		
417	Lefebvre Pierre	Conseiller d'arrt - Boissy le Sec.		
418	Lefort Louis	Délégué St. Lubin des J.s	Bonneville Laurent	
419	Lefroit Armand	. Magny	Leroy Louis	
420	Lefroy Louis	- Bailleau s/ Jall.s	Roger Louis	
421	Legendre Georges	. Villampuy	Blondeau Paul	
422	Léger Hilaire	- La Framboisière	Hédiard Louis	
423	Léger Ernest Eloy	. La Puisaye	Fouquet alphonse	
424	Legrand Désiré	. Orlins	Métayer Gustave	
425	Legrand Honorat	- Montainville	Poltu arthur	
426	Legrand Fernand	. Villars	Jouvard Charles	
427	Legrand Octave	- Janville	Arnoult Léon	
428	Legué Edouard	. Broué	Boucher Jules / Charron alexis	
429	Lelièvre Juste	- Cuisant	Espine Gustave	
430	Lelong albert	- Bailleau l'Ev.	Jandot Jean	
431	Lelong Pierre	. Léthuin	Doret adolphe	
432	Lemarié Ludovic	. Gilles	Cordier Jules	
433	Lemercier albert	Conseiller d'arrt. Voves		
434	Lemoine alphonse	Délégué St. Denis d'auth.	Houvet Emile	
435	Lemoine Ernest Eulry	. Châteaudun	Quériault Henri / Perrault Gabriel	
436	Lemoultre Henri	. Nogent le Roi	Percheron Lucien	
437	Le Moulec Charles	. Dreux	Duval Marcel / Brindeau adolphe	
438	Lenormand Justin	. Bagneux les Hautes	Rousseau abel	
439	Leroux René	Conseiller d'arrt. abondant		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 bis.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
440	Leroy albert	Délégué Bleury	Gallay armand	
441	Leroy Clodomir	Ronville Faucon	Passort auguste	
442	Leroy albert	Poves	Simon achille	
443	Leroy Louis	Brou	Boucher jules / Charron alexis	
444	Leroy Louis	Villeneuve St. N.	Bouet-Jules	
445	Leroy Pierre	Gastelle	Guérin jules	
446	Leroy Victor	C. Favril	Guillon Isidore	
447	Lesage Cloy	C. Luisit	Ménault Simon	
448	Lesueur albert	Mirmaigne	Legroux Désiré	
449	Lesueur Vincent	Fréligny	Pinault Valentin	
450	Lesimple aristide	Thury achères	Borel achille	
451	Letourneux Georges	Maintenon	Coudray Louis	
452	Levasseur Maurice	Ymonville	Levasseur adelmir	
453	Leveau Louis	Sorel	Hamet Joseph	
454	Levêlain Henri	Conseiller d'arrt. Nogent le R.		
455	Lhermitte Raphaël	Délégué. St. Eliph.	Clouet Didier	
456	Lhérondeau Cloy	Bailleau le Pin	Girard Victorin	
457	Lhomme Paul	St. Maur	Frion Jules	
458	Lhuillier Théophile	Bazoche-Gouët	Hée Etienne	
459	Loison Cloy	Conseiller Gal. Senonches		
460	Longuilleux Elie	Délégué. Orgères	Godevin Gaëtan	
461	Lorin Noël	Thivars	Chapon alfred	
462	Lorin Charles	Chartres	Lucas Jean / Villette arthur	
463	Lormeau Désiré	Vaupillon	Fauveau andré / Véron Ernest	
464	Loup Albert	La Manaudière	Loup Félix	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
465	Lours aîné	Conseiller f.al Châteaudun		
466	Louet Isidore	Délégué - Mévoisins	Chesneau almire	
467	Lucas Louis	- Authon	Ereau Ruffin	
468	Lucas Louis	- Le Coudre	Serais albert	
469	Madiot René	- Javille	Guérin Jules	
470	Maillard Gustave	- Ouerre	Hébert Joseph	
471	Maillet René	- Lavelu	Maillet Paul	
472	Maitrejean Gustave	- Bû	Barbery alfred	
473	Malherbe Gustave	- St Ouen Marchefroy	Coutant Louis	
474	Mallet albert	- Bazoches	Duchêne Forges	
475	Malzert ambroise	- Thiville	Mariette Ernest	
476	Manceau Etienne	- Senantes	Carron auguste	
477	Marais Paul	- Thiron	Masset Emile	
478	Marais Théophile	- Croisilles	Despres Edmond	
479	Marcault Philémon	- Germainville	Courte auguste	
480	Marcault Paul	- Paris	Marsolet Pierre	
481	Marchais Emile	- Châteaudun	Guériault Henri Perrault Gabriel	
482	Marchais Elie	- Dangers	Lemaire Joseph	
483	Marchand Désiré	- St Bomer	Cocheteau Bertrand	
484	Marchand Victor	- Senonches	Duval aîné	
485	Marchand Paul	- Langey	Pasquier alfred	
486	Marcou Louis	- Morainville	Dumaget Jean	
487	Mariani antoine	Conseiller Darr.t Coury		
488	Marquis Jules	Conseiller f.al Courville le C.		
489	Martin Cyr	Délégué - Berchères les Pierres	Barbier Cyr	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
490	Martin Jaspard	Délégué - Bonnoeil	Rousseau Jules Maupu Albert	
491	Martin Adolphe	- Soigny la Bataille	Gudet Charles	
492	Martin Aurélien	- Cury	Cottin Joseph	
493	Martin Emile	- Montigny le Chartif	Masnier Louis	
494	Martin Gaston	- Langey	Pasquier Alfred	
495	Martin Emile	- Per les Chartres	Poirier Félix	
496	Martin Paul	- Châteaumeuf	Philippe Paul	
497	Massiet Joseph	- Garnay	Dablin Emile	
498	Masson Georges	- Ste Maure	Frion Jules	
499	Massot Félix	- Chapelle-Guillaume	Joubert Robert	
500	Maunoury Maurice	Député - Luisant		
501	Maunoury Paul	Délégué - Poisvilliers	Faby Désiré	
502	Maunoury Gabriel	Député - Chartres		
503	Maupu Charles	Conseiller Arrt Bonneval		
504	Maurice Jules	S. Explandé		
505	Mauté Léon	Délégué Chapelle-Forainv.	Dayvet Léonard	
506	Mauté Louis	- Fraé	Puaubonne Jean	
507	Mellet Emile	- Arrou	Hervet Léopold Campagne Henri	
508	Ménager Eugène	- Charbonnières	Richardeau Albert	
509	Ménager René	- Arrou	Hublin Emile	
510	Méray Alphonse	- Droue	Durcie Marie Brindeau Adolphe	
511	Mercier Ludovic	- Bazoches en Dunois	Chuilery Anatole	
512	Mercier Ernest	- Coury	Sabarly Firmin	
513	Mercier Eugène	- Dampierre Jarcy	Duval Louis	
514	Mercier Félix	- Blandainville	Berland Oscar	

82-360-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
515	Méritte Albert	Délégué Boisgasson	Deux Lion	
516	Meslé Edouard	. Yvres	Brissard Henri	
517	Métayé Louis	. Beauche	Mohier Maurice	
518	Métrot Joseph	Conseiller d'arrt Cloyes		
519	Meunier Georges	Délégué Mondonville St Jean	Caudray Georges	
520	Meunier Joseph	. Jaroussiniet ne Dt	Renard Eugène	
521	Mignot Bozérian	Député. Authenil		
522	Millet Henri	Délégué. St Germain de L.	Renard Jules	
523	Millochau Henri	. Jouy	Maury Eugène	
524	Minard Paul	. Chiu Chenu	Foreau Alexandre	
525	Mineray Victor	.. Prudmanche	Franchant Emile	
526	Minier Edmond	. Chartres	Lucas Jean / Villette Arthur	
527	Mitton Jules	Conseiller Jt. Fontenay Le Bapaume fait	Fauveau André	
528	Mohier Louis	Délégué St Lubin des J.	Bonneville Maurice	
529	Monmarché Félix	. Châteaudun	Quiriault Henri / Perrault Gabriel	
530	Morchoisne Etienne	. Fresnay l'Ev.	Beauvallet Albert	
531	Moreau Albert	. Boisvillette	Drouard Lucien	
532	Moreau Hilaire	. Abondant	Letellier Louis	
533	Morin Elie	. Motteraux	Bricki Louis	
534	Morize Albert	. Boullay-les-Eglises	Salance René	
535	Morize Jules	. Meaucé	Brisdin Lubin	
536	Moriset Henri	. Maisons	Deschard Filbert	
537	Moulin Léon	. Champrond en Perch.	Leroy Albert	
538	Moulin Justin	. St Hilaire St Flo	Poisine Albert	
539	Moulin Léon	. Eutz en Dunois	Vassor Lucien	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
540	Mousseau arsène	Délégué. Noroy-sur-Ourcq	Lefèvre Pierre	
541	Mousset Jules	" Oroir-la-Ch.	Bonneau Marie	
542	Navaux Céleste	" Fontaine-Simon	Morize Edmond	
543	Negrit Eutibe	" Nuisy-les-Dames	Imbault Albert	
544	Nérée Clément	" Barbery-les-Sablons	Barbier Eyr	
545	Neveu Eugène	" Tigny-Coubertot	Chaumie Louis	
546	de Noailles adrien	" Jaintenay	Coudray Louis	
547	Nollet Jules	" Gallardon	Matras Louis	
548	Oulif Louis	" Dreux	Durvie Marcel / Brindeau Adolphe	
549	Parmentier Eug.	" Tilly-sur-Broyes	Baston Charles	
550	Parou Albert	" Guillonville	Perdereau Charles	
551	Pasquier Charles	" Luplanté	Corroy Amilcar	
552	Passard Lunard	" Briconville	Legrand Raphaël	
553	Pastre Louis	" Dreux	Durvie Marcel / Brindeau Adolphe	
554	Paty Edmond	" Nonville-la-Jubin	Perrot Etienne	
555	Pautonnier Louis	" Dampierre-sur-Blaw	Chenet André	
556	Pauvert Paul	" Pré-St-Martin	Foussa Ulysse	
557	Pavot Félix	" Epernon	Acier Lucien	
558	Péan Achille	Conseiller d'arr. Nogent		
559	Pécheux Joseph	Délégué - Viabon	Guidet Louis	
560	Peigné Louis	Conseiller gal Bonneval		
561	Pelard Gilbert	Délégué. Beauvilliers	Lambert François	
562	Pelletier Isidore	" Béron-la-Mulotière	Lecomte Albert	
563	Peltier Victorien	" Ermenonville-la-Gde	Jouvard Edgard	
564	Penel Maurice	" St-Léger-des-Aubées	Amy Joseph	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
565	Percheron Paul	Délégué St Jean de Braye	Denfert Clément	
566	Pérot Louis	- Fontaine la Guyon	Thiboust Victorin	
567	Perrier Désiré	- Pouvet	Simon achille	
568	Petit Théodule	- Jué de Longroi	Hénault adalbert	
569	Pfeiffer Jacques	- Bonnival	Rousseau Jules / Haupin albert	
570	Philippe achille	- Charonville	Hervet Louis	
571	Piau Jules	- Limeux	Langé Gaston	
572	Picard Ernest	- Châteaudun	Guériault Henri / Perrault Gabriel	
573	Picard Félicien	- St Jean-Pierre-Fixte	Joulin albert	
574	Pichot Eugène Léon	- Meslay le Grenet	Manceau Euphraïm	
575	Pichot Jules	- Rouvres	Coutant Pierre	
576	Pichot Joseph	- Moriers	Sauvert Jean	
577	Pie Théodore	- St Denis les Ponts	Ecotault Guy	
578	Piébourg Paul	- Houx	Bouju Théodule	
579	Pineau Lucien	- Chapelle Royale	Talbot arsène	
580	Plard Désiré	- Cloudray	Villars armand	
581	Plateau Louis	- Nottonville	Bordier Joseph	
582	Poirier Eugène Henri	- Chapelle Royale	Talbot arsène	
583	Poisson Gabriel	- Santilly	Pépot Emile	
584	Poitevin Baptiste	- Montlouet	Fleury Ulysse	
585	Pollet Gaston	- La Chaussée d'Ivry	Dimpault Constant	
586	Polton amabie	- Chartres	Lucas Jean / Villette arthur / Fauveau André	
587	Polvé Jules	- Cormoye	Metton Honoré	
588	Pomereu	- Bouville le Comte	Hénault Ernest	
589	Pompon Octave	- Courry	Labarly Firmin	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
590	Sopot Emile	Délégué - Boulainval	Rougeaux arthur	
591	Sopot Germain	- Baigneaux	Pasquier Julien	
592	Sopot Maurice	- Poinville	Marchand alphonse	
593	Sorcher Auguste Alphonse	- Senonches	Duval aimé	
594	Sortheault arthur.	- Theuville	Lavasor Daniel	
595	Sothier abel :	- Orgères	Soderin Jailan	
596	Sottin Sarton	- Courville la Chen.	Barré arthur	
597	Soulain Georges	- Pennevillet	Jour Charles	
598	Soulain Gabriel	- Janville	Arnoult Leon	
599	Soulain Victor	- Lernay	Beauchet Maurice	
600	Soulain Joseph	- Allonville	Baucheron Emile	
601	Soulain Louis	- Viabon	Frudet Remi	
602	Soupon Henri	Conseiller Gal Auneau 1er Cant.		
603	Prévet Firmin	Délégué - Boullay Thierry	Lecomte Georges	
604	Prevost Mary	- Fessanvilliers	Marais Henri	
605	Prévost Victor	- Meriglise	Courtin Cyrille	
606	Privotteau Marcel	- Sours	Jautron Louis	
607	Prieur Louis	Conseiller d'arrt Pontgouin		
608	Prieur alfred	Délégué Bailleau le Pin	Girard Victorin	
609	Priolet Achille	- Happonvilliers	Bellessort Isaïe	
610	Prost Henri	- Hégueres et Pratel	Lepeintre Emile	
611	Prouteau Jules	- Ardelu	Burguet Charles	
612	Provost Remi	- Ymeray	Courty Paul	
613	Prunier Henri	- Germainville	Debre Ephraïm	
614	Pulvigny Josthin	- Le Mée	Bienvenu Georges	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
615	Racinet Eugène	Délégué . Chevilly	Rougeaux achille	
616	Rafa albert	- Vaquet le Roi	Percheron Léon	
617	Ragot Albert	- Orly	Doisneau Emile	
618	Raimbert Paul	- Dangeau	Roger Maxime	
619	Raoux Emile	- Villiers le Morhier	Marie Denis	
620	Raymond Eugène	Conseiller f.al St. Remy s/ Avre		
621	Reille André	Délégué Marboué	Elambert Jean	
622	Regnard Charles	- Nanou	Provost ardène	
623	Renard Félix	- Brou	Boucher Jules / Charron alexis	
624	Renou Lucien	- Authuil	Villette Ernest	
625	Renou Eugène	- Vaquet le Roi	Lamy auguste / Magnan gaston	
626	Richard Fernand	- Santilly	Lopot Emile	
627	Richer Adonis	- Bailleau St Jallardon	Roger Louis	
628	Riolet Jules	- La Bazoche Gouët	Hée Etienne	
629	Rivet Léon	- Senonville	Severbe Charles	
630	Rivet Eugène	- Chérisy	Bonnet auguste	
631	Rivière Ismaël	- Brou	Boucher Jules / Charon alexis	
632	Robbe Emmanuel	Conseiller d'arst - Brou		
633	Robillard François	Délégué - Cuc	Legrand Eugène	
634	Robillard Joseph	- Civry	Cottin Joseph	
635	Rochereux Charles	- Tillay le Peneux	Legrand Paul	
636	Rocque André	- Belhomert	Pelletier Louis	
637	Rodbain auguste	Conseiller f.al Fontenay sur Eure		
638	Rogue Théodule	Délégué Charbonnières	Richardeau albert	
639	Rondeau Adolphe	- St. Arnault des B.	Colas alfred	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
640	Rollin Maurice	Délégué. Chimert	Angoulvent Henri	
641	Rossard de Manville	. St Prest	Saucheron Paul	
642	Rossignol Emile	. Courville	Jastambide Fernand	
643	Rossignol Henri	. Chauffours	Swacher Edouard	
644	Roussard Henri	. Voguet le Pont	Lamy auguste / Maynan Gaston	
645	Rousseau Louis	. Sainville	Silvestre Charles	
646	Rousseau Marie	. Montireau	Fillet Jules	
647	Rousseau Henri	Conseiller d'arrt. Voguet le Pont		
648	Poyneau Marie	Délégué. St Denis d'Authou	Houvet Emile	
649	Sadorge Eugène	. Allonnes	Jubault armand	
650	Sagot Arthur	. Fontaine la Guyon	Thibourt Victorin	
651	(de) Saint Laumer Jacques	. Barjouville	Pont Eugène	
652	(de) Saint-Sol Anthonin	. Pézy	Lemoine Raymond	
653	Salmon Gaspard	. Berchères l'Evêque	Barbery Edmond	
654	Sarradin Albert	. Ozoir le Breuil	Thibault Arthur	
655	Savalle Désiré	. La Ferté Villeneuil	Maudhuit armand	
656	Schenck Jules	. Dreux	Durvie Raoul / Brindeau adolphe	
657	Scordel Louis	Conseiller d'arrt. Dreux		
658	Sédillot Charles	Conseiller fal Authon		
659	Sedillot Fernand	Délégué Vernigny	Porthault albert	
660	Segouin adolphe	. Allé	Dubois albert	
661	Selle Louis	. Champrayne	Challes Ernest	
662	Sergent Charles	. Jouville Jaudrais	Amiot Jules	

82-366-1920. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
663	Sergent Prudent	Délégué - Varville Cantin	Bl Hue Louis	
664	Sergent Léon	- Champvoux en Sologne	Beaufils Narcisse	
665	Serreau Henri	- Gast	Boucheureau aîné	
666	Sevestre Léon	- Rouvray St Denis	Dargère Léonce	
667	Simon Adolphe	- Souancé	Voisin Guillaume	
668	Singlas Victor	- Bonneval	Rousseau Just / Maupin Albert	
669	Sureau Emile	- Denonville	Gibier Jules	
670	Talbot Louis	- Logron	Buton André	
671	(de) Tarragon armand	- Romilly-s-Aigre	Binet Gaston	
672	Thibault Louis	- Lamblore	Lair Georges	
673	Thibault Prudent	- Sommerville	Clicky Georges	
674	Thion Emile	- Mignières	Binet Emile	
675	Thiouard Basile	- Authon	Ereau Ruffin	
676	Thiouard Casimir	- Maillard	Dagonneau Maximilien	
677	Thiouard Louis	- Luigny	Blondeau Emile	
678	Thiouin Jean	- Francourville	Petit Charles	
679	Thiouin Louis	- Oinville-s-Aunay	Jault aîné	
680	Thomas Jules	- Jallouday	Matras Louis	
681	Tiercelin Louis	- Fontenay-s-Conie	Boizard Charles	
682	Tiard Henry	- Voyeut-le-Pin	Lamy auguste / Magnan Gaston	
683	Touche Eugène	Conseiller d'arr. Cury		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
684	Tourne Camille Joseph	Délégué - Saint-la-Forêt	Goussard Georges	
685	Tourneux Florentin	Conseiller d'arrt. Bailleux	s'abstient	
686	Tousseau Henri	Délégué Arrou	Hervet Léopold / Campagne Henri	
687	Toutain Raoul	- Brezolles	Chénebault Paul	
688	Toutain Louis	- Dreux	Duval Raoul / Brindeau Adolphe	
689	Touzeau Dominique	- Coudreceau	Turois Alexandre	
690	Triaureau Henri	Conseiller fal. Brou		
691	Triballet Henri	Délégué Soyaux-Luves	Pichot Emile	
692	Trillon Abel	- Bréchamps	Beaufils Louis	
693	Trousseau Guy	- Levainville	Audelan Eugène	
694	Tacheron Joseph	- St Denis de Nogent.	Lebourtier Albert	
695	Tallée Eugène	- Tuffay les Bonneval	Chôtel Georges	
696	Tallée Louis	- Brou	Boucher Jules / Charron Alexis	
697	Tanneau Gustave	- Rouvray St Florentin	Pelard François	
698	Tanoorun Achille	Conseiller d'arrt. Fraé		
699	Tasse Charles	Délégué - Saussay	Dandré Georges	
700	Taupelle Emile	- Nuisy en Brou	Bonneau Georges	
701	Teillard Jules	- Soyaux le Rotrou	Lamy Auguste / Magnan Gaston	
702	Tellard Eusèbe	- Nainville	Hilaire Christophe	
703	Tenard Paul	- Orville St Lyphard	Bonneau Marie	
704	Terdier Dufour.	- Vert en Drouais	Virard Henri	
705	Terdin Jules	- Etuimet	Mariette Ernest	

11-366-1919. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. (Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
706	Vidon Maurice	Délégué Chartres	Lucas Jean Villette arthur Fauveau andré.	
707	Viennois Eugène	- Epernon	Acier Louis	
708	Vigneron Maurice	- Janvières	Bataille aubert	
709	Vigneron Benjamin	- St Lucien	Brandin Célestin	
710	Vigneron Constantin	- Charpont	Briand Prosper	
711	Villette Pierre	- Châtillon Dmt	Girard Pierre	
712	Villette Gatien	Conseiller Gal Voguet le Pin		
713	Vinsot Frédéric	Délégué Villebon	Libérge albert	
714	Violette Maurice	Conseiller Gal Dreux		
715	Visage Germain	Délégué Terminiers	Thomain Gaston	
716	Vivien armand	- Cardais	Cessier Eugène	
717	Voelle Octave	- Bonce	Brault Hippolyte	
718	Yvon alphonse	- St Piterre	Renvoisé Charles	
719	Reverse Raymond	- St Symphorien	Vial arthur	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Chartres le 9 Décembre 1922.

Le Préfet Eure-et-Loir,

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

DÉPARTEMENT
d EURE-&-LOIR

N° 2

1 72
178
355

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1er BUREAU DE VOTE.

(Nos 1 à 178 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

a à 178.

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent,* et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

83-366-1920. [7037]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1	d'Achon Paul Délégué St Christophe					
2	Ains Paul Délégué Fauil					
3	Alexandre Louis Délégué Jallandon					
4	Alix Ernest Délégué Chapuis Jaumains.					
5	Alleaume Louis Délégué Chartres					
6	Alleaume Georges Délégué Soulaires					
7	Alliot Jean Baptiste Délégué Auneau					
8	Ameeaume Ernest Délégué St Lupere					
9	André Guy Conseiller général Chartres					
10	André Edmond Délégué Landelles					
11	André Henri Délégué Challet					
12	André Jean Délégué Abondant					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
13	André aîné Délégué Frapi					
14	Angenard Louis Délégué Taillebois					
15	Arnoult Eugène Délégué St Jouin de Marnes					
16	Aubry Casimir Délégué Unverre					
17	Audiger Emile Délégué Doux					
18	Auger Emile Délégué St Clair					
19	Auger Joseph Délégué Vijon en Drouais					
20	Aumont Albert Délégué St Lubin des Joncs					
21	Auray Isidore Délégué Pannecé					
22	Avisse Louis Délégué La Coupe					
23	Badreau Sylvestre Délégué Civis	Mélice Victor Délégué suppléant Civis				M. Badreau empêché raison de santé
24	Bailleau Edmond Délégué St Victor de Buthon					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
25	Baudon Henri Délégué aunay					
26	Ballay André Délégué Fontenay s/ Eure					
27	Bara Emile Délégué Chateaudun					
28	Barbo Louis aîné Délégué Fontaine Simon					
29	Barrault Emile Délégué Romilly s/ Seine					
30	Barray Georges Délégué Voguet le Rotrou					
31	Barré Louis Délégué Dommerville					
32	Barré Paul Délégué Pandeville					
33	Barret Paul Délégué Escorpain					
34	Barrier Désiré Délégué Soel Roussel					
35	Bataille Gustave Délégué Jallans					
36	Baumgarten Emile Délégué St Remy s/ Avre					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
37	Bay Henri Délégué Amilly	Huet Léon suppléant au 2e tour				
38	Beauchamp Ludovic Délégué Neyret le Thay					
39	Beauvillard Paul Délégué Ymonville					
40	Bellard aîné Conseiller municipal Anet					
41	Bellamy Louis Délégué Bouville					
42	Bellanger Joseph Paroissien Dunois					
43	Bellessort Désiré Délégué Yèvres					
44	Benoist Jean Délégué Prouais					
45	Benoist Jacques Conseiller d'arrondt Bouligny					
46	Benoist Octave Conseiller municipal Jas					
47	Bellois Albert Délégué ~~suppléant~~ Bleury					
48	Berry Emile Délégué Senonches					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
49	Beslay Louis Délégué Vaches-les-Roses					
50	Besnard Gustave Délégué Soulaines					
51	Beulay Léon Délégué Sanneray					
52	Bezault François Délégué Châtillon-en-Dunois					
53	Bichon Eugène Délégué La Ferté-Vidame					
54	Bidard Henri Délégué Bucheres-de-Maigot					
55	Bigeault Camille Délégué Fruaize					
56	Bigot Emile Délégué France					
57	Bigot Rémi Délégué Senonches					
58	Bigot Sarton Délégué Châteauneuf					
59	Bigot Georges Délégué Barmainville					
60	Billard Louis Conseiller municipal Angerville					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
61	Billard Ernest Délégué Intreville					
62	Billard Eugène Délégué Colains					
63	Billard Pierre Délégué Yvrec					
64	Billard Henri Délégué St Maurice St Germain					
65	Billault Joseph Conseiller général Bazoches en Dunois					
66	Binet auguste Délégué Fault-St Denis					
67	Birre alcide Délégué Coulaharge					
68	Bizieau Carol Délégué St Lubin de la Haye					
69	Bizot Aimé Conseiller d'arrondt Senonches					
70	Bled Maxime Délégué St Cheron des Champs					
71	Blin Carol Délégué Nonvilliers Grandhoux					
72	Blot André Délégué Dampierre / Blou					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
73	Boissière albert Délégué Ste. St Benoît					
74	Bonnet alfred Délégué Nogent le Rotrou					
75	Bonnin armand Délégué Rouvres					
76	Bordier Arthur Délégué Terminiers					
77	Borée georges Délégué Ecublé					
78	Boucher Eugène Délégué St. Victor de Buthon					
79	Boucher Emile Délégué Dangeau					
80	Boudet François Délégué Beaumont les autels					
81	Boudon Léon Délégué Daumarie					
82	Bougrat auguste Délégué Epernon					
83	Boullier Pierre Délégué St Rémy sur Avre	de Bernières auguste Délégué suppléant St Rémy sur Avre				M. Boullier empêché
84	Bouilly Jules Délégué Luigny					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
85	Boulay Jorges Délégué Luz en Dunois					
86	Boulay Jules Délégué Jaudrais					
87	Boulleau Jorges Délégué St. Martin de Nigelles					
88	Boullier Paul Conseiller finical Courville					
89	Bourgeois Louis Délégué Bleury					
90	Bourgeois Paul Délégué Coltainville					
91	Bourgiot Jorges Délégué Jainvilliers					
92	Bourguignon Paul Délégué Crumbeyle-Vicomte					
93	Bousteau Paul Délégué St. Aubin des Bois					
94	Boutfol Justin Délégué Epuntolles					
95	Bouvart Paul Conseiller finical Chauffour					
96	Bouvart Paul Délégué Morley le Vidame					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
97	Bouvart Henri Délégué Fresnoy le Comte					
98	Brard Julien Délégué Ch. Châtelet					
99	Briant Paul Délégué Ecrosnes					
100	Briant Georges Délégué Brou					
101	Breton Louis Délégué Manou					
102	Breuillard Maurice Délégué Courville					
103	Brière Albert Délégué Ecuy					
104	Brière Félix Délégué Aunay / Eure					
105	Brierre Sosthène Délégué Montainville					
106	Brissard Raoul Délégué Logron					
107	Brochard Edmond Délégué Marville Moutiers Brûlé					
108	Brouse Georges Délégué Dreux					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
109	Brûlard Arsène Délégué Vernouillet					
110	Bruneau Alphonse Délégué Chérisy					
111	Bruneau Antoine Délégué Ablis					
112	Bruneau Maurice Délégué Garancières					
113	Buhot Paul Délégué Le Boullay Mivoie					
114	Cabaret Alexis Délégué Digny					
115	Cailleaux Désiré Délégué Dambron					
116	Cailleaux Charles Délégué Auneau					
117	Cailleaux Louis Délégué Orlu					
118	Cailleaux Victor Délégué Ouarville					
119	Calmias Ernest Délégué Bilancelles					
120	Callu Eugène Délégué Prunay le Gillon					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
121	Campagne Pierre Joseph Délégué Montharville					
122	Camus Emile Délégué Paupillon					
123	Canuel auguste Délégué Boisy le Duc					
124	Carré Henri Délégué Rapponvilliers					
125	Cauchard Karel Délégué Choiseauday					
126	Cauchy Auguste Délégué Montigny le Roi					
127	Chable Anatole Délégué Euroy					
128	Chabocho auguste Délégué Couroilles					
129	Chagot Henry Délégué Illiers					
130	Challier Henri Délégué Bethonvilliers					
131	Champion Louis Délégué Coudroy au Duc					
132	Chantard Arsène Délégué Serqueux					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
133	Chantegrain Paul Délégué Maintenon					
134	Chanteloup Emile Délégué St Cloud en Dunois					
135	Chapet Edouard Délégué Illiers					
136	Chapet Paul Délégué Coulombs					
137	Chapron achille Délégué Chalamont					
138	Chapron albert Délégué Illiers					
139	Charpentier Raphaël Délégué Rueil la Gadelière					
140	Chauvin Félix Délégué Chatelet-Notre Dame					
141	Chauvon Eugène Conseiller d'arrond.t Langey					
142	Chatin Marcel Délégué Ouarville					
143	Chaudun Joseph Délégué Orrou					
144	Chavigny alexandre Délégué St Pellerin					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
145	Chédozeau Célestin Délégué Tours					
146	Chenay Théodore Délégué Dreux					
147	Chenu Paul Délégué Pouprey					
148	Chesneau Jérôme Délégué Pironville					
149	Chevallier Daniel Conseiller d'arrondt La Loupe					
150	Chevallier Victor Délégué Brunelles					
151	Chevallier Louis Délégué Unverre					
152	Chevreau Pierre Délégué Unverre					
153	Chifflet Eugène Délégué Bois-neuf-la-St-Père					
154	Chifflet Louis Délégué Beaumesnil					
155	Cintrat Louis Délégué Vitray-en-Beauce					
156	Cintrat Pierre Délégué Marchéville					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
157	Clouet Charles Joseph Délégué Ozoir la Breuil					
158	Clouseau Georges Conseiller d'arrondt Bailleauville					
159	Clouzeau Albin Délégué Prouville					
160	Clément Victor Délégué Allonnes					
161	Clicky Louis Délégué Francaucourt					
162	Clouet Eugène Délégué Le Puiset	Menault Léonce Désigné suppléant Le Puiset				M. Clouet, empêché raison de santé
163	Cloutier Alexandre Délégué Courtalain					
164	Cochin Armand Délégué Bonneval					
165	Colas Léon Délégué Saumeray					
166	Colas Désiré Conseiller d'arrondt Nogent le Rotrou					
167	Colin Emile Délégué Coudray au Perche					
168	Côme Charles Délégué Juillonville					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
169	Connay Gaston Délégué Moutiers					
170	Corbonnois Gustave Villiers le Morhier					
171	Cosnier Guy Délégué Louvellut les Perche					
172	Courbe Antoine Délégué St Saturnin Lavardin	Besnard Raoul Délégué Suppléant St Saturnin Lavardin				M. Courbe, décédé le 27 nov. 1922.
173	Couronne Auguste Conseiller d'arrondt. Authon					
174	Courlois Albert Délégué Croix du Perche					
175	Couteau Félix Délégué Villeau					
176	Coutanceau Edouard Délégué Lannay					
177	Couturier Charles Délégué Marolles					
178	Cuissard Eugène Délégué Meraville					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent soixante-huit électeurs.

A Chatou, le 14 Décembre 1922.

Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de 178 émargements pour le 1er tour de scrutin.
_____ le 2e *idem.*
178 _____ le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

1er Tour

2e Tour

3e Tour

DÉPARTEMENT

d EURE-&-LOIR

N° 4

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2e BUREAU DE VOTE.

(Nos 179 à 357 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

D à I 179

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent,* et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

83-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
179	Dabout Mary Délégué Chapelle du Noyer					
180	David Emile Délégué St Pémy d'Auge.					
181	David Fernand Délégué St Piat					
182	Debargue Raymond Délégué Chartres					
183	Debu Léon Délégué St Germain la Gâtine	Bernard Pierre Délégué suppléant St Germain la Gâtine				M. Debu Léon
184	Décourtye Emile Délégué St Arnoult des Bois					
185	Delafoy Georges Délégué Réclainville					
186	Delafoy Paul. Délégué Illiers					
187	Delangle Isidore Délégué Levesville. la. Chenard.					
188	Delaporte Eugène Délégué Dampierre d'Auge.					
189	Delarue Marie Délégué Ecrosnes					
190	Delaunay Auguste Délégué Le Mesnil. Simon.					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
191	Delaunay Jules Délégué Chartres		J.T	J.G.	T	
192	Delorme Georges Délégué Chimiert.		J.G.	J.G.	J.T	
193	Delunel Charles Délégué Autels Villeville		J.T.	JT	J.T.	
194	Deniau Jules Délégué Dunay sur Dueau		J.G.	J.T.	T.	
195	Denis Alfred Délégué Belhomert Guehouv.		J.G.	J.T.	J.G.	
196	Denizet Aspirey Délégué Germignonville		J.G.	J.T.	T.	
197	Déranger Maurice Délégué Bouville		J.G.	J.T	T.	
198	Desvaux Fernand Délégué Combres		J.G	J.T.	T	
199	Devé Auguste Délégué Ferté-Vidame		J.G.	J.T.	J.T	
200	Dieu Charles Délégué La Gaudaine		J.T.	J.T	T	
201	Dolleans Aldéric Délégué Blévilliers		J.G.	J.T.	T	
202	Dorchêne Louis Délégué Nogent-le-Rotrou		J.G.	J.G.	J.G.	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
203	Dordoigne Félix Délégué Marolles.					
204	Dordoigne Louis Délégué Brunelles					
205	Dordoigne Paul Délégué Margon.					
206	Doussch René Délégué Villamfroy.					
207	Doussineau Eugène Délégué Fains la Folie.					
208	Drouin Adrien Délégué Feuillens.					
209	Dubuisson Jules Délégué Villeneuve.					
210	Duchêne Félicien Délégué Saumeray					
211	Duhamel Albert Délégué Guainville					
212	Dupré Raymond Conseiller d'arrond.t St. Victor de Buthon.					
213	Durand-Béchet Député Dreux.					
214	Durand Félicien Délégué Chartres.					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
215	Durand Marcel Julien Délégué Montreuil		J.G.	J.G.	G	
216	Duval Edouard Délégué Pierres.		J.G.	J.G.	J.G.	
217	Eigenschenck René Délégué Nogent-le-Rotrou		J.G.	J.G.	J.G.	
218	Esnault Jacques Conseiller Général Dreux.		J.G.	J.G.	J.G.	
219	d'Estampes Christian Délégué Dreux.		J.G.	J.G.	JG	
220	Faucheux Charles Conseiller d'arrond.t Terminiers		J.G.	J.G.	G	
221	Faure Joseph Délégué Cloyes.		J.G.	J.G.	G	
222	Feaudière Arthur Délégué Chiville		J.G.	J.G.	G	
223	Fendard Aristide Délégué Fresnay l'Evêque		J.G.	J.G.	G	
224	Fergant François Délégué Pontgouin		J.G.	J.G	J.G.	
225	Ferré Emile Délégué Illiers		J.G.	J.G.	G	
226	Ferré Léon Délégué Illiers		J.G.	J.G.	J.G.	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
227	Feuilloy Ferdinand Délégué Pontgouin					
228	Fetu Eugène Conseiller Général Combres.					
229	Fisseau Arthur Délégué St Denis les Ponts					
230	Fleureau Léon Délégué Péronville					
231	Fleury Louis Délégué Gault St Denis					
232	Foiet Paul Délégué Baignolet					
233	Foreau Augustin Délégué Ermenonville la Petite					
234	Foreau Denis Délégué Luce'					
235	Foucault Alexandre Délégué Chaudon St Jury					
236	Foulon Louis Délégué Gellainville					
237	Fouré Léon Délégué St Prest					
238	Foussard Gustave Délégué Vieuvicq.					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
239	François Omer Conseiller d'arrond.t Garancières en Drouais		F.P.	F.P.	F.P.	
240	Frard Victor Louis Délégué Argenvillers		F.P.	F.P.	F.P.	
241	Frard Louis Délégué Frétigny.		F.P.	F.P.	P	
242	Frémineau Jules Délégué Goussainville		F.P.	F.P.	P.	
243	Frichot Anatole Délégué Guillerville		F.P.	F.P.	F.P.	
244	Froissant Gilles Délégué Montagny le Gamelon		F.P.	F.P.	P	
245	Gaillot Jules Délégué Montlandon.		F.P.	F.P.	FP	
246	Galerne Jules Délégué St. Lumin de Gâtine		F.P.	F.P.	P.	
247	Gallet Paul Délégué Allonnes		F.P.	F.P.	P	
248	Gallot Raymond Délégué St. Lubin de la Haye		F.P.	F.P.	F.P	
249	Ganivet Paul Délégué Boissy le Sec		F.P.	F.P.	F.P	
250	Garnier Marcel Délégué Ardelles.		F.P.	F.P.	F.P.	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
251	Garnier Paul Délégué La Ferté-Villeneuil					
252	Garreau Basile Délégué Vicherei					
253	Gascon Robert Délégué Crécy-Couvé					
254	Gasnier Félix Délégué Arrou.					
255	Gasse-Margat Emile Délégué Crucey					
256	Gâtineau Joseph Délégué Luisant					
257	Gaucherey Eugène Délégué Châteaudun.					
258	Gaudichau-Thibaffe Délégué Bullou.					
259	Gaujard albert Délégué Fontenay St Louis					
260	Gauquelin Eugène Délégué Chapelle-Fortin					
261	Gautier Adrien Délégué Brou					
262	Gautier Eugène Délégué Chapelle-Guillaume					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
263	Gazeau Charles Délégué Sancheville					
264	Gazier Gustave Délégué Marchezais					
265	Germain Victor Délégué Bremblay le Vicomte					
266	Gentil Louis Délégué Villeaux-Nouains					
267	Georget Eugène Délégué La Loupe.					
268	Germond Albert Délégué Maintenon.					
269	Germond Henri Délégué Fessay le Gilmert					
270	Germond René Délégué Miermecq					
271	Geslain Auguste Délégué, Soizé					
272	Geslain Léon Délégué Laons					
273	Gibier Henri Délégué Chatenay					
274	Gibier Oscar Délégué Allainet.					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
275	Gilbert Gustave Délégué Gravanches en Beauce					
276	Gilbert Gabriel Délégué Marville les Bois	Dedoux Marc suppléant Marville les bois				
277	Gilbert Raymond Délégué Chartres.					
278	Girard René Délégué Rohaire.					
279	Girard Auélien Délégué Arrou.					
280	Gohon Emile Conseiller d'arrond.t Nogent-le Rotrou					
281	Gois Lard Alexandre Délégué Lonnaye.					
282	Gombert Edmond Délégué Francourville					
283	Gosme Léon Délégué Placey					
284	Gouhault-Ferdinand Délégué St. Lucian.					
285	Gouache Marcel Délégué Bonneval					
286	Gougis Léon Délégué Marmilliers					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
287	Goupil Lucien Délégué Bazoche Gouët					
288	Goudin Charles Délégué Saulnières	Lemoine Maxime Sannieres				
289	Goussard Paul Délégué Armenonville les G.aux					
290	Goussu Henri Délégué Bailleul la St Père					
291	Grandet Jacques Délégué Champhol					
292	Granger Fouré Délégué Prunay le Gillon					
293	Granveau Maurice Délégué Houes.					
294	Grasteau Louis Désiré Délégué Coudreceau.					
295	Grégoire Gaston Délégué Gironville					
296	Grenèche Eugène Délégué Les Etilleux.					
297	Grudet Robert Délégué Tillay le Péneux					
298	Guérin Adolphe Délégué Sandarville					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
299	Guérin Charles Conseiller d'arrond.t Nogent le Rotrou		G.T.	G.G.	G	
300	Guérin Joseph Délégué Nogent-le-Phaye		G.G	G.G	G	
301	Guérin Maximin Délégué Unpeau.		G.G	G.G.	G	
302	Guérineau de Lamérie Délégué Donnemain St. Mamet		G.G.	G.G.	G.	
303	Guerineau Léon Délégué Nogent le Roi		G.G.	G.G.	G.	
304	Guérinot Paul Délégué St. Ange et Torçay		G.G.	G.G.	G.G.	
305	Guespereau Adrien Délégué Hanches.		G.G.	G.G.	G	
306	Guet Raphaël Délégué Montigny-le-Chartif		G.G.	G.G.	G.G.	
307	Guiard Jules Délégué Chaudon.		G.G.	G.G.	G.G.	
308	Guiache Emile Délégué Charbes.		G.G	G.G.	G	
309	Guillaumin Auguste Délégué Bullainville		G.G.	G.G.	G.G.	
310	Guillaumin Théophile Délégué Thiron.		G.G.	G.G.	G.G.	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
311	Guillaumin Jules Délégué Louis Molitard.		J.G.	J.G.	J.G.	
312	Guille Léon Délégué Boissy-en-Drouais		J.G.	J.G.	J.G.	
313	Guillemot Marie Délégué Les Ventimiles		J.G.	J.G.	J.G.	
314	Guillemot Auguste Délégué Margon.		J.G.	J.G.	G	
315	Guillier de Souancé Délégué Souancé		J.G.	J.G.	J.G.	
316	Guillin Désiré Délégué Chassant.	Habert François Suppléant Chassant	J.G.	J.G.	J.G.	M. Guillin, empêché. raisons de santé.
317	Guyot Edmond Délégué Dreux.		J.G.	J.G.	G.	
318	Habert Henri Délégué Santeuil		J.G.	J.G.	J.G.	
319	Hacault Paul Délégué Broué.		J.G.	J.G.	G.	
320	Hache Georges Conseiller d'Arrond.t Jouy.		J.G.	J.G.	G	
321	Hais Oscar Délégué Pierres.		J.G.	J.G.	G.	
322	Hamelin Victorin Délégué Orancez.		J.G.	J.G.	G	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
323	Hamon Gaston Délégué Jouy.		J.G.	J.G.	J.G.	
324	Hardy Eugène Délégué Louvres les Yys.		J.G.	J.G.	J.G.	
325	Hardy Victor Délégué St Duperce		J.G.	J.G.	J.G.	
326	Hasté Michel Délégué Clorfes		J.G.	J.G.	J	
327	Hatou de la Goupillière Délégué Dampierre en Bléruy		J.G.	P.G.	J.G.	
328	Hébert Augustin Délégué Cruroy.		J.G.	J.G.	J.G.	
329	Hebert Auguste Jacques Délégué Néron		J.G.	J.G.	J	
330	Hébert Gustave Délégué Rochuzelles.		J.G.	J.G.	J.G.	
331	Hebert Jacques Délégué Puiseux.		J.G.	J.G.	J	
332	Hector Paul Délégué Louvilliers en Drouais		J.G.	J.G	J.G.	
333	Hémery Louis Délégué Les Pinthieres			J.G.	J	
334	Hémier Elisa André Délégué Mittainvilliers		J.G.	J.G.	J.G.	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
335	Hénault Georges Délégué Dancy					
336	Henry Odilon Délégué Cintray					
337	Hervé Célie Délégué St Aubin					
338	Heurtault alphonse Délégué Morancez.					
339	Houré Octave Délégué St Georges Dreux.					
340	Houdard Marie Délégué Senonches Thomas					
341	Houlbacq Henri Délégué Boutigny.					
342	Houvet Ernest Délégué St Denis des Puits					
343	Houvet Damien Délégué Le Thieulin					
344	Huard albert Délégué Argenvilliers					
345	Hubert Henri Délégué Prezolles					
346	Hubert Louis Délégué Charbes.					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
347	Hue Léon Délégué Villeneux		J.J.	J.J.	—	
348	Hue Narcisse Délégué Yohory		J.J	J.J	J	
349	Huet Henri Délégué Sours		J.J.	J.J.	J.	
350	Huet Marcel Délégué Voise		J.J.	J.J.	J	
351	Huchet alphonse Délégué Charray		J.J	J.J.	J	
352	Hurault Paul Délégué Basville		J.J.	J.J.	J.	
353	Huveau Louis Conseiller d'arrond.t Emblay le Vicomte		J.J.	J.J.	JJ.	
354	Huveau Léon Délégué St. Lubin de Cravan		J.J.	J.J.	JJ.	
355	Imbault Joseph Délégué Le Mée		J.J.	J.J.	J	
356	Imbault Paul Délégué Champsecrue		J.J.	J.J.	—	
357	Imbault Paulin Délégué Cyfonville.		J.J.	J.J.	J.J.	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent soixante dix neuf électeurs.

A Chartres, le 14 Décembre 1922.

Le Préfet,

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de 178 émargements pour le 1er tour de scrutin.
179 — _____ le 2e *idem.*
177 — _____ le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Jules Schenck

Les Scrutateurs,

Edouard Viennois

J. Savio

Bougeard

2e Tour

Jules Schenck

E. Savio

Ch. Loriot

DÉPARTEMENT
d EURE-&-LOIR

N° 5

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3e BUREAU DE VOTE.

(Nos 358 à 541 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

J à M. 184.

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent,* et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

83-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
358	Jarois Pierre Délégué Buxeuil		L.L.	P.G.	AR	
359	Jaunet Charles Délégué Elbeuf		L.L.	P.G.	AR.	
360	Javault armand Délégué Pont de Vaux		L.L.	P.G.	AR	
361	Jeandron André Délégué, Montboisier		L.L.	P.G.		
362	Jeuffroy Paul Délégué Dammarie	Richer Charles	L.L.	P.G.	AR	
363	Jolly Hyppolyte Délégué Pithiviers		L.L.	P.G.	AR	
364	Jouanneau Louis Délégué Bonneval		L.L.	P.G.	AR	
365	Joubert Isidore Délégué Chateaudun		L.L.	P.G.	AR	
366	Jousselin Léon Délégué Civray		L.L.	P.G.	AR	
367	Jovenet Jules Délégué Neuport-le-Rotrou		L.L.	P.G.	AR	
368	Julien Etienne Conducteur d'arrondt Pont de Vaux		L.L.	P.G.	AR	
369	Jumeau Clodomir Délégué Thiviers		L.L.	P.G.	AR	

Numéros d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
370	Labelle Hibert Délégué Laluelle		L. L.	J. G.	H	
371	Laigneau Eugène Conseiller d'arrond.t Dangeau		L. L.	J. G.	H	
372	Lainé Ernest Délégué Reverdy	Rayer abjair	L. L.	J. G.	H	
373	Lair Filuin Délégué Ranches		L. L.	J. G.	H	
374	Lambert Arthur Délégué Coury		L. L.	J. G.	H	
375	Lambert Emile Conseiller d'arrond.t Laon		L. L.	J. G.	H	
376	Lambert Georges Délégué J. Piat		L. L.	J. G.	H	
377	Lambert Baron de Lambray Délégué Jermignonville		L. L.	J. G.	H	
378	Lambert Alfred Délégué Châteaudun		L. L.	J. G.	H	
379	Lamblin Georges Délégué Laon		L. L.	J. G.	H	
380	Lambron Joseph Conseiller d'arrt. Châteaudun		L. L.	J. G.	H	
381	Lamirault Noé Délégué Meziers au Perche		L. L.	J. G.	H	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
382	Lange Théodore Délégué Sottonville		L. L.	P. G.		
383	Langlois Raphaël Délégué Charlainvilliers		L. L.	P. G.		
384	Langlois Georges Délégué La Saussaye		L. L.	P. G.		
385	Langlois Paul Délégué St. Maixme Hauterive		L. L.	P. G.		
386	Lanquest Ulysse Délégué Bu		L. L.	P. G.		
387	Larsonnier Arsène Délégué Arrou		L. L.	P. G.		
388	Laurent Joseph Délégué Boncourt		L. L.	P. G.		
389	Laurent Roger Conseiller général Pt Fort Vidame		L. L.	P. G.		
390	Laurent Edouard Conseiller d'arrondt. Chartres		L. L.	P. G.		
391	Laurent Félix Délégué Chenneville		L. L.	P. G.		
392	Laurent Lucien Délégué Chaudon		L. L.	P. G.		
393	Launay Lucien Délégué St. Loup.		L. L.	P. G.		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
394	Launay augustin Délégué Sanchville		L. L.	P. G.	A. H.	
395	Lavergne constant Délégué Oust	Lainé	L. L.	P. G.	A. H.	
396	Lavril auguste Délégué Servils		L. L.	P. G.	A. H.	
397	Layo Raymond Délégué Villiers St. Orien		L. L.	P. G.	A. H.	
398	(de) Layre Elzéard Délégué Beaumont les Autels		L. L.	P. G.	A. H.	
399	Leblanc Louis Délégué Nouvion		L. L.	P. G.	A. H.	
400	Leblanc Georges Délégué Marboué		L. L.	P. G.	A. H.	
401	Leblond Robert Délégué Fort en Drouais		L. L.	P. G.	A. H.	
402	Lebouc Edouard Conseiller d'arrond. Pinchuis les Paris		L. L.	P. G.	A. H.	
403	Lebrun Emile Délégué Neslay le Vidame		L. L.	P. G.	A. H.	
404	Lebrun Raymond Délégué Bailleau l'Evêque		L. L.	P. G.	A. H.	
405	Lechalard Narcisse Délégué Champrond en Gâtine		L. L.	P. G.	A. H.	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
406	Leclerc alfred Délégué Combres		L. L.	P. G.		
407	Lecointre augustin Délégué Sorel Moussel		L. L.	P. G.		
408	Lecomte Marcel Délégué Cloudray		L. L.	P. G.		
409	Lecomte Emile Délégué Yermenonville		L. L.	P. G.		
410	Lecomte alberts Délégué Coulombs		L. L.	P. G.		
411	Lecomte Henri Délégué Coutalay		L. L.	P. G.		
412	Lecomte Gilles Délégué Chartres		L. L.	P. G.		
413	Lecoq Eugène St Martin de Nigelles Délégué		L. L.	P. G.		
414	Lecuyer Eugène Délégué Fontaine la Ribault		L. L.	P. G.		
415	Lecuyer Octave Délégué Digny		L. L.	P. G.		
416	Ledoux arthur Conseiller général Chateaumeuf		L. L.	P. G.		
417	Lefébure Pierre Conseiller d'arrondt Voisy le Bas		L. L.	P. G.		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
418	Lefort Louis Délégué St Luby aux Jonchets		L.L.	J.G.	AH	
419	Lefrot Armand Délégué Magny		L.L.	J.G.	AH	
420	Lefroy Louis Délégué Bailleau ? Jallardon		L.L.	J.G.	AH	
421	Legendre Jorges Délégué Villampuy		L.L.	J.G.	AH	
422	Léger Hilaire Délégué La Frambroisière		L.L.	J.G.	AH	
423	Léger Lucien Délégué La Puisaye		L.L.	J.G.	AH	
424	Legrand Désiré Délégué Oulins		L.L.	J.G.	AH	
425	Legrand Honoré Délégué Montainville	Polin Arthur	L.L.	J.G.	AH	
426	Legrand Renaud Délégué Pillars		L.L.	J.G.	AH	
427	Legrand Octave Délégué Janville		L.L.	J.G.	AH	
428	Legué Edouard Délégué Broué		L.L.	J.G.	AH	
429	Lelièvre Juste Délégué Luisant		L.L.	J.G.	AH	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
430	Lelong albert Délégué Bailleau l'Ev.		L.L.	J.G.	AH	
431	Lelong Pierre Délégué Cléthuni		L.L.	J.G.	AH	
432	Lemarié Eudoxie Délégué fillet		L.L.	J.G.	AH	
433	Lemercier albert conseiller d'arrondt. Voves		L.L.	J.G.	AH	
434	Lemoine alphonse Délégué St. Denis d'authou		L.L.	J.G	AH	
435	Lemoine Ernest Délégué Chataudun		L.L.	J.G.	AH	
436	Lemoustre Henri Délégué Nogent le Roi		L.L.	J.G.	AH	
437	Le Moulec charles Délégué Dreux		L.L.	J.G.	AH	
438	Lenormand Justin Délégué Bazoches-les-Hauts		L.L.	J.G.	AH	
439	Leroux Rue Conseiller d'arrondt. Abondant			J.G.	AH	
440	Leroy albert Délégué Illiers		L.L.	J.G.	AH	
441	Leroy Clodomir Délégué Pontvilliers		L.L.	J.G.	AH	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
442	Leroy albert Délégué Vouvé		L.L.	J.G.		
443	Leroy Louis Délégué Brou		L.L.	J.G.		
444	Leroy Louis Délégué Villeneuve St. Nicolas		L.L.	P.G.		
445	Leroy Pierre Délégué Jabrille		L.L.	P.G.		
446	Leroy Victor Délégué Le Favril		L.L.	P.G.		
447	Lesage Lion Délégué Le Puiset		L.L.	P.G.		
448	Lesieur albert Délégué Mermaigne		L.L.	P.G.		
449	Lesieur Vincent Délégué Prasay		L.L.	P.G.		
450	Le Simple aristide Délégué Thivy acheres.		L.L.	P.G.		
451	Letourneur Georges Délégué Maintenon		L.L.	P.G.		
452	Levasseur Maurice Délégué Ymonville		L.L.	P.G.		
453	Leveau Louis Délégué Sorel		L.L.	P.G.		

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
4/4	Tuillain Henri Conseiller d'arrondt Voyant le Robinet		L. L.	P. G.	A.	
4/5	Thermitte Raphaël Délégué St Elipb		L. L.	P. G.	A	
4/6	Theriondeau Cnj Délégué Baudouin & Cie		L. L.	P. G.	A	
4/7	Thomme Paul Délégué St. Maur		L. L.	P. G.	A	
4/8	Thuillier Théophile Délégué Bazoche fouët		L. L.	P. G.	A	
4/9	Tuson Cnj Conseiller Général Cumlaud		L. L.	P. G.	A	
460	Torgueilleux Elie Délégué Orgères		L. L.	P. G.	A	
461	Torin Noël Délégué Thivars		L. L.	P. G.	A	
462	Torin Charles Délégué Chartres		L. L.	P. G.	A	
463	Tormeau Désiré Délégué Vaupelloy		L. L.	P. G.	A	
464	Toupalbut Délégué La Manduère		L. L.	P. G.	A	
465	Tourte aîné Conseiller Général Châteaudun		L. L.	P. G.	A	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
466	Louvet Jorges Délégué Levoisins		L.L.	J.G.	A.M.	
467	Lucas Luis Délégué Authon		L.L.	J.G.	A.M.	
468	Lucas Luis Délégué La Loupe		L.L.	J.G.	A.M.	
469	Madiot René Délégué Jasville		L.L.	J.G.	A.M.	
470	Maillard Gustave Délégué Ouerre		L.L.	J.G.	A.M.	
471	Maillier René Délégué Havelu		L.L.	J.G.	A.M.	
472	Maîtrejean Gustave Délégué Sú		L.L.	J.G.	A.M.	
473	Malherbe Gustave Délégué St-Ouen Marchefroy		L.L.	J.G.	A.M.	
474	Mallet Albert Délégué Boulligny		L.L.	J.G.	A.M.	
475	Malzert Ambroise Délégué Chuisnes		L.L.	J.G.	A.M.	
476	Manceau Etienne Délégué Senantes	Carron Augustin	L.L.	J.G.	A.M.	
477	Marais Paul Délégué Thiron		L.L.	J.G.	A.M.	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
478	Marais Théophile Délégué Croisettes		L.L.	P.L.	AB	
479	Marcault Philémon Délégué Cormainville		L.L.	P.L.	AB	
480	Marcault Paul Délégué Varize		L.L.	P.L.	AB	
481	Marchais Emile Délégué Châteaudun		L.L.	P.L.	AB	
482	Marchais Elie Délégué Dangers		L.L.	P.L.	AB	
483	Marchand Désiré Délégué St Bomer		L.L.	P.L.	AB	
484	Marchand Victor Délégué Senonches		L.L.	P.L.	AB	
485	Marchand Paul Délégué Langey		L.L.	P.L.	AB	
486	Marcou Louis Délégué Morainville		L.L.	P.L.	AB	
487	Mariani Antoine Conseiller d'arrondt. Epury		L.L.	P.L.	AB	
488	Marquis Jules Conducteur principal Louville la Chenard		L.L.	P.L.	AB	
489	Martin Eugène Délégué Berchères les Pierres		L.L.	P.L.	AB	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
490	Martin Jaspard Délégué Bonneval		L. L.	P. G.		
491	Martin adolphe Délégué Coignyla Bataille		L. L.	P. G.		
492	Martin Aurélien Délégué Civry		L. L.	P. G.		
493	Martin Emile Délégué Montigny le Chartif		L. L.	P. G.		
494	Martin Gaston Délégué Lanyy		L. L.	P. G.		
495	Martin Emile Délégué Vir. let Chartres		L. L.	P. G.		
496	Martin Paul Délégué Châteauneuf		L. L.	P. G.		
497	Massiet Joseph Délégué Jarnay		L. L.	P. G.		
498	Masson Georges Délégué St Laur		L. L.	P. G.		
499	Massot Félix Délégué Chapelle Guillaume		L. L.	P. G.		
500	Maunoury Maurice Député Cuisant		L. L.	P. G.		
501	Maunoury Paul Délégué Poinvilliers		L. L.	P. G.		

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
502	Maunoury Gabriel Député Chartres		L.L.	P.G.	AH	
503	Maupu Charles Conseiller d'arrondt. Bonneval		L.L.	P.G.	AH	
504	Maurice Jules Conseiller d'arrondt. Luplande		L.L.	P.G.	AH	
505	Mauté Louis Délégué Chapelle Fontaineluin		L.L.	P.G.	AH	
506	Mauté Louis Délégué Fraze		L.L.	P.G.	AH	
507	Millet Emile Délégué Orrouer		L.L.	P.G.	AH	
508	Ménager Eugène Délégué Charbonnières		L.L.	P.G.	AH	
509	Ménager Rémi Délégué Orrouer		L.L.	P.G.	AH	
510	Méray Alphonse Délégué Druex		L.L.	P.G.	AH	
511	Mercier Ludovic Délégué Bapaume Druex		L.L.	P.G.	AH	
512	Mercier Ernest Délégué Coury		L.L.	P.G.	AH	
513	Mercier Eugène Délégué Dampierre / Oure		L.L.	P.G.	AH	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
514	Mercier Félix Délégué Blandainville		L.L.	J.G.	AG	
515	Meritte albert Délégué Boisgasson		L.L.	J.G.	AG	
516	Meslé Edouard Délégué Yèvres		L.L.	J.G	AG	
517	Métais Louis Délégué Beauche		L.L.	J.G.	AG	
518	Métrot Joseph Conseiller d'arrondt Eloyes		L.L.	J.G.	AG	
519	Meunier Georges Délégué Condonville St Jean		L.L.	J.G.	AG	
520	Meunier Joseph Délégué Garancières en Drouais		L.L.	J.G.	AG	
521	Mignot Bozérian Député Authuil		L.L.	J.G.	AG	
522	Millet Henri Délégué St Germain le Gaillard		L.L.	J.G.	AG	
523	Millochau Henri Délégué Jouy		L.L.	J.G.	AG	
524	Minard Paul Délégué Chêne Chenu		L.L.	J.G.	AG	
525	Minerou Victor Délégué Prudhomme		L.L.	J.G.	AG	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
526	Minier Edmond Délégué Chantal		L.L.	P.G.	AK	
524	Mitton Jules E. Conducteur principal La Bazoche Gouët		L.L.	P.G.	~~P.G.~~	AK
528	Mohier Louis Délégué St. Sulpice des Landes		L.L.	P.G.	AK	
529	Monmarché Félix Délégué Châteaudun		L.L.	P.G.	AK	
530	Morchoine Emile Délégué Fresnay l'Evêque		L.L.	P.G.	AK	
531	Moreau Albert Délégué Brisvilette		L.L.	P.G.	AK	AK
532	Moreau Hilaire Délégué Abondant		L.L.	P.G.	AK	
533	Morin Elie Délégué Mottereau		L.L.	P.G.	AK	
534	Morice Albert Délégué Boullay les Deux Eglises		L.L.	P.G.	AK	
535	Morice Jules Délégué Meaucé		L.L.	P.G.	AK	
536	Morizet Henri Délégué Maillonet		L.L.	P.G.	AK	
537	Moulin Léon Délégué Champrond en Perchet		L.L.	P.G.	AK	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
538	Moulin Justin Délégué St Hilaire s/ Yerre		L. L.	P. G.	Ab	
539	Moulin Léon Délégué Lutz-en-Dunois		L. L.	P. G.	Ab	
540	Mousseau Arsène Délégué Morvilliers		L. L.	P. G.	Ab	
541	Mousset Jules Délégué Arnoldi St Liphard		L. L.	P. G.	Ab	
184						
356	Imbault Paul Champlein				A	X
347	Hue Vi Clerm				Ab	X

84-366-1920. [7937]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~huit~~ cent quatre-vingt-quatre électeurs.

A Chartres, le 14 Décembre 1922.

Le Préfet,

182

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent quatre vingt deux émargements pour le 1er tour de scrutin.

cent quatre vingt cinq — le 2e *idem.*

— le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

1er tour

Les Scrutateurs,

1er tour.

2e tour

2e tour

Nombre d'enveloppes trouvés dans l'urne :

354

N° 15

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

1ère Section de Vote. (comprenant les 1ère et 2e sections)

3e Tour de Scrutin.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.) 10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
Bouvard	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	189	
Ricard	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	161	
Ballay	II							IIII			2	
enveloppe vide	I							III			1	
blanc	I							III			1	
											354	

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés *en double exemplaire* au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, *revêtus du timbre de la mairie*.

A CHARTRES, le ~~17 Décembre~~ 4 Juillet 1922.

~~Le Président du Bureau,~~ ~~Le Secrétaire,~~ ~~Les Assesseurs.~~

Arrêté par Nous, Président et Secrétaires de la 1ère Section

Jules Robert

Vernois Pierre Roumagnac

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot, 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : [illegible]

N° 16

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

2e Section de Vote. (comprenant les 3e et 4e sections).

3e Tour de Scrutin.

(*) Général *ou* d'arrondissement.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.) 10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
Bailly												
Bouvart								Cent quatre-vingt-neuf				196
Ricard							Cent	soixante	cinq			165
Bonnet Jacques	deux											2
André Fontbrune	un											1
												364

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés *en double exemplaire* au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, *revêtus du timbre de la mairie.*

A CHARTRES, le ~~9 Janvier~~ 17 Décembre 1922.

~~Le Président du Bureau~~, ~~Le Secrétaire~~, ~~Les Assesseurs~~.

Arrêté par Nous, Président et Scrutateurs de la [illegible]e Section

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot, 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

Pointes d'interfeuillet
trouvées dans l'urne
178

N° 11

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

1re Section de Vote.

2e Tour de Scrutin.

(*) Général *ou* d'arrondissement.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.)	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
	10 20 30 40 50 60 70 80 90 100		
Bouvart	10 20 30 40 50 60 70 80 90 quatre-vingt-quatorze	94	
Ricard	10 20 30 40 50 60 cinquante-deux	52	
Ballay	10 20 30 40 50 cinquante-deux	32	
			178

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot, 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés ~~en double exemplaire~~ au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, ~~revêtus~~ du timbre de la mairie.

A CHARTRES, le ~~9 juillet~~ 17 Décembre 1922.

~~Le Président du Bureau~~, ~~Le Secrétaire~~, ~~Les Assesseurs~~.

Hash — Arrêté par nous, Président et Assesseurs de la Section

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne N° 179

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

2e Section de Vote.

2e Tour de Scrutin.

(*) Général *ou* d'arrondissement.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.)	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
	10 20 30 40 50 60 70 80 90 100		
Ricard	soixante-quatre	64	
Bouvard	soixante-seize	76	
Bullay	trente-neuf	39	
		179	

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés *en double exemplaire* au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, *revêtus du timbre de la mairie*.

A CHARTRES, le 17 Décembre 1922.

~~Le Président du Bureau,~~ ~~Le Secrétaire,~~ ~~Les Assesseurs.~~

Arrêté par Nous, Président et Scrutateurs de la 2e Section

Jules Schenk

J. Pavio

Pennais

Dan

Bouvard

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot. 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne N° 13

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

3e Section de Vote.

2e Tour de Scrutin.

(*) Général *ou* d'arrondissement.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.) 10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
Ricard	58	cinquante-huit
Bassurt	91	quatre-vingt onze
Ballof.	33	trente-trois
Boullin	1	un
Benoit Jacques	1	un
	184	

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés *en double exemplaire* au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, *revêtus du timbre de la mairie.*

A CHARTRES, le 9 juillet 1922.

~~Le Président du Bureau~~, ~~Le Secrétaire~~, ~~Les Assesseurs~~.

17 Décembre

Arrêté par Nous, Président et Secrétaires de la .... Section

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot. 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 178

N° 14

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

4e Section de Vote.

2e Tour de Scrutin.

(1) General *ou* d'arrondissement.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.) 10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
Bailly	10	10	10	Trente							90	
Bouvard	10	10	10	10	10	10	10	10	10	Vingt Cinq	85	
Ricard	10	10	10	10	10	10	10	Soixante Deux			62	
Marty	une							une			1	
											178	

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot, 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés *en double exemplaire* au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, *revêtus du timbre de la mairie*.

A CHARTRES, le ~~9 Juillet~~ 17 Décembre 1922.

~~Le Président du Bureau,~~ ~~Le Secrétaire,~~ ~~Les Assesseurs,~~

Clôturé par Nous, Président et Scrutateurs de la ... Section.

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 178

N° 7

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

1re Section de Vote.

1er Tour de Scrutin.

(*) Canton ou arrondissement.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.) 10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
Bouvard	Cinq								quatre vingt			85
Bally					Trente quatre							34
Ricard							Cinquante Cinq					55
Benoist Jacqu	11 deux											2
Blanc	1 un											1
Nul	1 un											1
												178

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés *en double exemplaire* au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, *revêtus du timbre de la mairie*.

A CHARTRES, le 192.

~~*Le Président du Bureau,*~~ ~~*Le Secrétaire,*~~ ~~*Les Assesseurs.*~~

Arrêté par Nous, Président et Scrutateurs de la 1re Section

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot, 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 178

N° 8

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

2e Section de Vote.

1er Tour de Scrutin.

(*) Général *ou* d'arrondissement.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.)										TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
~~Ricard~~	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
Ricard	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////							Soixante-quatre			64	64
Barbey	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////							Quarante-quatre			44	44
Bouvard	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////							Soixante-six			66	66
Benoist Fleuriau	/								Une		1	1
Blanc ou nul	///								Deux		2	2
Enveloppe sans bulletin									Une		1	1

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés ~~en double exemplaire~~ au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, *revêtus du timbre de la mairie.*

A CHARTRES, le 17 Xbre 1922.

~~Le Président du Bureau~~, ~~Le Secrétaire~~, ~~Les Assesseurs~~.

Arrêté par Nous, Président et Scrutateurs de la 2e Section

Jules Echevin

Bouvard Perrinois J. Favier L. Dauvé

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot. 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 183
et un bulletin sans enveloppe non compté. —

N° 9

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

2e Section de Vote.

1er Tour de Scrutin.

(*) General *ou* d'arrondissement.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.) 10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
Ricard	59										cinquante neuf	59
Bouvard	87										quatre vingt sept	87
Ballay	83										quatre vingt trois	83
Benoist Jacques	1										un	1
Edouard Laurent	1										un	1
un non compté	1										un	1
Deux blancs	2										deux	2

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés *en double exemplaire* au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, *revêtus du timbre de la mairie*.

A CHARTRES, le 192.

~~Le Président du Bureau,~~ ~~Le Secrétaire,~~ ~~Les Assesseurs.~~

Arrêté par Nous, Président et Scrutateurs de la 2e Section

A Queruau P. Cuisson

H Raymond

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot, 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

N° 10

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 178

Département d'Eure-et-Loir

Élection d'un Sénateur

4e Section de Vote.

1er Tour de Scrutin.

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX (Chaque suffrage s'indique par un trait vertical correspondant à chaque point.)	TOTAUX partiels	TOTAUX généraux
Rieu	10 20 30 40 50 60 70 80 90 100		
Ricard	70 soixante 6 six	66	66
Ballay	20 vingt 9 neuf	29	29
Bouvart	80 quatre vingt	80	80
Martin Fortis	4		4
André Marty	1		1
Jacques Benoist	1		1
Hignet Bozérian	1		1

178

(1) Les feuilles de dépouillement doivent être annexés ~~en double exemplaire~~ au procès-verbal qui sera porté à la mairie du chef-lieu de canton.

Les bulletins et enveloppes doivent également être joints au même procès-verbal, ~~revêtus~~ du timbre de la mairie.

A CHARTRES, le 192 .

~~Le Président du Bureau~~, ~~Le Secrétaire~~, ~~Les Assesseurs~~.

Arrêté par Nous Président et Secrétaires de la 4e Section

Lefort Fouché

A Dumont

Chartres. — Imp. Durand — 8 lot. 47. — 1 D. 1 B. — 4-1922.

DÉPARTEMENT

d EURE-&-LOIR

N° 6

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 4e BUREAU DE VOTE.

(Nos 542 à 719 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

N à Y 178

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent,* et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

83-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
542	Naveau Céleste Délégué Fontaine Simon		L.T.			
543	Négret Eusèbe Délégué Neuvy au Bunois		L.T.			
544	Néré Clément Délégué Bachin les Pairs		L.T.			
545	Neveu Eugène Délégué Erigay Contrutot St Sauge		L.T.			
546	de Noailles adrien Délégué Maintenon		L.T.			
547	Nollet Jules Délégué Fallardeau		L.T.			
548	Oulif Louis Délégué Dreux	Durant Maire	L.T.			
549	Parmentier Leon Délégué Vibray et Brezolles		L.T.			
550	Paron albert Délégué Guillonville		L.T.			
551	Pasquier Charles Délégué Luplante		L.T.			
552	Passard Léonard Délégué Brunonville		L.T.			
553	Pastre Emile Délégué Dreux		L.T.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
554	Paty Edmond Délégué Monneville la Jeulin		L.P.			
555	Pautonnier Louis Délégué Dampierre s/ Bras		L.P.			
556	Pauvert Paul Délégué Pré St. Martin		L.P.			
557	Paviot fils Délégué Epernon		L.P.			
558	Pean Achille Conseiller d'arrondt. Lunéry		L.P.			
559	Pécheux Joseph Délégué Viabon		L.P.			
560	Peigné Louis Conseiller Gal Bonnodal		L.P.			
561	Pelard Gilbert Délégué Beauvilliers		L.P.			
562	Pelletier Isidore Délégué Béon la Mulotière		L.P.			
563	Peltier Victorin Délégué Ermenonville la Grande		L.P.			
564	Penel Maurice Délégué St. Liger des Ouches		L.P.			
565	Percheron Paul Délégué St. Jean de Ribervilliers		L.P.			

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
566	Périot Louis Délégué Fontaine la Guyon		L. P.			
567	Perrier Désiré Délégué Voves		L. P.			
568	Petit Théodule Délégué Lué de Longroi		L. P.			
569	Pfeiffer Jacques Délégué Bonneval		L. P.			
570	Philippe Achille Délégué Charonville		L. P.			
571	Piau Jules Délégué Lumeau		L. P.			
572	Picard Ernest Délégué Châteaudun		L. P.			
573	Picard Félicien Délégué St Jean Pierre Fixte		L. P.			
574	Pichot Eugène Léonce Délégué Meslay le Grenet		L. P.			
575	Pichot Jules Délégué Rouvres		L. P.			
576	Pichot Joseph Délégué Rouvres		L. P.			
577	Pié Clotaire Délégué St Denis les Ponts		L. P.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
578	Sibourg Paul Délégué Haux.		L.F.			
579	Sineau Louis Délégué Chapelle-Royale		L.F.			
580	Sard Désiré Délégué Coudray		L.F.			
581	Sataau Louis Délégué Nottonville		L.F.			
582	Sourrier Eugène Henri Délégué Chapelle-Royale		L.F.			
583	Soisson Gabriel Délégué Santilly		L.F.			
584	Souttevin Baptiste Délégué Montboult		L.F.			
585	Sollet Gaston Délégué La Chaussée d'Ivry		L.F.			
586	Sollion Amédée Délégué Chartres		L.F.			
587	Solvé Jules Délégué Cormaye		L.F.			
588	Somereux Délégué Pierre le Comte		L.F.			
589	Sompon Octave Délégué Toury		L.F.			

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
590	Popot Emile Délégué Bouglainval		L.T.			
591	Popot Jermain Délégué Baigneaux		L.T.			
592	Popot Maurice Délégué Poinville		L.T.			
593	Porcher aychonte Délégué Senonches		L.T.			
594	Portheault arthur Délégué Etrunil		L.T.			
595	Pothier abel Délégué Orgères		L.T.			
596	Poltier Sarton Délégué Louville la Chenard		L.T.			
597	Poulain Georges Délégué Pierrouville		L.T.			
598	Poulain Gabriel Délégué Janville		L.T.			
599	Poulain Victor Délégué Cernay		L.T.			
600	Poulain Joseph Délégué Allainville		L.T.			
601	Poulain Louis Délégué Viabon		L.T.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
602	Poupon Henri Conseiller municipal Saucay-la-Saucaie	P.P.	P.P.	P	P	
603	Privet Firmin Délégué Boulay-Thury		P.P.	P	P.	
604	Privost Mary Délégué Fresnaville		P.P.	P	P	
605	Privost Victor Délégué Criquiste		P.P.	P	P.	
606	Prévosteau Marcel Délégué Sours		P.P.	P	P.	
607	Prieur Louis Conseiller d'arrt Pontgouin		P.P.	P	P	
608	Prieur Alfred Délégué Bailleau le Pin		P.P.	P	P.	
609	Priolet Achille Happonvilliers		P.P.	P	P.	
610	Prost Henri Délégué Mézières-en-Drouais		P.P.	P	P	
611	Prouteau Jules Délégué Ardelle		P.P.	P	P.	
612	Provost René Délégué Ymeray		P.P.	P	P	
613	Prunier Henri Délégué Fermainville		P.P.	P	P.	

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
614	Sulvio/non Mathieu Délégué Le Mé.		L.F.			
615	Racinet Eugène Délégué Etrelles		L.F.			
616	Rafa albert Délégué Nogent le Roi		L.F.			
617	Ragot alberb Délégué Droué		L.F.			
618	Raimbert Paul Délégué Dangeau		L.F.			
619	Raoux Emile Délégué Villiers le Morhier		L.F.			
620	Raymond Eugène Conseiller Mal St. Rimay 7 ans		L.F.			
621	Reille André Délégué Marboué		L.F.			
622	Regnard Charles Délégué Manou		L.F.			
623	Renard Félix Délégué Brou		L.F.			
624	Renou Emile Délégué Authuil		L.F.			
625	Renou Eugène Délégué Nogent-le-Rotrou		L.F.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
626	Richard Fernand Délégué Santilly	Emile Popot	L.F.			
627	Richer Adonis Délégué Bailleau l'Evêque		L.F.			
628	Riolet Jules La Bazoche Gouët		L.F.			
629	Rivet Léon Délégué Sainville		L.F.			
630	Rivet Eugène Délégué Chuisy		L.F.			
631	Rivière Ismaël Délégué Broué		L.F.			
632	Robbe Emmanuel Conseiller d'arrt. Broué		L.F.			
633	Robichard François Délégué Luce		L.F.			
634	Robillard Joseph Délégué Lèry		L.F.			
635	Rocherieux Charles Délégué Cléry le Grand		L.F.			
636	Rocque André Délégué Belhomert		L.F.			
637	Rodrain auguste Conseiller général Fontenay Sinon		L.F.			

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
638	Rogue Théodule Délégué Chalonnes	Bâtonnier Albert	L. T.			
639	Rondeau adolphe Délégué St. Arnoult des B.		L T.			
640	Rollin Maurice Délégué Chemiré		L T.			
641	Rossard de Tranville Délégué St. Prest		L T.			
642	Rossignol Emile Délégué Couvrile		L T.			
643	Rossignol Henri Délégué Chantaurs		L T.			
644	Roussard Henri Délégué Noyant la Petrau		L T.			
645	Rousseau Louis Délégué Sanzille		L T.			
646	Rousseau Marie Délégué Montreuil		L T.			
647	Rousseau Henri Conseiller d'arrondt. Noyant le Roi		L T.			
648	Roymeau Marie Délégué St Denis d'Anjou		L T.			
649	Sadorge Eugène Délégué Allonnes		L T.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
650	Sajot Arsène Délégué Fontaine la Sorgue		L.F.			
651	(de) St. Laumer Jacques Délégué Barjouville		L.F.			
652	de St. Sol Ambroise Délégué Pizy		L.F.			
653	Salmon Jaspard Délégué Bruères et Pesgre		L.F.			
654	Savradix Albert Délégué Ozoir la Brunt		L.F.			
655	Savalle Désiré Délégué St. Futé-Villeneuil		L.F.			
656	Schenck Jules Délégué Dreux		L.F.			
657	Scordel Louis Conseiller d'arrondt. Dreux		L.F.			
658	Sedillot Charles Conseiller général Authon		L.F.			
659	Sedillot Fernand Délégué Vougny		L.F.			
660	Ségouin Adolphe Délégué Ollé		L.F.			
661	Selle Louis Délégué Champagne		L.F.			

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
662	Sergent Charles Délégué Grandvilliers Saudrevilles		L.F.			
663	Sergent Prudent Délégué Marcelle Coutures Brûlé		L.F.			
664	Sergent Léon Délégué Champrond en Gâtine		L.F.			
665	Serreau Henri Délégué Sad		L.F.			
666	Sevestre Léon Délégué Rouvray St Denis	Dargère Léonce Délégué Suppléant Rouvray St Denis	L.F.			M. Sevestre empêché raisons de Santé
667	Simon Adolphe Délégué Souancé		L.F.			
668	Singlas Victor Délégué Bonnard		L.F.			
669	Sureau Emile Délégué Duneauville		L.F.			
670	Talbot Denis Délégué Logron		L.F.			
671	(a) Tarragon armand Délégué Romilly s/ Aigre		L.F.			
672	Thibault Louis Délégué Lamblore	Père Georges Léon	L.F.			
673	Thibault Prudent Délégué Jommaville		L.F.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
674	Thion Emile Délégué Mesnières					
675	Thiouard Basile Délégué Authon					
676	Thiouard Casimir Délégué Moulhard					
677	Thiouard Louis Délégué Lugny					
678	Thiouin Jean Délégué Francourville					
679	Thiouin Louis Délégué Dinville s/ Aunay					
680	Thomas Jules Délégué Jallaudoy					
681	Tiercelin Olivier Délégué Fontenay s/ Conie					
682	Tiviard Henry Délégué Nogent-le-Rotrou					
683	Touche Eugène Conseiller d'arrondt Civry					
684	Tourné Camille Joseph Délégué Saint-la-Perche					
685	Tourneux Florentin Conseiller d'arrondt Bailleau s/ Jallaudoy					

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
686	Couveau Henri Délégué Arrou					
687	Coutain Marcel Délégué Bréolles					
688	Coutain Louis Délégué Dreux					
689	Couveau Dominique Délégué Coudreceau					
690	Chiveau Louis Conseiller général Brou					
691	Ciballet Henri Délégué Vogut-St-Eure					
692	Crillon abel Délégué Brichamps					
693	Crouzilleau Léon Délégué Luanville					
694	Dacheron Joseph Délégué St Denis de Nogeval					
695	Dallée Eugène Délégué Crépay les Bonneval					
696	Dallée Louis Délégué Brou	Absent				
697	Danneau Gustave Délégué Rouray-St Florentin					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
698	Vanvooren achille Conseiller d'arrondt. Fraqé		L.F.			
699	Vasse Louis Délégué Saubay		L.F.			
700	Vaucelle Emile Délégué Nevoy in Beauce		L.F.			
701	Veillard Jules Délégué Nogent le Rotrou		L.F.			
702	Vellard Toussaint Délégué Manoirlès		L.F.			
703	Venard Paul Délégué Oinville St Liphard		L.F.			
704	Verdier-Dufour Délégué Vert en Drouais		L.F.			
705	Verdin Jules Délégué Chuisnes		L.F.			
706	Vidon Maurice Délégué Chartres		L.F.			
707	Viennois Eugène Délégué Epernon		L.F.			
708	Vigneron Maurice Délégué Favières		L.F.			
709	Vigneron Benjamin Délégué St Lucien		L.F.			

84-366-1920. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
710	Pignerol Constantin Délégué Chaufont		L.T.			
711	Pillette Pierre Délégué Châtillon-en-Dunois		L.T.			
712	Pillette Félix Conseiller Municipal Nogent le Rotrou		L.T.			
713	Pinsot Frédéric Délégué Pulibay		L.T.			
714	Piollette Maurice Conseiller Municipal Dreux		L.T.			
715	Pisaye Germain Délégué Terminiers		L.T.			
716	Pirin Armand Délégué Cardais		L.T.			
717	Poelle Octave Délégué Bonce		L.T.			
718	Yvon Alphonse Délégué St. Cellerin		L.T.			
719	Reverse Raymond Délégué St. Symphorien		L.T.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent soixante dix huit électeurs.

A Chartres, le 14 Décembre 1922.

Le Préfet,

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de émargements pour le 1er tour de scrutin.
Cent soixante dix huit _____ le 2e *idem*.
_____ le 3e *idem*.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

2e tour

3e tour.

P.O.

M. Bigiaoui

C. 183-8

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 17 Décembre 1922

Département d Eure et Loir

M ....., élu.

Monsieur le Président

du 7ème Bureau (octobre 1922)

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR